Volume XXI, No 5b

La TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre DE CHEZ NOUS

OTTAWA, MERCREDI, LE 3 NOVEMBRE 1948



Plusieurs personnalités du monde agricole ont pris part à un banquet offert, à Montréal, sous les auspices de l'Exposition d'hiver de Sherbrooke. Debout, à l'arrière plan, on reconnait M. A. Marcoux, agronome, du Service fédéral des Marchés, à Montréal, Son Honneur le maire Trudeau, de Sherbrooke, M. Jacques Berthiaume, agronome, secrétaire de l'Association des Détaillants, à chaîne qui présidait le banquet, M. Léo Laliberté, président du Comité de l'Exposition, et M. Alex Ross, gérant de l'Exposition. Assis, un groupe de journalistes et de techniciens.
(Photo du Service de Ciné-Photographie)

Faits saillants de la semaine

- On prévoit que la Cour Suprême rendra vers le milieu de novembre son jugement dans la cause de la margarine.

—— • ——

- L'embargo sur l'importation des fruits et légumes venant des Etats-Unis a pris fin lundi, le 1er novembre.

—— • ——

- Sir Andrew Jones déclare que la Grande-Bretagne apportera des changements à ses contrats avec notre pays.

—— • ——

- Les cultivateurs canadiens ont payé entre 9 et 10 millions d'impôt sur le revenu en 1946, soit 1.51%.

—— • ——

- Depuis lundi, les tomates, la laitue, le céleri et les épinards importés sont soumis à des prix maxima.

—— • ——

- Le Comité des Industries avicoles tiendra une exposition éducative à Montréal du 8 au 10 novembre. Devise: "Un meilleur produit pour un marché plus avantageux".

—— • ——

- Au 1er octobre, le volume de beurre en entrepôt était de 27% inférieur à celui de l'an dernier, à pareille date.
- D'après les prévisions, la province de Québec a, cette année, la meilleure récolte de betterave à sucre depuis cinq ans.

—— • ——

- Si l'on en juge par la diminution mensuelle des stocks, les Canadiens mangent cette année plus de beurre que l'an dernier.

—— • ——

- Le vice-président de l'Association forestière prévoit que, du train où vont les choses, nous n'aurons plus de bois mou dans quelque 50 ans.

La Grande-Bretagne songe à réduire ses commandes d'oeufs et de bacon

Impôt payé par les cultivateurs

Statistiques du ministère du Revenu national. Comparaison entre les provinces.

D'après un Livre Vert publié par le gouvernement fédéral, seulement 40,387 exploitants de fermes ont payé de l'impôt sur le revenu au cours de l'année 1946. Sur un total de $647,700,000 rapporté par l'impôt sur le revenu pendant l'année en question, les cultivateurs n'ont fourni que $9,800,000, soit un pourcentage de 1.51%. Les citoyens canadiens qui ont apporté la contribution la plus considérable sont compris dans la classe des "employés", dont les revenus sont taxés à la source. Ces derniers ont fourni 67.51% de l'impôt total sur le revenu. Les avocats ont fourni 1.16% et les dentistes, 1.55%.

Les estimés préliminaires établis par l'Office fédéral de la Statistique évalue à $1,259,711 le revenu net provenant de l'agriculture en 1947 et à $2,012,015,000 le revenu brut. Le Livre Vert démontre que les cultivateurs des provinces de l'Ouest contribuent beaucoup plus que ceux de l'Ontario et du Québec dans le paiement des impôts provenant de l'agriculture. Il explique que c'est dû au fait que les revenus de la ferme dans ces provinces dérivent en grande partie de la culture du blé dont le commerce se fait par l'intermédiaire de l'Office canadien du Blé. De cette manière, les revenus individuels des cultivateurs sont connus du ministère du Revenu.

En 1946, on établissait comme suit les revenus nets des cultivateurs des différentes provinces :—

Ontario, $318,000,000 ; Saskatchewan, $184,000,000 ; Québec ; $177,000,000 ; Alberta, $121,700,000 ; Manitoba, $78,100,000 ; Colombie-Canadienne, $50,700,000 ; Nouveau-Brunswick, $24,500,000 ; Nouvelle-Ecosse, $15,600,000 et Ile du Prince-Edouard, $10,700,000.

Pour la même année, les montants découlant de l'impôt sur le revenu des cultivateurs s'établissaient comme suit par province :—

Saskatchewan, 13,890 cultivateurs ont payé $3,299,000 ; Alberta, 10,-

(Suite à la page 21)

Importante déclaration de Sir Andrew Jones à ce sujet. Les oeufs dès la fin de l'année; le bacon, au milieu de 1949.

Adressant la parole lors de la tenue d'un concours de labour à Lindsay, en Ontario, Sir Andrew Jones, chef de la mission alimentaire britannique au Canada, a déclaré dernièrement:

"Pendant les six premiers mois de l'année, 82% du blé et de la farine importés par la Grande-Bretagne venait du Canada; de même 78% du fromage, 75% du bacon, et 40% des oeufs.

"Qu'il se produise certains changements dans ce domaine vers la fin de la présente année, il n'y a pas lieu, je crois de s'en surprendre. Mais ces changements ne seront pas aussi prononcés que ceux prévus pour 1949, modifications que nous imposeront les circonstances".

On interprète ces paroles de Sir Jones comme un écho de la dernière visite de Sir Stafford Cripps au Canada et comme une autre

(Suite à la page 21)

La récolte de betterave à sucre sera de vingt-cinq mille tonnes

La broche est introuvable

Ce doit être une simple fantaisie, pour les chevaux et les vaches, que de vouloir manger du foin pressé . . .

Un rédacteur de la "Terre de Chez Nous" s'est donné la peine d'aller visiter deux marchands afin d'acheter de la broche à presse. C'est à décourager du métier de journaliste et aussi du métier d'habitant.

Nous sommes chez un gros marchand de Saint-Jean d'Iberville dont la clientèle rurale est considérable.

—"Pour vous, Monsieur?"

—"Quatre cent livres de broche à presse".

—"On en a eu ce matin; elle est toute vendue", répond le commis.

—"Ne pouvez-vous pas inscrire la commande?"

—"Non, monsieur. On pourrait vendre la broche à la tonne à ce jeu-là".

Nous refaisons 30 milles. Nous voici à Montréal, rue St-Paul, face à l'historique marché Bonsecours.

Dans une ferronnerie qui approvisionne les habitants, nous demandons de nouveau de la broche à presse. Et voici la réponse:

—"Ça fait quatre mois qu'on n'a pas eue. Demandez-en à M. King".

Et le marchand d'ajouter qu'il peut offrir du tuyau...

Si cela avait été un tuyau pour acheter de la broche à presse, au moins!

Tout cela n'a aucun sens. Les cultivateurs font difficilement leur argent. Ils ont droit d'obtenir les produits indispensables à leur travail et à leurs ventes, rémunération du travail. La broche à presse est introuvable chez les marchands. Le marché noir n'en manque pas. En quel pays, sommes-nous donc? Est-ce toujours ici le riche Canada aux ressources inépuisables?

Ce chiffre sera peut-être dépassé. — 65,000 sacs de sucre et sous-produits d'une valeur de $750,000.

Selon un communiqué du gérant de la Raffinerie de Sucre de Québec, M. Louis Pasquier, la récolte de betteraves sucrières sera de l'ordre de 25,000 tonnes, soit la plu considérable enregistrée depuis la mise en marche de la raffinerie de St-Hilaire. Elle résulte de l'ensemencement de 3,000 acres dont le rendement moyen sera légèrement supérieur à 8 tonnes. La raffinerie produira environ 65,000 sacs de sucre, plus 1,200 tonnes de mélasse et 1,20 0tonnes de pulpe, d'une valeur globale d'environ $750,000.

Cette nouvelle a soulevé des commentaires enthousiastes dans tous les milieux. L'avenir de cette industrie serait-il enfin assuré? Pour une fois, le climat n'est pas venu jouer dans le dos des producteurs, et ceux qui ont planté ont récolté. On a réalisé que la meilleure façon de régler le problème de St-Hilaire était de faire de la betterave. Il est à souhaiter que la satisfaction qu'éprouvent les producteurs, à la fin de cette année, les incitent à aggrandir leurs plantations et pressent d'autres cultivateurs à se familiariser avec cette culture.

Les chiffres de la production depuis cinq ans sont les suivants:

(Suite à la page 4)

Sommaire

	Page
Une histoire d'institutrice, par A. Létourneau	2
Une exploitation agricole profitable, par G.-N. Fortin	3
Page de la Fédérée	4
Au service de la famille rurale, par B. Bérubé	3
Quelques minutes avec M. Marcel Matte, par F. Fleury	8
Voyage de liaison rurale par l'abbé J. E. Boileau	9
La Fermière	11
Le cours à domicile	15
L'Acadie rurale	17
La Revue des Marchés	22
Le Bûcheron	24



Taureau Hereford qui a été déclaré grand champion à l'Exposition d'hiver de Sherbrooke. Le propriétaire de cette magnifique bête est M. C. D. French, M.A.L., de Cookshire. (Voir en dernière page le reportage de M. François Fleury)
(Photo du Service-photographie)

Glanures

Par Jean Blanchet, agronome

Voici une dépêche de notre correspondant qui assiste, à titre de journaliste, à la présente assemblée des Nations-Unies au Palais de Chaillot à Paris:

Après trois ans de paix armée
De conférences et de gros mots,
Le sort des nations alarmées
Ne tient qu'à un veto.

* * *

Remarque d'une femme à son mari qui venait d'arriver de Québec où il avait assisté à toutes les séances d'une importante assise agricole:

J'espère que tu as aimé
Ton séjour dans la Capitale
Et qu'au congrès de l'U.C.C.
T'es resté surtout dans la Salle.

* * *

Conseil opportun entendu à la radio au cours d'un programme d'éducation agricole destinée cette fois aux éleveurs de cette province.

Avant d'hiverner pour de bon
Dans leur abri mères et petites,
Il faudra baigner ces moutons
Pour chasser tous leurs parasites.

* * *

Une institutrice, après la correction d'un devoir qui consistait à décrire un des animaux de la ferme, demanda à un élève paresseux qui avait copié mot à mot sa composition sur celle de son frère:
Paul, veux-tu me dire pourquoi ton texte
Est le même que celui de Ti-Clin?
Mamzelle, je ne cherche pas de prétexte,
Mais, chez-nous, c'était le même chien.

* * *

Fables de mon poulailler

Une vieille poule en pleine mue
Dirigeait un jour sa vue
Vers une poulette qui,
Se tenant sur le bord du nid,
Regardait, découragée,
Le premier oeuf hardé
Qu'elle venait d'y déposer.
Curieuse comme une belette,
La vieille saute sur le perchoir
Afin de mieux voir
Ce qui tourmentait la cadette.
Elle examine un instant le coco
Et, s'approchant de la coquette,
Lui caquette quelques mots
Qui consolent la poulette:
"Dans la vie, mon enfant, faut savoir
Chasser tous ses tracas,
Car, souvent, les oeufs qu'on veut avoir
Ne sont pas toujours ceux qu'on a."

* * *

Quelques objets rares aujourd'hui

Un logement assez spacieux
Pour une famille de deux.

Un char de protéine
Sans deux chars de farine.

Une réunion des Nations-Unies
Où tout le monde est d'accord avec la Russie

Des machines perfectionnées
Pour remplir tout de go
Les formules embrouillées
De l'impôt.

Une servante qui veuille rester
Dans un foyer sans enfants
Avec tous ses congés payés
Et trois mille piastres par an.

Nouveaux cercles

Cinq nouveaux cercles se sont affiliés à l'U.C.F. Ce sont dans le diocèse de Chicoutimi: Notre-Dame du Rosaire, St-Félicien; diocèse de Mont-Laurier: Val Limoges; diocèse de Nicolet: St-Samuel, Warwick; diocèse de Rimouski: Biencourt, St-Tharcissius; diocèse de Timmins: Rollet, Nédélec.

Bienvenue à ces nouveaux cercles, qui partageront désormais notre devise: "Pour la Terre et la Famille".

Le secrétaire général.



Une histoire d'institutrices

On n'aura pas lu sans en ressentir une pénible impression les lignes suivantes extraites d'un rapport présenté au dernier congrès de l'U.C.F. à Québec. Nous citons *L'Action Catholique* du 21 octobre:

"Dans une école de la province, 22.7 p.c. des débutants ne savaient pas faire le signe de la croix. Dans un cas unique, 90 p.c. l'ignoraient. Dans 7 écoles sur 63, 7 p.c. ne connaissaient pas le signe de la croix; 6 p.c. n'avaient jamais entendu parler de Dieu; 90 p.c. n'avaient aucune idée des nombres. Du point de vue de l'aménagement 80 p.c. des écoles n'avaient pas de toilettes inérieures ni de chauffage central; 70 p.c. n'avaient pas d'eau ni d'évier. La grande majorité des classes étaient mal chauffées, et 80 p.c. des élèves mangeaient des tartines et des pommes pour dîner, alors qu'il y avait un poêle pour faire chauffer les aliments. Dans un grand nombre de cas, il n'y avait pas de peinture sur les murs intérieurs et extérieurs; pas de lumière électrique, alors que le courant passait à la porte; pas de moustiquaires, etc.,

On a attribué la principale cause de cet état de choses, dont le changement radical ne se fera qu'au prix du travail d'une génération, à la mesquinerie de commissaires d'écoles, qui considèrent l'économie comme leur premier devoir."

La franchise brutale de ces assertions laisse rêveur. Il est certain que bon nombre de commissaires ne songent qu'à l'immédiat, autrement dit ne pensent qu'à la *piasse*. Des institutrices insuffisamment rémunérées, dans des écoles anti-hygiéniques et dénuées de toute esthétique, voilà encore le tableau de notre enseignement primaire en maintes municipalités. On a honte des comparaisons avec l'étranger, tant elles nous seraient défavorables. Faut-il en accuser rien que les commissaires? Evidemment à eux incombe une grande part de responsabilité, mais leurs décisions à courte vue ne traduisent que l'aveuglement de ceux qu'ils représentent.

Voici une petite histoire vécue.

Dans un village du sud de la province, se trouvait — il y a très longtemps de ça — une école dirigée par les RR. SS. de la Présentation de Marie. Une école qui, sous le rapport du confort ressemblait malheureusement à celles décrites plus haut, mais où enseignaient des religieuses instruites et dévouées. L'inspecteur — un M. J.-B. Demers, de St-Jean — accordait toujours de bons points à cette modeste école primaire. Pendant de longues années, une maîtresse femme, Soeur St-Thomas, en fut la directrice. C'était une dame fort distinguée, capable de parler aux enfants et aussi — chose qui a son importance — aux parents des enfants. Les religieuses de la Présentation — maison-mère: St-Hyacinthe — forment une communauté sans prétention, mais très qualifié pour l'enseignement. Pas de "gestage", mais du solide, du sérieux. Pendant longtemps, l'école peinte en blanc, agréable à voir dans un décor de terres fertiles, à la manière des peuples heureux, n'eut pas d'histoire. Tout le monde en était content. Les Soeurs, au nombre de quatre, arrivaient en septembre, repartaient en juillet. Au sortir de l'école, les garçons étaient prêts à entrer en Eléments dans les collèges, et les filles en une classe correspondante dans les grands couvents. Toutefois, aux environs de 1918, si ma mémoire est bonne, une ombre survint au tableau. L'école était située à 5 ou 6 arpents de l'église paroissiale et par les temps d'hiver les Soeurs avaient peine à se rendre à la messe quotidienne. Ayant embrassé la vie religieuse et faisant passer le spirituel avant le temporel, elles estimaient qu'elles ne devaient pas se priver de la messe, aussi les vit-on, pendant des années, sur des trottoirs chroniquement exécrables, par-dessus le marché, cheminer dans le vent, à la pluie, la neige et le verglas. Elles finirent par s'en plaindre doucement, puis amèrement. Il fut convenu qu'on les voiturerait certains jours de la semaine, mais, pour une raison ou pour une autre, cette sorte de service, qui coûtait quelques piastres à la municipalité, finit par faire défaut. Les choses traînaient en longueur pendant que les Soeurs barbottaient dans le boue. De St-Hyacithe vint alors une décision courtoise mais ferme. C'était "Notre Mère" qui parlait: on conduirait régulièrement les Soeurs à la messe ou elles quitteraient l'école pour toujours. Il y avait aussi une autre solution: rapprocher — en l'agrandissant puisqu'elle devenait trop petite — l'école de l'église. Alors il se produisit une chose étrange: la masse de la population partit en guerre contre les Soeurs. Notez bien que celles-ci avaient, de tout temps, joui de l'estime et même de l'affection unanimes des villageois. Notez bien que ces derniers étaient tous sans exception des catholiques pratiquants, tous d'excellentes gens, paisibles et pleines de bons sens. Bref rien que du bon monde. Alors comment expliquer chez de sages et prospères campagards ce tolle contre les Soeurs? Evidemment on n'en disait rien de mal, et pour cause, mais on se mit à les appeler *Capines, Capuches,* etc., etc. Pourquoi ne se servent-elles pas de leurs deux pattes? Ça coûte déjà assez cher comme ça! etc., etc. Quelques ctoyens élevèrent vainement la voix pour les défendre. Une des surprises de cette innocente levée de boucliers fut l'abstention du curé. C'était un homme faible de santé et nouvellement arrivé dans la place. Bizarre! Incompréhensible! Au lieu de monter en chaire, d'asséner un bon sermon sur la tête de ses paroissiens et de leur donner les petits noms qu'ils méritaient, il atermoya, louvoya, diton. (1) Bref les Soeurs quittèrent définitivement en juillet l'aimable village qu'elles avaient servi pendant longtemps. Le matin de leur départ, les voyants se diriger vers la gare, un cultivateur de ma connaissance les salua non sans émotion et dit devant ses enfants: "Regardez-les bien; j'ai l'impression que les perdants, c'est nous autres. Il n'y a pas de quoi être fier".

Et deux mois plus tard, en septembre, l'école était confiée à deux vieilles demoiselles fort dignes — ne le sont-elles pas toujours! — pleines de bonne volonté et probablement habiles, mais, comme tous les enfants le dirent sans enthousiasme dès les premiers jours: Ce n'est pas la même chose qu'avec les Soeurs. Les parents finirent par répéter le même refrain. On engagea de plus jeunes institutrices, également dévouées et compétentes, mais les doléances furent les mêmes: Ce n'est pas le même chose, etc., etc. On était d'ailleurs en peine de préciser pourquoi. Cela consistait en nuances, en détails, en menues mais tenaces et nombreuses subtilités. Les maîtresses laïques n'étaient pas inférieures à leur tâche, bien qu'elles fussent maigrement rémunérées, *secundum ordinem,* mais ce n'était pas la même chose qu'avec les *Capuches,* qu'on regrettait sans d'ailleurs s'en rendre compte. Un petit gars haut comme une botte confia à ses parents que la maîtresse ne "savait pas le tour de battre". Voyez-vous ça! Un autre, plus âgé, refusa net de "baiser la terre" pour avoir manqué de respect. Cent problèmes minuscules défrayèrent la chronique des foyers. L'école ne donnait manifestement pas le même rendement. Une des institutrices, une fois son manteau de fourrure acheté, refusa un réengagement. L'inspecteur Demers, la main dans sa barbiche blanchissante, s'interrogeait. Lui aussi semblait se dire: Ce n'est pas la même chose... Après quelques années, les commissaires s'aperçurent que si on avait économisé quelques piastres, on n'y avait pas gagné au change. Aussi décidèrent-ils un beau jour d'aller faire un tour à Saint-Hyacinthe et d'engager des pourparlers. Une sorte de voyage à Canossa. On promettait une belle école neuve, construite en face de l'église. La Supérieure, à ce qu'on m'assure, leur décocha quelques "chardons secs", puis promit ce qu'on lui demandait. Les religieuses revinrent et ce fut une grande fête. Ceux qui avaient le plus bruyamment réclamé leur départ leur firent la plus enthousiaste réception. L'école est aujourd'hui l'une des mieux tenues dans la région.

J'ai pensé que cette histoire démontrerait à certains commissaires que l'économie n'est pas toujours leur premier devoir...

Armand LETOURNEAU.

(1) *L'humanité, chacun s'en aperçoit, est composée d'humains et d'humaines. Dans son histoire de la paroisse de St-Jean Port-Joli, M. Gérard Ouelletè autrefois de "L'Action Catholique", aujourd'hui publiciste à la Colonisation, cite le cas d'un curé qui, lui aussi, fut en difficulté avec les religieuses de son village. C'était à propos de l'aqueduc et cela se passait dans la Beauce aux environs de 1907. "Les choses, écrit M. Ouellet à la page 257 de son livre, s'envenimèrent au point qu'en chaire, un dimanche, le Curé qualifia la Mère Supérieure de "grande face blême". Si cette anecdote ne vous plonge pas dans une douce hilarité, c'est que vous souffrez de mélancolie aiguë.*

Journaux et Revues

La criée pour les morts

Nous sommes en novembre. L'Eglise nous rappelle en ce mois la pensée des morts et la charité que nous devons avoir pour eux. Car les défunts nous tendent la main. Si notre foi n'est pas un vain mot, nous devons entendre la voix des disparus comme si elle résonnait en nos oreilles. Il y avait autrefois une coutume qui rappelait ces obligations: c'était la criée pour les morts. Elle n'est pas entièrement disparue et certaines paroisses l'ont conservée. Parmi nos grandes traditions, il en est peu qui aient un sens si profond. Il faut que cette tradition revive ou se maintienne, écrit avec infiniment de raison le journal "Salaberry", de Valleyfield. Nous partageons entièrement cet avis. Voici quelques extraits de l'article de cet hebdomadaire:

Braves gens de chez nous qui, sans en avoir une notion bien exacte, faisaient pénétrer dans leur vie sociale le grand et consolant dogme de la Communion des Saints

Pour eux, les morts n'étaient pas des absents, mais d'invisibles présents qu'ils iraient bientôt rejoindre. Parce que la mort n'avait pas pu briser le lien de la fraternité paroissiale, ils songeaient encore à donner aux disparus le "coup-de-main" qu'il leur fallait pour entrer dans le bonheur éternel. Ils étaient bien convaincus qu'un jour d'autres leur rendraient le même service...

N'avons-nous pas trompé cette conviction, nous qui avons laissé tomber cette belle tradition de la "Criée pour les morts"?

On déplore parfois que l'esprit paroissial disparaît, que les liens de l'amitié se relâchent. La "Criée pour les morts" ne serait-elle pas un bon moyen de resserrer ces liens et de ranimer cet esprit?

Quelle paroisse va commencer à tenter l'expérience?

L'immigration de France

Ce n'est pas tout d'avoir des règlements d'immigration plus justes. Il faut encore en tirer parti. Les immigrants de France ont accès à notre pays comme ceux d'Angleterre ou des Etats-Unis. Beaucoup de Français aimeraient venir s'établir avec nous au Canada et cet apport de la mère-patrie pourrait nous être utile à mille points de vue. Mais il faudrait que, chez nous, l'Etat provincial ou quelques organismes d'inspiration privée soient prêts à s'occuper d'eux. Que se fait-il à ce sujet? Le silence répond seul... Au "Devoir", M. François Zalloni a traité assez longuement cette question. La conclusion de son enquête est à retenir: :

On peut se demander, en guise de conclusion, si maintenant nous assisterons à l'arrivée dans la province de Québec d'un groupe de Français aussi important que celui des Anglais dans l'Ontario? D'après les observateurs, il n'en dépendra que de M. Duplessis et des industriels de cette province.

Car si les Britanniques sont venus en grand nombre s'installer chez nos voisins, c'est que d'abord le premier ministre Drew est allé les chercher en Angleterre et que, d'accord avec les employeurs ontariens, il a ouvert à Londres un bureau de placement provincial d'immigration.

Pour que les Français viennent chez nous, il faudra que notre gouvernement et nos hommes d'affaires agissent de façon semblable. Si nous trouvons que l'immigration britannique de ces derniers temps rompt l'équilibre ethnique de notre pays, il n'en tient qu'à nous, en somme, de rétablir les faits.

(Suite à la page 22)

La Terre de Chez Nous

MERCREDI, LE 3 NOVEMBRE 1948 — Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs. LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières

DIRECTEUR : Dominique BEAUDIN; REDACTEURS : Bernard BERUBE, Georges-N. FORTIN et Lucien ARSENAULT.

ABONNEMENT : $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger $1.50 par année.

PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" aujourd'hui voisin de 80.000 est certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la redaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc. doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. Téléphone : LAncaster 6272.

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile secrétaire général. Elle est imprimée à Ottawa aux ateliers du Syndicat d'Oeuvres sociales, Limitée.

AUTORISEE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.



L'exploitation agricole profitable

Nombreux sont les facteurs qui déterminent le profit dans une exploitation agricole. Si l'on exclut le climat et les conditions économiques sur lesquels il n'y a pas de contrôle possible, on peut grouper ces facteurs sous quatre chefs: (a) le rendement des récoltes à l'acre ou la production du bétail par unité animale, (b) la superficie de l'exploitation, le nombre de têtes de bétail et la valeur marchande des récoltes, (c) le prix de revient des produits et (d) la pratique de la coopération. Lequel des quatre présente la clef du progrès? Ou, autrement dit, par où le cultivateur doit-il commencer pour rendre son exploitation agricole profitable? Voilà, en aussi peu de mots que possible, la question que posait M. Albert Gosselin, b.s.a., économiste à l'emploi du ministère fédéral de l'Agriculture, au début des Cours à domicile de 1947-48 à lui confiés par l'U.C.C.

En réponse à cela, M. Gosselin démontrait que le profit à réaliser sur une ferme n'est possible et durable que si l'on s'applique à améliorer le sol par l'assainissement, la fertilisation et l'emploi de certaines techniques culturales. On a beau être grand propriétaire, élever de gros troupeaux et avoir la bosse du commerce ou de la coopération, on ne pourra jouer gros jeu qu'aussi longtemps que la terre gardera sa fertilité. Après, il n'y aura rien à faire.

Mais il y a cultiver et cultiver, fertiliser et fertiliser. M. Gosselin se défend d'enseigner l'agriculture dite **scientifique** qui souvent, "n'est qu'une méthode de miner, d'exploiter, de ruiner le sol plus vite afin de tirer rapidement tout ce qu'il a de bon pour faire plus de profits". Puisqu'il s'adresse à un individu, le **bon cultivateur**, "qui, tout en retirant le plus de bénéfice de son exploitation agricole durant sa vie la transmet à ses fils ou à d'autres, dans un meilleur état que lorsqu'il en a hérité de son père ou l'a achetée", l'auteur entend prêcher une agriculture progressive, mais qui demeure un mode de vie, avec des méthodes qui soient à la portée de tous.

Avec un certain courage, il faut le reconnaître, M. Gosselin fait l'exposé de certaines techniques anciennes et nouvelles, pas très populaires sur notre continent, mais dans lesquelles il voit plusieurs côtés pratiques et même des possibilités d'adaptation ici même, dans le Québec. Plusieurs de ses suggestions ont soulevé un intérêt considérable, l'an dernier, quand ce n'était pas une condamnation. Mais rien ne doit être moins stable que la science, en agriculture comme ailleurs. "Il ne serait pas sage, croyons-nous," écrit M. Gosselin à la 20ème leçon, "de rejeter toute les prétentions relatives à certaines méthodes nouvelles de culture, sous le seul prétexte qu'elles n'ont encore reçu la confirmation officielle, car on sait par expérience que s'il faut vingt ans au moins pour enrichir un sol pauvre ou restaurer sa fertilité, il faut à peu près le même temps pour essayer et expérimenter une méthode de culture nouvelle ou simplement pour en confirmer une pronée par des novateurs qui cèdent parfois un peu trop à leur enthousiasme parfaitement explicable. En effet, en agriculture comme dans tous les autres domaines, le progrès est dû pour beaucoup aux audacieux, aux novateurs, aux imaginatifs et j'ajouterai aux **patenteux**. Et de s'appuyer sur une parole du grand Claude Bernard: "Lorsque les faits que nous observons sont en contradiction avec une théorie régnante, il faut accepter les faits et abandonner la théorie lors même que celle-ci, soutenue par de grands noms, est généralement adoptée."

L'ouvrage de M. Gosselin se recommande incontestablement par l'inédit de sa documentation. Il contient le récit d'une foule d'expériences intéressantes que peu de gens ont eu l'occasion de lire ailleurs. Les cultivateurs pratiquants y trouveront de quoi nourrir plus d'une chaude et fructueuse discussion.

Georges-Noël FORTIN

Note de la REDACTION: "Comment rendre une exploitation agricole profitable", par Albert Gosselin, b.s.a., brochure d'environ 200 pages, est en vente au Service de Librairie de l'U.C.C., 515, rue Viger, Montréal, au prix de 25 sous l'exemplaire ou $2.50 la douzaine.

Au service de la famille rurale

Le Canada est par excellence le pays du papier. Il serait peu logique que l'on manquât de journaux et de revues dans ce royaume incontesté où malheureusement nous ne sommes pas complètement les maîtres.

En général, notre public lecteur est assez bien pourvu de publications. A certains points de vue nous péchons plutôt par excès que par défaut. Chaque année, de nouvelles revues sont lancées sur le marché avec grand fracas de publicité. Chacune, naturellement, se prétend plus instructive, plus à la page, mieux présentée et mieux rédigée que ses concurrentes.

L'abonné éventuel est, cela va de soi, littéralement assailli par une armée de solliciteurs qui renchérissent à qui mieux mieux pour établir la soi-disant supériorité de leur marchandise. Il arrive assez souvent que, tenaillé de tous côtés, incapable par ailleurs de discerner les publications qui ont quelque valeur de la camelote, on se laisse abonner presque malgré soi à des imprimés qui ne valent pas le papier qu'ils dévorent à la tonne.

La population rurale n'est plus à l'abri comme autrefois d'une sollicitation qui à la longue devient intempestive. Elle se fait parfois si obstinée, si tenace que l'on devra en maintes occasions ou bien céder pour avoir la paix, si l'on est de tempérament débonnaire, ou bien expulser les intrus manu militari, si l'on a la tête "près du bonnet". Des scènes de ce genre il s'en déroule à la douzaine chaque année dans nos campagnes.

Malgré un étalage vraiment impressionnant de paperasse, la famille rurale de chez nous n'a guère eu, jusqu'en ces dernières années, de revues parfaitement adaptées à sa mentalité et reflétant d'aussi près que possible le mode de vie particulier de la campagne.

Il y a certes eu et il y a encore en circulation d'excellentes revues ou périodiques que la famille rurale peut lire avec profit. La plupart cependant s'adressent à un autre milieu que le milieu rural. Insensiblement peut-être, mais non moins sûrement, elles en viennent à détacher le rural de son milieu naturel en lui présentant sans cesse, parfois sous de fausses couleurs, un genre de vie tout différent du sien et pour lequel il n'est pas fait.

C'est pour combler cette lacune que l'U.C.C. décidait, voilà bientôt trois ans, de fonder une revue d'inspiration nettement rurale. Elle a eu la bonne fortune de suivre un sentier déjà tracé en acquérant un bulletin mensuel du diocèse d'Ottawa dirigé et rédigé avec compétence par M. l'abbé Ernest Préseault, alors aumônier diocésain de l'U.C.C.

Dans sa nouvelle toilette, la revue de la famille rurale, qui a nom le **FOYER RURAL**, n'a pas encore trois ans d'existence. Pourtant, son tirage atteint déjà, avec la livraison d'octobre, les 20,000 copies. Ce succès témoigne de la faveur sans cesse grandissante qu'elle s'est acquise dans le milieu rural. Sans contredit elle répondait à un besoin urgent. Il est du reste tout à fait dans l'ordre qu'une publication qui s'adresse avant tout à la famille rurale soit bien accueillie par elle. Le contraire serait surprenant.

Est-il besoin de répéter, pour la vingtième fois peut-être, que le **"Foyer Rural"** n'a pas d'autres maîtres que les cultivateurs de cette province. C'est l'association qui les représente (l'U.C.C.) qui l'a fondé. Il serait peu logique qu'ils s'en désintéressent comme s'il appartenait à quelque millionnaire. Cela revient à dire, en bonne logique, qu'ils ont le devoir de faire vivre LEUR revue. Le meilleur moyen connu de lui assurer la survie, c'est qu'elle pénètre dans tous les foyers ruraux. Il n'est pas mauvais qu'on en formule le souhait en attendant qu'on puisse en proclamer la réalité.

Bernard BERUBE.

Criblures

Saint-Vital de Lambton

Un jeune agronome fort actif et mêlé dès sa sortie d'Oka à nos oeuvres sociales vient d'écrire l'histoire de St-Vital de Lambton. L'occasion était toute trouvée : le centenaire de cette paroisse. M. Alphonse Lapointe a recueilli des documents qui serviront indéfiniment à ceux qui s'intéresseront à St-Vital de Lambton et à la région avoisinante. Il a donc fait oeuvre utile. Il se joint maintenant à tous ceux qui, au Canada français, ont voulu que le passé ne soit pas oublié et que les leçons d'énergie et de grandeur qui s'en dégagent continuent d'inspirer les vivants. C'est l'accomplissement de la devise provinciale : "Je me souviens". On doit souhaiter que chaque paroisse canadienne-française ait son historien comme St-Vital de Lambton a eu le sien. Pour s'attacher à la terre, pour aimer toute sa patrie, on doit commencer par connaître le milieu où l'on vit et par retracer les marques humaines que l'histoire y a empreintes. En des bornes raisonnables, il convient d'avoir un certain esprit de clocher. Sa terre, on l'aime là où on travaille ; sa patrie, on l'aime là où on vit. Il n'est donc pas étonnant qu'un jeune agronome débute en sa carrière par un travail d'historien. Félicitations et succès à M. Alphonse Lapointe!

D. BEAUDOIN

NOTE : Pour donner un caractère pratique à la note qui précède, nous signalons que ceux qui aimeraient se procurer l'histoire de St-Vital de Lambton peuvent s'adresser à l'auteur, M. Alphonse Lapointe, Lambton, Cté de Frontenac.

Un Sir déjeune et l'autre s'en passe

Si Sir Andrew Jones dit vrai (voir nouvelle en première page), son confrère, Sir Stafford Cripps, a menti avec aplomb en déclarant lors de sa dernière visite au Canada : "Que les cultivateurs canadiens ne s'inquiètent pas ; la Grande-Bretagne continuera d'acheter leurs produits". Le fait est que le renouvellement de nos contrats d'oeufs frais et de bacon avec l'Angleterre semble très problématique. C'est au moins comme s'il se passait quelque chose. Sir Stafford est venu — on le dit maintenant, ses conversations (!) ont pris le ton d'un ultimatum. On a constitué un comité de commerce canado-britannique. Sir Andrew nous visite à son tour. M. Gardiner se rend ces jours-ci à Washington où il rencontrera le ministre anglais de l'Agriculture, après quoi notre ministre prendra le bateau pour Londres. Entre temps, on parle de dégeler le reste des crédits canadiens accordés à la Grande-Bretagne.

L. ARSENAULT

Ce qui rôtit dans la poêle

La vérité esmble être que la G.-B. veut se débarrasser aussitôt que possible de son contrat d'oeufs frais et réduire considérablement son contrat de bacon, surtout pour le dernier semestre de 1949. La population anglaise serait bien aise de maintenir ces contrats puisque, paraît-il, elle est plus rationnée qu'aux jours les plus sombres des bombardements les plus intenses. Mais, de concert, avec le gouvernement, elle a développé ce qu'on a appelé un "complexe d'austérité" donnant au commerce des marchandises préséance sur l'alimentation des hommes.

En tout cela, c'est votre association qui est le plus en mesure de vous protéger, si c'est possible, par l'intermédiaire de la Fédération canadienne de l'Agriculture, milieu où votre président, M. Marion, jouit d'un prestige incontesté et incontestable.

L. A.

Chardons Secs

C'est déjà assez que les chardons soient secs sans qu'ils soient gelés...

* * *

Il en reste encore des hommes "qui nous passent la main dans le dos par devant et qui nous crachent en face par en arrière".

* * *

La coiffure de la Sainte-Catherine est passée de mode. Mais pas la bonne tire!

* * *

La maison de l'habitant est plus moderne qu'un grand nombre en ce sens qu'elle appartient à celui qui l'habite et que, pour respirer, la famille rurale ne vole pas l'air des voisins.

* * *

Même si la margarine ne fait pas parler d'elle, cela ne veut pas dire qu'elle se conduit bien.

* * *

La crise supprime l'impôt sur le revenu en supprimant les revenus. On entend quand même des plaintes.

* * *

Qu'est-ce qu'un homme instruit? —C'est celui qui suit avec zèle les Cours à Domicile de l'U.C.C.

* * *

La rareté et l'abondance sont les ennemies de l'habitant. En cas de rareté, rien à vendre. En cas d'abondance, rien ne se vend.

* * *

Les hommes ont beau vouloir graisser la machine ronde; il reste toujours quelque rouage à grincher et quelque mécanisme à tourner à l'envers.

Savez-vous pourquoi on fait des guerres? C'est pour enterrer les guerres précédentes. Quant à la paix, elle est toujours au futur...

Le FAUCILLEUR

Ephémérides

Des numéros publiés par "La Terre de Chez Nous" le 31 octobre 1933 — il y a quinze ans — et le 2 novembre 1938 — il y a dix ans — nous avons tiré pour vous les quelques notes suivantes:

Voilà quinze ans

Au programme du congrès général de l'Union Catholique des cultivateurs qui se tenait cette année-là à Montréal, plus précisément au Marché St-Jacques, nous relevons les noms et sujets suivants: Messe par le Révérend Père Léon Lebel, s.j. Allocution d'ouverture par M. Albert Rioux, président général. Rapport annuel par le secrétaire général, M. R.-M. Pucet. Allocution par M. Abel Marion. Caisses populaires et crédit agricole par M. Cyrille Vaillancourt. Conclusions par M. l'abbé Philibert Grondin.

Notre enquête sur la petite industrie par G.-H. Cir. Aussi au programme: S. E. Mgr G. Gauthier, archevêque de Montréal; l'hon. M. Fernand Rinfret, maire de Montréal; l'hon. M. R. Weir, ministre fédéral de l'Agriculture; l'hon. M. Adélard Godbout, ministre provincial de l'Agriculture; M. Victor Doré, président général de la St-Jean-Baptiste; M. Esdras Minville, président de l'Action Nationale; le R. Père Léopold, directeur à Oka; M. le chan. C. Bissonnette; M. l'abbé Armand Malouin, M. Hercule Riendeau, etc.

Voilà dix ans

Alors qu'on s'apprête à suivre et à étudier en groupe les cours à domicile de la "Terre de Chez Nous", il est à propos de rappeler le conseil donné par notre journal il y a dix ans, concernant les équipes d'étude:

L'expérience a démontré qu'une équipe, pour bien fonctionner, doit compter au moins quatre membres et ne jamais dépasser dix. Avec moins de quatre membres, l'équipe sera exposée à manquer de vie; avec plus de dix, tous ne pourront prendre une part active aux discussions, les assemblées auront tendance à se prolonger outre mesure et, si la réunion a lieu dans la maison d'un des équipiers, on incommodera forcément la famille. L'important est d'intéresser tous les membres à l'étude, de permettre à chacun d'exprimer sa pensée et de participer activement aux assemblées.



Sommes-nous convertis

Au dernier congrès des coopérateurs, tenu à Québec les 8 et 9 octobre, la causerie-thème fut donnée par Me René Paré, président de la Société des Artisans et nouveau président du Conseil Supérieur de la Coopération.

Les coopérateurs agricoles trouveront sûrement plaisir et grand profit à lire le texte de cette causerie, dont nous reproduisons aujourd'hui la première tranche sous un titre qui est de nous.

M. Paré a dit, d'une façon fort originale et précise, ce qu'il faut à notre mouvement coopératif pour aller de l'avant. Il a invité les coopérateurs à faire un sérieux examen de conscience. Que chacun fasse cet examen pour lui-même d'abord, avant de songer aux autres.

Nous reproduirons, dans les semaines à venir, le reste de la causerie de Me Paré, qui traite plus directement de la législation coopérative.

R. M.

La Législation Coopérative du Québec
René Paré

"Je ne m'attarderai pas à démontrer l'importance et la nécessité de la coopération. Ce n'est pas le rôle qu'on m'a demandé de jouer, et ensuite, je sais bien que ce serait essayer de convertir des convaincus. Il me paraît clair que, dans un congrès de coopérateurs comme celui-ci, pareille démonstration serait superflue. Nos esprits à tous sont, depuis longtemps, gagnés à la formule. Notre seule présence ici en est la marque évidente.

"Cependant, il reste à voir si notre conviction ne manque pas un peu de profondeur, si, après avoir pénétré l'esprit, elle a suffisamment atteint le coeur, la volonté. Au risque de déplaire, je me permets d'exprimer des doutes à ce sujet. D'ailleurs, la chose n'est pas nouvelle d'une conviction purement spirituelle, qui ne descend pas jusqu'au coeur et n'atteint pas la volonté. Je ne puis résister, sur ce point, à vous redire une fable du bon vieux Lafontaine:

"Le Vieillard et ses Enfants"

"Un vieillard prié d'aller où la mort l'appelait:
"Mes chers enfants, dit-il (à ses fils il parlait),
Voyez si vous romprez ces dards liés ensemble:
Je vous expliquerai le noeud qui les assemble"
L'aîné les ayant pris, et fait tous ses efforts,
Les rendit, en disant: "Je le donne aux plus forts"
Un second lui succède, et se met en posture,
Mais en vain. Un cadet tente aussi l'aventure.
Tous perdirent leur temps: le faisceau résista:
De ces dards joints ensemble un seul ne s'éclata.
"Faibles gens! dit le père, il faut que je vous montre
Ce que ma force peut en semblable rencontre"
On crut qu'il se moquait: on sourit, mais à tort:
Il sépare les dards et les rompt sans effort.
"Vous voyez, reprit-il, l'effet de la concorde:
Soyez joints, mes enfants, que l'amour vous accorde".
Tant que dura son mal, il n'eut autre discours,
Enfin, se sentant près de terminer ses jours:
"Mes chers enfants, dit-il, je vais où sont nos pères:
Adieu: promettez-moi de vivre comme frères:
Que j'obtienne de vous cette grâce en mourant".
Chacun des trois fils l'en assure en pleurant.
Il prend à tous les mains: il meurt.
Et les trois frères
Trouvent un bien fort grand, mais fort mêlé d'affaires:
Un créancier saisit, un voisin fait procès.
Leur amitié fut courte autant qu'elle était rare.
Le sang les avait joints, l'intérêt les sépare:
L'ambition, l'envie avec les consultants,
Dans la succession entrent en même temps.
On en vient au partage, on conteste, on chicane:
Le juge sur cent points tour à tour les condamne.
Créanciers et voisins reviennent aussitôt.
Ceux-là, sur une erreur, ceux-ci sur un défaut.
Les frères désunis sont tous d'avis contraire:
L'un veut s'accommoder, l'autre n'en veut rien faire.
Tous perdirent leur bien, et voulurent trop tard
Profiter de ces dards unis, et pris à part."

"Le mouvement coopératif du Québec a de magnifiques réalisations à son crédit. Il a déjà accompli chez nous la grande oeuvre de pionnier, sur laquelle il peut, maintenant, s'appuyer pour prendre son essor. Nous avons des coopératives de toutes sortes: les coopératives agricoles, avec leur Centrale, la Coopérative Fédérée, sont une magnifique réalisation: nos Caisses Populaires font l'envie de tout ceux qui nous visitent: les sociétés fraternelles, nos coopératives d'assurance, les pionnières dans la carrière, chez les Canadiens français, ont joint le mouvement et marchent résolument avec les autres: nos coopératives de pêcheurs, avec leur Centrale, Les Pêcheurs Unis du Québec, sont des joyaux précieux parmi nos réalisations: nos coopératives de consommation sont déjà sur pied, même si elles n'ont pas atteint le degré de perfection qu'on désirerait: nos coopératives d'habitation et de construction de logements, pour s'être attaquées à un domaine fort difficile, montrent un bel esprit d'initiative et de réalisation; enfin, la coopération a atteint beaucoup d'autres domaines: les garages, le cabotage, le transport en automobile et combien d'autres!

"Il est incontestable que nous avons atteint des résultats magnifiques. Le vent est à la coopération! L'idée coopérative a gagné les esprits d'une partie considérable de notre population. C'est à notre honneur et nous devons être fiers de ce que nous avons réalisé dans ce domaine.

"C'est incontestable nos esprits sont gagnés à la coopération. Nous sommes convertis à l'idée coopérative. Je crois, cependant, à propos de faire remarquer que, dans le domaine de la conversion religieuse, les spécialistes distinguent une première conversion, une deuxième conversion et même une troisième conversion. Il en est ainsi dans les autres domaines de l'activité humaine, et particulièrement en matière de coopération. C'est que, lorsqu'on parle de conversion, le travail n'est jamais terminé. Il faut compléter, approfondir sa conversion. Il y a telle chose que la conversion en profondeur.

"La masse de nos gens ont-ils atteint, en matière de coopération, le stage de la deuxième conversion? A examiner le mouvement coopératif québécois, à voir l'isolement où se retranchent certains secteurs, je ne le crois pas. Je désire me tromper. En effet, puisque nous sommes ici pour voir notre affaire telle qu'elle est, il importe que nous nous parlions franchement. La meilleure politesse et la plus belle diplomatie sont encore celles qui, respectant les formes sans doute, ont assez de caractère et de virilité pour voir les choses telles qu'elles sont, les étudier de façon adéquate, afin d'apporter le remède approprié.

"En effet, nos coopérateurs réalisent-ils suffisamment que la coopération est un mouvement d'ensemble? Que, si la coopération doit, d'abord exister entre les individus, elle doit aussi exister entre les coopératives et les divers secteurs de la coopération?

"Les secteurs de coopération, plus développés et, conséquemment, plus influents vis-à-vis des masses et des pouvoirs publics, comprennent-ils leurs obligations et leurs devoirs vis-à-vis des autres secteurs moins fortunés?

"Ces mêmes secteurs, plus avancés dans leur oeuvre, admettent-ils que le mouvement coopératif doit être envisagé sur un palier élevé et qu'ils doivent accepter une certaine limite à leur action coopérative, c'est-à-dire ne pas empiéter sur le domaine des autres?

"Jusqu'à quel point accepte-t-on, dans certains milieux coopératifs, l'autorité même du Conseil Supérieur de la Coopération? Celui-ci est-il considéré partout comme l'organisme de doctrine, de coordination et de directive qu'il doit être? N'est-on pas plutôt porté, dans certains milieux, à croire qu'on peut marcher seul, sans tenir compte des autres secteurs? N'existe-t-il pas, dans notre magnifique mouvement, les germes de ce qu'on a appelé "l'égoïsme collectif", le pire ennemi de la véritable coopération?

"Voilà autant de questions à quoi je ne juge pas à propos de donner de réponse, mais qui peuvent servir à un sérieux examen de conscience, lequel nous acheminerait vers une deuxième, et même une troisième conversion coopérative.

"Chacun des trois fils l'en assure en pleurant" dit le père Lafontaine à propos des fils de la fable, que j'ai citée au début. Cependant, la suite de leur histoire a prouvé que ces disciples de la concorde, du moins si l'on en juge par les promesses faites à leur père, n'avaient pas passé le stage de la première conversion. Tâchons que, pour nous, coopérateurs du Québec, notre conviction soit plus forte, qu'elle dépasse la salle et les jours du congrès qui nous réunit, qu'elle dépasse l'égoïsme collectif de chacun de nos secteurs ou même d'un groupe de secteurs. Atteignons au plus vite notre deuxième et même notre troisième conversion.

"Mais, me dira-t-on, à quel signe constatera-t-on qu'un coopérateur ou un groupe de coopérateurs ont atteint le stage de la deuxième conversion coopérative? Les signes en sont nombreux: ils se rapportent tous au mieux-être de la coopération en général comme mouvement. On peut dire qu'un coopérateur ou un groupe de coopérateurs sont des coopérateurs véritables s'ils ont certes à coeur d'obtenir quelque chose de la coopération pour eux-mêmes en particulier, mais comprennent, d'autre part, qu'eux-mêmes, leurs coopératives, leur secteur coopératif ont des devoirs et des obligations envers tout le mouvement coopératif: qu'en conséquence, ils ont l'obligation de faire certains sacrifices pour le bien de la coopération comme corps.

"Ainsi, le Conseil Supérieur de la Coopération, pour jouer pleinement son rôle, a besoin du support moral et financier, de l'appui et de la reconnaissance de tous les coopérateurs du Québec, de toutes les coopératives, de tous les secteurs coopératifs! Le coopérateur, qui a atteint son deuxième degré de conviction coopérative lui accordera entièrement ce support.

"Le Mouvement Coopératif du Québec a besoin, pour fonctionner à plein, d'un plan d'ensemble, d'ordre et de méthode dans son action. Tel secteur aura à couvrir tel domaine de l'activité humaine, il aura à couvrir tout ce domaine et rien que ce domaine. Le véritable coopérateur comprendra cette discipline nécessaire et donnera son entier appui aux décisions qui seront prises et aux instructions qui seront données dans ce sens.

"Le mouvement coopératif a besoin, à l'heure actuelle, de plus de cohésion entre les coopérateurs et, aussi, entre les divers secteurs. Le véritable coopérateur doit reconnaître la nécessité de cette cohésion et travailler à la développer même s'il lui faut faire des concessions, soit par lui-même, soit par son prore secteur coopératif.

"Le mouvement coopératif est le mouvement sauveur des masses; il est susceptible d'un développement merveilleux au pays de Québec, mais il ne faut pas nous contenter seulement de la formule. Il faut, en plus, y mettre du travail, de l'initiative, de l'ordre, de la méthode, de la discipline et une bonne dose d'esprit de compréhension. Le mouvement coopératif, chez-nous, n'atteindra pas autrement les développements qu'il ambitionne.

"Une bonne législation est un premier pas dans ce sens. Ce sera la base de notre cohésion et de l'ordre que nous entendons mettre dans nos affaires. Nous devons mettre tout notre coeur, toute notre âme à la réaliser dans le sens que je viens d'indiquer. Ce sera une preuve que l'esprit de la coopération n'a pas fait que nous effleurer, mais qu'elle nous a pénétré en profondeur, que nous sommes des convertis au deuxième degré, au moins.

(à suivre la semaine prochaine.)

Dans les cantons de l'est

Ces jours derniers, nous avions l'occasion d'assister à deux assemblées de coopérateurs: celle des membres de la Soc. Coop. Agr. des Grs & Moulées de Coaticook, et celle des membres de la Soc. Coop. Agr. des Produits Laitiers de St-Félix de Kingsey.

A Coaticook, l'assemblée générale groupait un nombre imposant de coopérateurs accompagnés de leurs dames. La réunion, commencée dans la salle du Conseil, se continuait dans l'après-midi, après un dîner très bien réussi auquel avaient pris part les membres et leurs épouses.

Les coopérateurs de Coaticook ont montré un grand intérêt durant toute l'assemblée et ont posé de nombreuses questions. L'esprit qui animait tous ces cultivateurs était magnifique et si l'on peut dire que la coopération n'est pas une affaire pour rire, il n'est pas défendu de rire en coopération. Les dames ont, elles aussi, paru très intéressées à suivre les délibérations.

La présence des dames aux assemblées ne peut que rehausser ces réunions. On ne pourra jamais trop appuyer sur l'importance et l'intérêt de la femme dans l'administration des affaires de la ferme. La femme du cultivateur partage avec son mari les responsabilités des succès comme celles des insuccès de l'administration de la ferme. Il ne peut être déplacé de lui permettre à elle aussi de se renseigner sur les activités de sa coopérative, d'en connaître le fonctionnement et les projets. Il se peut souvent que le mari comprenne bien pourquoi il est membre de sa coopérative, pourquoi il doit s'y intéresser, pourquoi il doit assister à ses assemblées. Il comprend bien aussi ce que la coopérative peut faire pour lui et pour sa famille comme pour tous ses voisins. Mais quand il revient à la maison, il ne retrouve plus les arguments pour convaincre son épouse.

Donner aux dames l'occasion d'assister aux assemblées générales ou spéciales, c'est là une belle formule qui leur permettra de se renseigner et de mieux comprendre. Il peut même arriver que ce soit là la formule permettant d'augmenter considérablement les assistances aux réunions. De même aussi, ne serait-ce pas là un moyen de réchauffer la fidélité et tout ce qu'on peut en tirer, incitera son mari à y faire toutes ses transactions et à toujours passer par sa coopérative avant d'aller ailleurs.

A St-Félix de Kingsey, l'assemblée se tenait dans la magnifique salle paroissiale située au deuxième étage des bureaux et entrepôts de la société coopérative agricole. Là aussi, nous avons assisté à une belle assemblée où tous les membres présents ont pu repartir conscients que leur entreprise est en bonne santé. Ces coopérateurs, comme ceux de Coaticook, d'ailleurs, ne craignent pas de laisser à leur coopérative les ristournes que leur coopérative leur a permis de réaliser. Ces ristournes sont prêtées aux deux endroits pour une période ne dépassant pas 10 années.

Ces coopérateurs sont tous conscients que leur entreprise coopérative, qui a déjà beaucoup fait pour eux, pourra continuer encore longtemps à leur rendre service. Ils ne craignent pas de lui donner les outils dont elle aura besoin pour atteindre plus facilement ses fins.

Avec les développements des entreprises coopératives, avec la multiplication des problèmes et des difficultés, les administrateurs ne craignent pas de s'attaquer à la tâche avec confiance. Les sacrifices furent nombreux, mais on les a toujours affrontés. On a aujourd'hui des résultats concrets et la coopération agricole, "secteur de base du mouvement coopératif québecois", a pu ainsi contribuer pour une très large part à l'émancipation de la classe rurale.

Nous réitérons ici aux administrateurs de ces sociétés nos félicitations pour la manière avec laquelle ils ont conduit les destinées des entreprises dont ils étaient responsables. Aux nouveaux élus, nos félicitations et nous leur souhaitons de continuer le travail commencé afin que leurs coopératives continuent vers le progrès.

A tous les administrateurs de coopératives, je me permettrai cependant de citer un vieux coopérateur de St-Félix qui, prenant sa retraite bien méritée après 27 années de coopération active, résumait en quelques mots le travail fait et donnait sans le vouloir le pourquoi des résultats: "Les sacrifices, on ne s'en est jamais exempté: quand il y en a eu, on les a faits."

M. HARDY, agronome

La récolte...

(Suite de la première page)

BETTERAVES

1944—16,000 tonnes
1945— 9,800 tonnes
1946—18,000 tonnes
1947—10,500 tonnes
1948—25,000 (estimé)

SUCRE

1944—35,000 sacs
1945—18,000 sacs
1946—45,000 sacs
1947—25,000 sacs
1948—65,000 (estimé)

Voici la teneur du communiqué officiel remis à la presse par la Raffineric:

"La Raffinerie de Sucre de Betterave de St-Hilaire a mis sa fabrication en route le lundi 25 octobre. Les réceptions de betteraves ont commencé le 11 octobre et depuis cette date, l'usine a reçu par jour, 1,500 et même 1,700 tonnes de betteraves. Les cultivateurs paraissent très satisfaits des rendements qu'ils ont obtenus. Les betteraves sont en général, grosses et riches en sucre.

"La Raffinerie s'attend à traiter près de 25,000 tonnes et produire ainsi environ 65,,000 poches de sucre de 100 livres, plus de 1,200 tonnes de mélasse et plus de 1,200 tonnes de pulpe, représentant ensemble une valeur de tout près de trois-quart de million de dollars.

"L'arrachage des betteraves s'est effectué dans de bonnes conditions. Des machines arracheuses-décolleteuses-chargeuses de marque International et de marque française Moreau ont semblé donner satisfaction aux producteurs et il est ainsi démontré que la mécanisation de la culture de la betterave à sucre fait des progrès tous les ans".

Etablissement rural

Un grand pas dans la bonne voie

Il convient de savoir gré au Ministère de l'Agriculture, et notamment à MM. J.-Chs. Magnan et J.-P. Lettre du Service de l'Enseignement agricole, d'avoir mis au programme de leurs cours aux professeurs des Ecoles Moyennes d'Agriculture, dans la semaine d'étude qui s'est tenue du 10 au 15 d'octobre à l'école Noé-Ponton de Sherbrooke, le problème vital de l'établissement rural, et en particulier de l'orientation à donner à la jeunesse agricole à la fin de l'amener à se fixer définitivement dans son milieu natal.

Ce qu'avaient en vue les directeurs de cette semaine d'étude était d'abord de familiariser les professeurs des Ecoles Moyennes d'Agriculture, qui s'étaient rendus au nombre de 60 environ, avec l'ampleur de ce problème. Si tous ces gens, rompus au métier de l'enseignement, avaient déjà une idée des besoins d'établissement à la campagne, tous n'en ont pas moins enrichi leurs connaissances, tous, pour avoir entendu exposer les divers modes d'établissement qui peuvent s'offrir à la jeunesse, seront dorénavant plus en mesure de guider leurs jeunes dans une occupation de leur choix à la fin de leur faire rendre dans la société des services à la fois humains et économiques de plus grande importance. Sans doute, maintenant que les esprits sont mieux renseignés sur le sujet, le Ministère de l'Agriculture ne devrait pas tarder à inscrire définitivement au programme de ces écoles moyennes d'agriculture, l'établissement rural, vu la nécessité pressante de renseigner parfaitement les jeunes sur les avantagees que peuvent leur offrir les divers plans de Colonisation, le Crédit Agricole et enfin la variété des métiers ruraux. L'on constate très souvent en effet que le jeune homme est bien imparfaitement instruit de l'appui qu'il peut recevoir du pouvoir public, par le truchement de l'un ou de l'autre de ses Ministères, dans son établissement.

Il est aussi une autre leçon à dégager de cette réunion des autorités du Ministère, d'hommes renseignés en dehors du Ministère, de professeurs, de représentants des mouvements de l'U.C.C. et de la J.A.C. qui participèrent aux diverses discussions; c'est la nécessité d'une collaboration de plus en plus étroite entre ceux qui entendent aller de l'avant dans la recherche de solutions avantageuses pour l'établissement de notre nombreuse jeunesse. Il n'y eut dans toutes les discussions aucune parole discordante, aucune critique qui ne visa à un perfectionnement quelconque, soit des méthodes à mettre de l'avant pour le bien général.

Le plus tôt l'on réussira à joindre les efforts de tous ceux qui veulent réellement tenter de régler le problème si épineux du maintien au sol à la campagne des hommes et des femmes de demain, tant dans le domaine de l'éducation que dans celui de l'établissement, le plus tôt l'on sera engagé sur la voie réelle du progrès. L'initiative de la semaine dernière est à n'en pas douter un grand pas dans la bonne voie.

C.-E. COUTURE.

Election fixée au 14 décembre

A la suite d'un arrêté ministériel passé au cours d'une séance du cabinet des ministres tenue la semaine dernière, une élection complémentaire sera tenue le 14 décembre dans le comté de Brome, devenu vacant par la suite de la mort de l'hon. Jonathan Robinson, ancien ministre des Mines dans le gouvernement Duplessis. Des brefs ont été émis à cette fin. La présentation officielle des candidats aura lieu le 7 décembre et la votation, le 14. Le président d'élection est M. J.-Arthur Lefebvre, de Knowlton, régistrateur.



Son Excellence Mgr Maurice BEAUDOUX, sacré évêque du nouveau diocèse de St-Paul, en Alberta, par Son Excellence Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada, assisté de NN. SS. Prud'homme et Pocock.

La politique dans l'arène fédérale

Le parti libéral vient de remporter deux victoires aux élections complémentaires tenues récemment, l'une dans la province d'Ontario, l'autre en Saskatchewan. Il s'agit d'Algoma-Est où le nouveau ministre des Affaires extérieures, l'hon. M. L. B. Pearson, briguait les suffrages, et de Rosthern, où M. W.-A. Boucher, candidat du gouvernement, a triomphé de ses adversaires CCF et créditiste. Dans l'un et l'autre comté, le parti conservateur-progressiste n'avait pas de candidats et les majorités libérales ont été substantielles.

Le premier ministre intérimaire, l'hon. M. Louis Saint-Laurent, vient d'annoncer la tenue de deux autres élections complémentaires, l'une dans Digby-Annapolis (Nouvelle-Ecosse), le 13 décembre, l'autre dans Carleton (Ontario), le 20 décembre. Le premier comté est devenu vacant par suite du départ de l'hon. J. L. Ilsley, ancien ministre des Finances et de la Justice; le deuxième, celui de Carleton, devient vacant par suite de la démission de M. Russell Boucher, député conservateur, qui met son comté à la disposition du nouveau chef du parti conservateur-progressiste, l'hon. M. George Drew. M. Saint-Laurent a déclaré que le parti libéral ne ferait pas d'opposition à M. Drew dans Carleton.

A la suite de ces deux élections, il ne restera qu'un seul comté vacant, celui de Laval-Deux-Montagnes, dans la province de Québec. Le premier ministre intérimaire a dit qu'une élection dans ce dernier comté serait tenue avant la prochaine session fédérale.

Une exposition de produits avicoles

A Montréal, du 8 au 10 novembre. — Invitation aux producteurs et aux consommateurs.

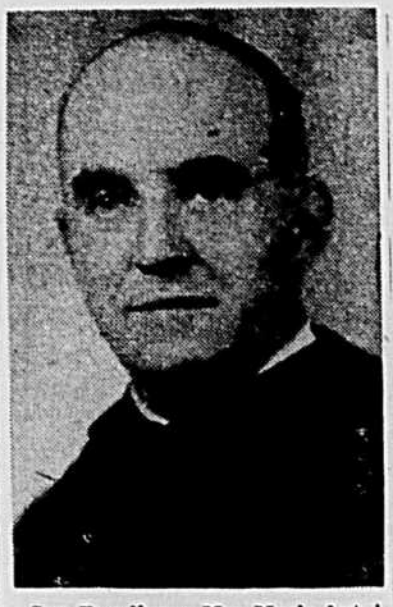
Les 8, 9 et 10 novembre, en l'Hôtel Mont-Royal, Montréal, aura lieu une exposition éducative organisée par le Comité des Industries Avicoles du Québec. Le programme de l'exposition comprend une série de conférence traitant de la production de chair de volaille et d'oeufs de première qualité, et tout particulièrement des méthodes les plus modernes de vente et de réfrigération de la chair de volaille. Durant l'exposition, le public sera à même d'étudier les modes les plus récents pour le choix des sujets reproducteurs, l'alimentation et l'élevage des troupeaux, ainsi que pour la préparation de la chair de volaille. De plus, l'installation d'un poste de classification permettra aux visiteurs d'assister à la classification et à l'empaquetage des oeufs. Des démonstrations culinaires seront également données présentant la dinde rôtie, le poulet rôti, le poulet braisé, et le public pourra profiter de suggestions modernes et économiques dans la consommation de volaille et poulet dépecés.

Les conférences inscrites au programme seront données en français et en anglais alternativement et les orateurs qui ont été choisis jouissent d'une grande renommée dans le monde avicole des Etats-Unis et du Canada. L'ouverture officielle de l'exposition aura lieu le lundi, 8 novembre, dans l'après-midi, et le public sera admis dans la soirée. Le programme se continuera dans l'après-midi et la soirée de mardi et mercredi, les 9 et 10 novembre.

Les personnes intéressées sont invitées à asister aux conférences et à visiter les exhibits. Des chambres ont été réservées à l'Hôtel Mont-Royal pour les visiteurs de l'extérieur, et tous les détails se rapportant au programme ainsi qu'à la réservation de chambre d'hôtel pourront être obtenus du Secrétaire, Comité des Industries Avicoles du Québec, 822 est, rue Sherbrooke, Montréal.



Cette vue donne sur l'immense cour de la Raffinerie de St-Hilaire où, depuis peu de temps, s'entassent environ 25,000 tonnes de betteraves à sucre. A l'[illegible] la "montagne" de racines. Les betteraves seront dirigées vers l'usine au moyen d'un fort courant d'eau suivant le canal quiparait à l'avant de la photo. La Raffinerie commence ses opérations cette semaine.



Son Excellence Mgr Marie-Antoine Roy, o.f.m., premier évêque d'Edmundston, N.-B., décédé subitement la semaine dernière. Originaire du Québec, il avait été élevé à la dignité épiscopale il y a trois ans.

L'industrie beurrière

Le gouvernement fédéral songerait à conclure d'autres ententes pour l'importation d'une quantité supplémentaire de beurre. On dit en effet que les 15 millions de livres qui doivent nous arriver du Danemark, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie ne suffiront pas pour enrayer la pénurie prévue pour l'hiver prochain et mettre à la disposition des consommateurs canadiens les approvisionnements nécessaires. On fait remarquer à ce sujet que 15 millions de livres ne représentent après tout qu'un peu plus d'une livre par tête de population. Une quantité additionnelle de 5 millions de livres s'imposerait si l'on veut faire face aux besoins de la consommation. On fait également remarquer que les approvisionnements de beurre domestique vont décroissant et sont de beaucoup plus bas que ceux dont on disposait à pareille date l'an dernier. Interrogés à ce sujet, les fonctionnaires du ministère du Commerce ont refusé de confirmer la nouvelle.

La distribution

La commission des prix a annoncé qu'elle se prépare à diriger vers d'autres points du pays, s'il y a lieu, les envois de beurre de l'ouest canadien expédiés par quantités de 10,000 livres ou plus.

Depuis le 1er novembre, les distributeurs de beurre de crémerie du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta doivent obtenir des permis pour expédier ce produit en Colombie Britannique, en Ontario, dans la Québec et les provinces maritimes, "afin d'assurer une distribution équitable".

Le permis ne sera pas exigé cependant lorsqu'il s'agira de quantités inférieures à 10,000 livres.

Réduction des stocks

En général les Canadiens mangent plus de beurre qu'ils n'en consommaient l'an dernier. L'Office fédéral de la Statistique rapportait dernièrement que nos approvisionnements de beurre avaient diminué de 34 millions de livres en septembre comparativement à 35 millions et quart en août—mois record, cette année—et 32 millions et demi en septembre de l'an dernier.

Par tête de population, ces quantités représentent 2.65 livres en septembre 1948, 2.75 livres en août et 2.58 livres en septembre 1947.

Le volume écoulé au cours des neuf premiers mois de l'année (du 1er janvier au 30 septembre) s'établit à 270,750,000 de livres, soit une augmentation de 13 millions de livres sur la période correspondante de l'an dernier; par tête: 21.08 livres cette année comparativement à 20.48 l'an dernier.

Le même office dit que le volume de beurre en entrepôt le 1er octobre était de 43¼% plus élevé qu'un mois auparavant,

(Suite à la page 21)

Mort subite d'un évêque

Son Excellence Mgr Marie-Antoine Roy, o.f.m., premier évêque d'Edmundston, Nouveau-Brunswick.

Son Excellence Mgr Marie-Antoine Roy, évêque d'Edmundston, Nouveau-Brunswick, est décédé subitement, le 27 octobre dernier, à l'âge de 55 ans. Il devint le premier évêque de ce diocese en 1945, et il était le premier franciscain à être consacré évêque au Canada. Quatrième d'âge d'une famille de 16 enfants, il naquit à St-Michel de Bellechasse, où sa mère vit encore. Six de ses frères sont dans le sacerdoce alors qu'un septième est mort pendant qu'il se preparait à devenir franciscain.

Mgr Roy est un ancien du Séminaire de Québec. Il avait été ordonné prêtre en 1917 par le cardinal Begin. Après une année passée à Ste-Croix-de-Lotbinière, comme vicaire de la paroisse, il entra chez les franciscains où il prononçait ses voeux solennels en 1921. Sa réputation d'orateur et d'écrivain était très grande.

Mgr Marie-Antoine Roy laisse: sa mère, Mme Arthur Roy, de St-Michel de Bellechasse; ses frères: M. l'abbé Albert Roy, curé de St-Grégoire de Montmorency, M. l'abbé Evariste Roy, curé de St-Simon les Mines (Beauce), le R.P. Reginald Roy, O.F.M. (Biddeford, Maine), le R.P. Lucien Roy, S.J., Immaculée-Conception, Montréal; ses soeurs: la R. Mère Saint-Michel, Adoratrice du Précieux Sang (Japon), la R. Mère Saint-Bonaventure, Ursuline, couvent de Mérici, Québec, la R. Mère Saint-Edgide, des Jésus-Marie, de Woonsocket, R.I., Mlle Jeanne Roy, Saint-Michel de Bellechasse.

S.E. Mgr Marie-Antoine Roy était frère de Mgr Egide Roy, exprefet Apostolique de Kagoshima, Japon, décédé en 1947.

Nouvel aumônier

M. l'abbé Benoit LANTAGNE, de l'Ecole moyenne d'Agriculture de Rimouski, a été récemment nommé aumônier de l'U.C.C. diocésaine de Rimouski-ouest. Il remplace M. l'abbé Léon Beaulieu dont nous regrettons le départ après de fructueux services à l'U.C.C.

A la personne qui est

SOURDE

et fatiguée de s'efforcer

d'entendre

● Vous est-il désagréable de ne pouvoir entendre la musique, les voix de ceux qui vous sont chers, tous les sons qui font la vie ce qu'elle est?

Les sons qui étaient perdus depuis longtemps — même les conversations à voix basse, les sermons à l'église et les discussions d'affaires, à plusieurs voix, vous reviennent tous grâce au Beltone, l'appareil auditif complet.

Ce petit appareil compact ne pesant que quelques onces est tout ce que vous devez porter. Les ennuis causés par les anciens appareils encombrants disparaissent pour toujours. Plus de séries de batteries lourdes et encombrantes. Pas de fils gênants venant des batteries. Le Beltone reproduit fidèlement les sons que vous désirez entendre — la musique et la joie des voix que vous aimez entendre, sans ennuis ou incommodités.

GRATIS! Apprenez comment le Beltone découvre beaucoup mieux et plus clairement, des sons que vous croyiez perdus à tout jamais peut-être. Vous n'avez qu'à poster le coupon ci-bas et vous recevrez la brochure gratuite. Aucune obligation.



POSTEZ LE COUPON POUR BROCHURE GRATUITE

Beltone Hearing Aid Co., Dépt LTN-11-3 1450 West 19 Stret, Chicago 8, Illinois.
S'il vous plait m'envoyer sans frais ni obligation, le nouveau livret GRATIS sur les faits intéressants, sur la SURDITE et la FAÇON de la COMBATTRE.

Nom _____

Adresse _____



Les cimetières ne sont l'asile de la terreur: ils sont une demeure et un lieu de repos. Là sont endormis ceux qui nous ont précédés et parfois ceux dont le visage nous était familier. La croix qui couronne les monuments dit l'espoir en Dieu, en sa miséricorde, en son éternité. Nous reverrons, avec des yeux de chair, au jour de la résurrection, ceux pour qui nous avons prié. Mais précisément il faut verser l'aumône de la prière. N'est-ce pas novembre et n'est-ce pas le mois des morts ?

A Beauceville, le 9 novembre

Journée d'étude coopérative

Tous les gérants et les membres les conseils d'administration des sociétés coopératives agricoles du comté de Beauce sont convoqués à une journée d'étude annoncée pour le 9 novembre a Beauceville en la salle municipale.

Cette réunion est organisée par le Service de l'Economie rurale du ministère de l'Agriculture de Québec en coopération avec les dirigeants du mouvement coopératif local et messieurs les agronomes divisionnaires.

Au programme: revue des activités de chaque société; devoirs et responsabilités des gérants et conseillers, finance des coopératives et administration générale.

Tous les secteurs de la coopération seront représentés. La liste des invités spéciaux comprend en effet les noms de MM. Pierre Turgeon, directeur de la Coopérative Fédérée, Nap. Mathieu, président de la Fédération de la Fédération de l'U. C. C. de Québec-sud; Elias Vachon, délégué des Caisses Populaires; Louis Bolduc, du secteur des coopératives de consommation; et Adrien Sylvain, représentant les coopératives d'électricite.

MM. J.-L. Descôteaux, chef du Service de l'Economie rurale et Léo Filion, secrétaire du Conseil Supérieur de la Coopération, sont également au programme.

Selon le bilan des affaires coopératives rapportées au Service de l'Economie rurale, au 31 mars 1947, le comté de Beauce compte 17 sociétés coopératives agricoles groupant 1,376 membres. Le chiffre d'affaires global de ces coopératives s'établissant à $1,754,810.

Les fabricants en congrès à Sherbrooke

La Fédération des Fabricants de Produits Laitiers du Québec a tenu son congrès annuel dans la Cité de Sherbrooke, ces jours derniers, sous la présidence de M. Horace Lamarche, de Lachute, président de la F.F.P.L.

M. Wilfrid Girouard, président de la Volcano Ltée et directeur de l'A.P.L., a prononcé une causerie intitulée "Sécurité de l'industrie laitière par de meilleures relations sociales. Il avait été présenté à l'assistance par le Dr H.-L. Bérard, directeur de l'Ecole de Laiterie Provinciale, de Saint-Hyacinthe, et il fut remercié par M. Lionel Beaudet, président de Lactantia Ltée, de Victoriaville.

Il y eut aussi un forum, ou discussion générale, sous la présidence de M. P.-E. Bégin, directeur de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Puis eut lieu une assemblée du Club des Pionniers en industrie laitière sous la présidence de M Roméo Séguin, suivie de la remise de trophées aux nouveaux membres. Pendant ce temps, les dames prenaient part à une réception au Club Social.

Au diner qui clôtura le congrès, des discours furent prononcés par plusieurs personnalités dont S. E. Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke ; Laurent Barré, ministre de l'Agriculture ; l'hon. Johnny Bourque, ministre des Terres et Forêts ; M. J.-P. Nadeau, président de l'Association des techniciens de l'industrie laitière de la province, et autres.

Prochain congrès des maraîchers

Les membres de l'Association des jardiniers-maraîchers du disctrict de Québec tiendront leur assemblée annuelle, le 9 novembre, à l'hôtel "Au Vatel", de Charlesbourg, sous la présidence de M. Arthur Noreau, de Neuville.

Un dîner clôturera ces assises horticoles au cours duquel le conférencier d'honneur, M. Auguste Scott, chef de la division des sols, au Service de la Grande Culture, présentera un travail élaboré sur le traitement des sols en fonction des exigences des plantes horticoles.

Le conférencier sera présenté par M. J.-H. Lavoie, directeur du Service de l'Horticulture et remercié par l'hon. Laurent Barré, invités d'honneur.



Voici l'un des plus beaux paysages que crée la maladie hollandaise des ormes. Le squelette atteste le passage de la mort. On voit que toutes les précautions sont prises en notre province pour éviter la contagion! ... Cette photographie a été cueillie sur la route de Lavaltrie, (Comté de Berthier).

Eleveurs réunis à Berthierville

Les membres du Club de la Mauricie, éleveurs de chevaux et bovins Canadiens, se sont réunis en assemblée annuelle, à Berthierville, sous la présidence de M. Léon Girardin, de Yamachiche. Ils venaient des comtés de St-Maurice, Berthire, Joliette, L'Assomption, Maskinongé et Montcalm.

Après une revue des activités de l'année par M. Armand Bourassa, secrétaire du Club, M. Marc Leclerc, secrétaire des Sociétés d'Eleveurs de chevaux et Bovins Canadiens dirigea un forum sur des quqestions d'élevage.

M. G.-S. Foucher, agronome de Berthier, a prisc la parole. Les élections annuelles ont donné le résultat suivant Président, M. Léon Girardin, de Yamachiche; vice-président, M. Jos. Aubuchon, de St-Norbert; secrétaire, M. Armand Bourassa, de Yamachiche; directeurs, MM. L.-I. Villemaire, de Ste-Julienne; Télesphore Thouin, de Repentigny, et Arthur Fréchette, de St-Norbert.

D'intéressantes vues animées données par le Service de Ciné-Photo ont terminé la réunion. Un prix de présence donné par la Cie Green Cross a été gagné par M. Dnoat Coulombe.

Vers l'épuisement de nos bois mous

Le vice-président de l'Association forestière canadienne, M. Gordon Goodwin, a fait dernièrement une conférence au cours de laquelle il a souligné le prélèvement annuel considérable des bois mous conifères destinés à l'industri canadienne. M. Goodwin a déclaré autres choses:-

"Environ 75% des coupes de bois sont effectués dans nos réserves de bois mou et la quantité encore exploitable serait d'environ 133 billions de pieds cubes. La production forestière annuelle au Canada est de 2,680 millions de pieds cubes sont détruits, chaque années, pa le feu, les insectes, les maladies, etc.", a dit M. Goodwin.

"Si nous prenons le montant total des réserves encore disponibles et le divisons par le chiffre de la consommation ajouté à celui des pertes causées par les fléaux susmentionnés, nous obtenons le nombre 53, c'est-à-dire 53 ans."

"Par forêts accessibles, a-t-il expliqué, "j'entends celles que l'industrie peut exploiter de façon économique. Le total des réserves de bois mou canadien, y compris celles des régions inaccessibles, ne dureraient d'ailleurs que 73 ans si l'on s'en tient aux méthodes d'opération actuelles.

Il est possible, toutefois, a ajouté M. Goodwin, que de nouvelles pousses puisent croître à l'état de bois marchand, d'ici cette période de temps, prolongeant ainsi la durée de nos réserves. Mais il y a également les hasards du feu qui peuvent jouer dans un sens comme dans l'autre.

Demandez immédiatement

la brochure

Comment rendre une exploitation agricole profitable

par



Albert GOSSELIN, B.S.A., économiste au ministère fédéral de l'Agriculture.

C'est le vingt-deuxième cours à domicile de l'U.C.C. mis en une brochure d'environ deux cents pages, maintenant hors des presses et en vente au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger. Montréal, P.Q.

REFRIGERATION
commerciale et industrielle

VENTE — INSTALLATION — SERVICE

Tout genre d'appareils frigorifiques pour

Laiteries–Beurreries–Fromageries
Fermes–Hôtels–Entropôts, etc.

Pour refroidisseurs à lait, nous avons en magasin les unités de toutes dimensions, pour installation dans les bassins de toute description.

Renseignements techniques gratuits sur demande

Consultez des spécialistes en réfrigération

FRIGO LIMITED LIMITÉE

20 années d'expérience à votre service

ANDRE BLANCHARD
Directeur-Ingénieur

J.-ARMAND BONNY
Directeur-Gérant des Ventes

1290, Jean-Talon E. Montréal, TA. 7236

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

L'année 1947 a produit des résultats supérieurs à ceux des années précédentes

Rapport du conseil d'administration aux membres de la Société pour l'année 1947 — Décisions importantes prises au cours de cet exercice. — Etudes du bilan

Ce qui suit est le texte entier du rapport du conseil d'administration aux membres de la Mutuelle vie de l'U.C.C., tel que lu et approuvé à la onzième assemblée générale de la Société. Le document porte les signatures du président, M. J.-Abel Marion, et du secrétaire, M. Pierre-Eugène Proulx.

Vos administrateurs sont heureux de vous soumettre le onzième rapport annuel de votre Société. Ce rapport couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 1947.

On se souvient que, dans l'ensemble, l'année 1947 a été particulièrement défavorable aux cultivateurs. La hausse du coût de production, la rareté de la main-d'oeuvre et tout spécialement le rendement déficitaire des récoltes ont affecté considérablement leurs budgets. Malgré toutes ces difficultés, votre Société a continué à enregistrer des progrès remarquables. On peut même dire qu'au point de vue financier l'année 1947 a produit des résultats supérieurs à ceux des années précédentes. Nous n'hésitons pas à attribuer ces succès à une meilleure intelligence des intérêts professionnels et à une propagande plus intense et mieux dirigée.

Au cours de l'année 1947, nous avons mis ou remis en vigueur, 2,968 polices, formant un montant d'assurance de $2,781,200, soit $1,416,200 d'assurance adulte et $1,365,000 d'assurance infantile. Comparés à ceux de 1946, ces résultats représentent une augmentation de $40,100, soit d'environ 1½ pour cent. Au 31 décembre dernier, nous avions en vigueur 13,201 polices formant un total de $11,639,400 d'assurance, soit $7,052,500 d'assurance adulte et 4,586,900 d'assurance infantile. Au cours de l'année 1947, les émissions d'assurance infantile n'ont été que sensiblement inférieures aux émissions d'assurance adulte.

Nos recettes de l'année 1947 se sont élevées à $287,272.42. Cette somme comprend des primes pour un montant de $267,606 05, soit $56,814.34 de plus que pour l'exercice précédent, et des intérêts pour un montant de $18,869.04, soit une augmentation de $4,578.33 sur le chiffre correspondant de l'exercice antérieur. A ces recettes, s'ajoute un montant de $594.36 formé de ristournes laissées en dépôt au cours de l'année et un montant de $202.97 formé de diverses contributions spéciales.

Pendant l'année 1947, la caisse d'assurance-vie a déboursé $16,096.79, soit $11,500 en bénéfices au décès, $171.94 en bénéfices à l'invalidité, $1,232.95 en valeurs de rachat et $3,191 90 en ristournes aux assurés. Celà porte à $68,389.24 les déboursés de toute nature effectués par la caisse d'assurance-vie depuis la fondation de la Société. La caisse d'assurance infantile a déboursé en 1947 $3,123.14, soit $2,250 en bénéfices au décès, $39.78 en bénéfices au décès du contractant, $59.99 en valeurs de rachat et $573.37 en ristournes. Depuis les débuts de la Société, la caisse d'assurance infantile a déboursé, en tout, $8,086.65. Quant à la caisse d'administration, elle a déboursé en 1947 $79,387.78, pourvoyant à tous les besoins de la Société.

L'exercice 1947 s'est terminé avec un excédent des recettes sur les déboursés de $188,664.71, à rapprocher d'un excédent global de $443,190.95 pour les dix exercices antérieurs. Au 31 décembre 1947, l'excédent accumulé des trois caisses, ou l'actif au grand-livre, formait un total de $631,855.66, réparti comme suit:

Caisse d'assurance-vie, $475-123.82.

Caisse d'assurance infantile, $145,487.40.

Caisse d'administration, $11,244.44.

Au 31 décembre dernier, les livres de la Société montraient un actif total de $642,837 87, ayant augmenté de $191,946.05, ou d'environ 43 pour cent, pendant l'année. Les réserves mathématiques établies pour les polices émises avant 1942 et depuis 1947, d'après la table de mortalité Commissioners Standard Ordinary 1941 (modifiée) au taux de 3% et, pour les polices émises de 1942 à 1947, d'après la table de mortalité American Experience au taux de 3½%, avec assurance temporaire pour la première année, formaient un montant de $522,676.26, supérieur de $155,963.46 au montant de l'année précédente. Outre ces réserves légales, nous avions une réserve de $9,037.40 pour règlements en cours à la fin de l'exercice, une réserve de $1,981.15 pourvoyant au rétablissement éventuel des polices annulées, et une réserve de $33,061.33 pour ristournes aux assurés.

Le passif total de la Société, y compris la réserve puor ristournes, s'établissait au 31 décembre à $586,190.84, laissant un surplus de $56,647.03. Voici comment s'établit le compte de surplus:

Surplus et réserves spéciales au décembre 1946		$37,730.21
Moins: Ajustement des réserves mathématiques	$10,000.00	
Ristournes déclarées en 1947	6,155.02	16,155.02
Solde		$21,575.19
Plus: Excédent de l'exercice 1947		43,400.87
Total		$64,976.06
Moins: Ajustement de la réserve pour ristournes aux assurés		8,329.03
Surplus au 31 décembre 1947		$56,647.03

En fin d'exercice, nous avons ajouté comme suit nos réserves spéciales: réserve pour dépréciation éventuelle des titres du portefeuille majorée de $4,180.05 à $12,000; réserve pour décès surnuméraires majorée de $5,000 à $20,000. Une nouvelle réserve de $15,000 a été créée pour pourvoir à l'ajustement d'une partie additionnelle des réserves mathématiques au cours de l'exercice 1948.

Ces régularisations de fin d'exercice étant faites, il nous reste un surplus non-réparti de $9,647.03, supérieur de $4,736.77 au surplus non-réparti à la fin de l'exercice 1946.

Parmi les décisions importantes adoptées par vos administrateurs depuis cette dernière assemblée générale, nous croyons opportun de vous signaler les suivantes:

1. Prêt hypothécaire consenti aux Fédérations de l'U.C.C. de Rimouski-est et de Rimouski-ouest pour leur permettre l'achat d'un immeuble destiné à abriter le secrétariat de ces fédérations et les services connexes;

2. Prêt hypothécaire consenti sur l'immeuble qui abrite les bureaux de la J.A.C., à Outremont;

3. Prêt hypothécaire consenti au Syndicat coopératif Les Abattoirs du Saguenay, St-Bruno, Lac

(Suite à la page 20)

Peu, mais de bon coeur

Un prêtre du séminaire de Québec descendait, l'autre jour, une rue de la vieille capitale. Un bûcheron, chemise à carreaux, paquetage au dos, l'arrête :

Pardon, M. l'abbé ! L'université, s'il vous plait ?

Et le passant d'expliquer qu'il n'est pas riche, mais qu'il veut faire quelque chose pour l'université Laval !

Il tire quelques billets de sa poche, en extrait $1 à l'intention de l'Aide à Laval et le remet au prêtre :

— "Tenez, monsieur l'abbé, vous "leur" donnerez ça. . . C'est peu, mais c'est de bon coeur !"

SEULEMENT ! $239



Le nouveau modèle Hornet DJ, à longueur de coupe de 16 pouces. *Pesant environ 30 livres.

Conçu et dessiné par des hommes qui connaissent les scies mécaniques, ce nouveau modèle allie le meilleur rendement, la légèreté, la sûreté et la facilité de fonctionnement. Puissant, doux, coupant rapidement et assez robuste pour résister aux plus rudes besognes. Sa légèreté vous assure liberté de mouvements et diminue la fatigue du travail. Voyez une démonstration ou demandez tous les détails.

*Nous en avons de 20", 24" et 30" de longueur. Dessiné, conçu et fabriqué par :

HORNET INDUSTRIES LIMITED
GUELPH ONTARIO

Concessionnaires:

MARIBEC LIMITED
7192, ave Grand près de la gare Jean-Talon Montréal — Tél. Do. 0532



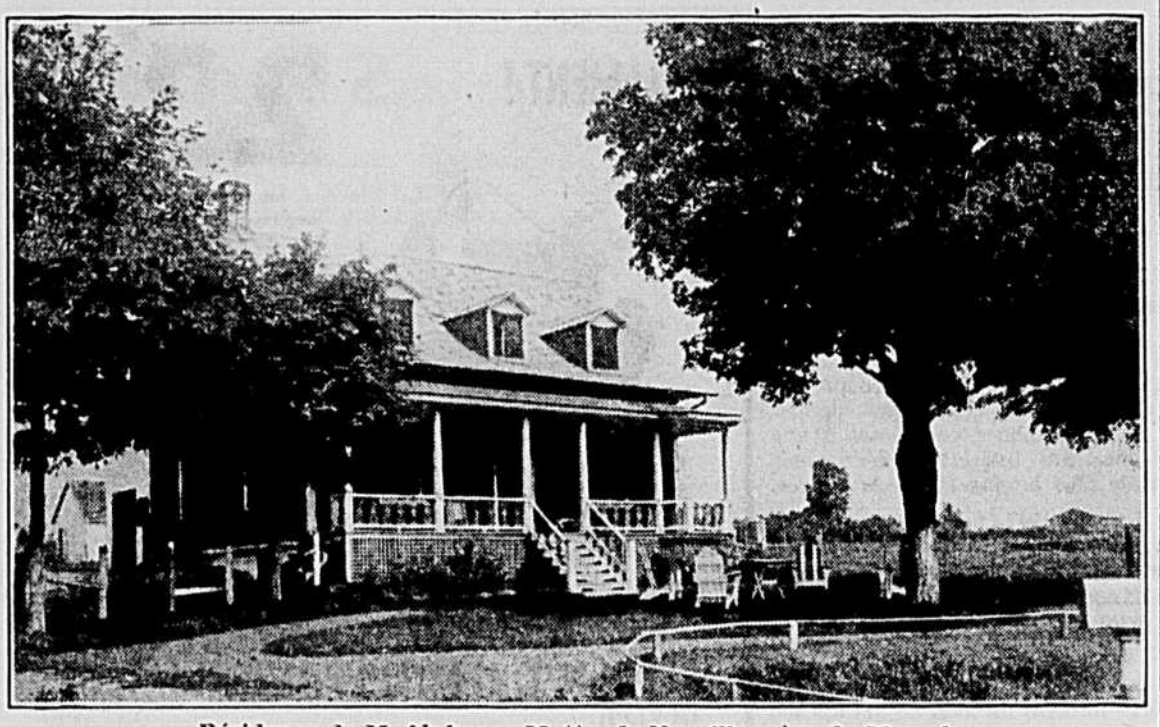
Il s'appelle peut-être Emile Legault, George Wilson ou Patrick O'Reilly. Il est cultivateur, avocat, menuisier, agent d'immeuble, banquier ou peut-être instituteur. C'est peut-être même un de nos propres employés. Sa femme ou sa mère est peut-être aussi au nombre de nos actionnaires. A tout événement, cet actionnaire moyen et les quelque 5,000 autres Canadiens qui représentent tous les degrés de l'échelle sociale sont véritablement les propriétaires de la Compagnie Dominion Textile Limitée. L'an dernier, comme groupe, ils ont fait des affaires pour une somme de $57,838,394. C'est en effet là la somme totale des revenus de la Compagnie au cours de l'année.

Mais, simplifions le tableau et disons que chaque actionnaire a fait pour $11,567.67 d'affaires. C'est là l'argent qu'il a retiré. Mais, maintenant, voyons ce qu'il a dû débourser pour faire ces recettes. Voici l'analyse en gros des déboursés encourus par chaque actionnaire:

Matériel brut (du coton brut, surtout)	$5,730.85
Produits chimiques, empois, teintures, caisses d'emballage, autres approvisionnements et frais d'exploitation, tels que pour réparations, combustible, électricité pour le fonctionnement des machines et l'éclairage, pensions, assurances et autres dépenses du genre	$2,184.68
Sommes payées aux employés	$2,628.16
Taxes	$ 457.01
Investissement supplémentaire permettant de maintenir l'entreprise dans un état de stabilité	$ 178.01
Profit net reçu par l'actionnaire moyen (sur lequel il devra payer ses impôts personnels)	$ 388.96

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

FABRICANTS DES PRODUITS Tex-made



Résidence de M. Alphonse Matte, de Neuville, père de Marcel, lauréat du Mérite agricole juvénile en 1948.

Quelques minutes avec Marcel Matte, lauréat du Mérite agricole juvénile en 1948

Reportage de Frs Fleury

Le concours du Mérite Agricole juvénile est une institution exclusive à la province de Québec. Il a été fondé par le ministère de l'Agriculture. Son administration relève du Service de l'enseignement agricole (Division des cercles de Jeunes agriculteurs). Ce concours est ouvert aux membres de groupements de jeunes agriculteurs localisés dans la région où se tient celui du Mérite Agricole senior.

Le concours comprend deux catégories de concurrents: les clubistes nantis d'un diplôme de capacité agricole décerné par une Ecole moyenne d'Agriculture et ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune de fréquenter ces maisons d'éducation et de formation professionnelles.

M. Marcel Matte, fils d'Alphonse, de Neuville, qui a mérité la Médaille d'or cette année, est le vainqueur du premier groupe.

Outre sa médaille, dont il est légitimement fier parce qu'elle le classe parmi une phalange de champions qui jettent beaucoup de lustre sur l'élite de notre jeunesse terrienne, le décoré de 1948 reçoit, le trophée officiel de la province, témoignant de sa personnalité et de sa compétence professionnelle et, comme récompense du travail et de l'effort persévérant déployés tant au service de la ferme paternelle que du groupement paroissial de jeunes agriculteurs dont il est le secrétaire, un prix en argent de $50.

Le lauréat

Marcel est d'une famille de 10 enfants: huit garçons et deux filles. Deux sont morts; deux filles sont en religion, ses autres frères, sauf son ainé, Dominique, diplômé de l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélémy et régisseur de la ferme des RR. SS. Ste-Jeanne d'Arc, de Bergeville, près Québec, sont encore aux études.

Marcel a fait ses études primaires aux collèges des Frères de l'Instruction Chrétienne, de Neuville. Il a fait sa 9e année, puis est resté à la ferme depuis. Durant l'année scolaire, il est seul avec son père pour partager les travaux et les responsabilités de l'entreprise familiale qu'il nous décrira comme suit:



M. Marcel Matte (fils d'Alphonse), de Neuville, lauréat de la Médaille d'Or du Mérite agricole juvénile en 1948 (section des diplômés du cours moyen d'agriculture).

(Photo du Service de Ciné-photographie)

"J'habite le toit familial avec mon père et ma mère. Notre ferme a 90 arpents de superficie. Mon père l'a reçue en héritage de mon grand-père qui s'y était établi il y a 60 ans. Le sol est très varié, mais rend bien en général, s'il est traité convenablement". C'est une ferme à culture mixte. Les productions principales sont le lait, le porc, les cultures maraichères notamment de carottes et d'oignons. Un verger de 60 pommiers et un poulailler de 50 poules complètent l'organisation.

Ces cultures se répartissent comme suit: à part les prairies, 16 arpents sont ensemencés de grains mélangés; 4½ en blé d'Inde d'ensilage et un arpent en patates.

Un pacage permanent de 25 arpents sectionné et fertilisé au superphosphate ou avec un engrais 2-12-6 suffit à l'alimentation d'été du troupeau laitier et autres bestiaux.

Le cheptel comprend un troupeau de 14 vaches croisées de sang Ayshire avec taureau enregistré; 2 truies d'élevage; et l'élevage d'une centaine de poussins en vue de maintenir un troupeau de 50 pondeuses.

Le produit de la vacherie est destiné à la beurrerie locale, les porcs consignés aux abattoirs de la Coopérati Fédérée, à Québec, les oeufs vendus au village.

Les récoltes maraichères: 2 arpents d'oignons et un de carottes sont vendus par l'entremise de la Coopérative locale d'achat et de vente. Autrefois M. Matte, père, se rendait au marché de St-Roch et vendait ses produits au détail. N'étant pas intéressé à la culture de primeurs, il préfère vendre soit par l'intermédiaire de sa coopérative ou directement aux grossistes lorsque nécessaire.

Prié de nous dire par quel concours de circonstances il avait fréquenté l'Ecole Moyenne d'Agriculture de La Pérade, Marcel nous a raconté l'histoire fort intéressante que voici et qui dénote chez le lauréat le grand souci de perfectionnement qui l'anime dans tout ce qu'il entreprend:

"Mon frère ainé, Dominique, avait suivi, avec grand avantage le cours agricole de deux ans à St-Barthélemy, à titre de boursier du cercle des Jeunes Agriculteurs de Neuville dont il fut membre fondateur et premier secrétaire. Ayant moi-même fréquenté ce cercle dès ma sortie de classe, j'eus la bonne fortune également de mériter une bourse d'études, grâce à la générosité du ministère de l'Agriculture de Québec. C'est ainsi que j'ai pu fréquenter l'Ecole d'Agriculture. Je garde le meilleur souvenir des dirigeants de cette maison et de mes professeurs-agronomes, les messieurs Cossette. Je ne saurais dire combien leurs directives sont précieuses aux jeunes qui embrassent la carrière d'agriculteur. Je vous dirai d'ailleurs que mon père fut autrefois membres des premiers cercles d'études fondés dans le comté de Portneuf par M. Jean-Charles Magnant, lorsqu'il en était agronome."

Le cercle de Neuville

Et ceci a amené la conversation sur l'histoire du cercle de Neuville, son programme d'action, etc. Nous ne pouvions frapper à meilleur porte pour obtenir des renseignements de cette nature. Marcel en étant le secrétaire, aussi lui laisserons-nous la parole.

"Le cercle de Jeunes Agriculteurs de Neuville a été fondé par MM. L.-P. Boutin et Ulysse Potvin, anciens agronomes, de Pont-Rouge, assistés du chef de la Division au Service de l'Enseignement agricole; M. Louis-Philippe Paquet, agronome, qui en est resté l'aviseur technique et l'animateur. Mes collègues à l'administration sont MM. Roger Frenette, président, et Alphonse Côté, vice-président. Les jeunes Emile et Raymond Côté et Jean Bédard font aussi partie du Conseil à titre de directeurs.

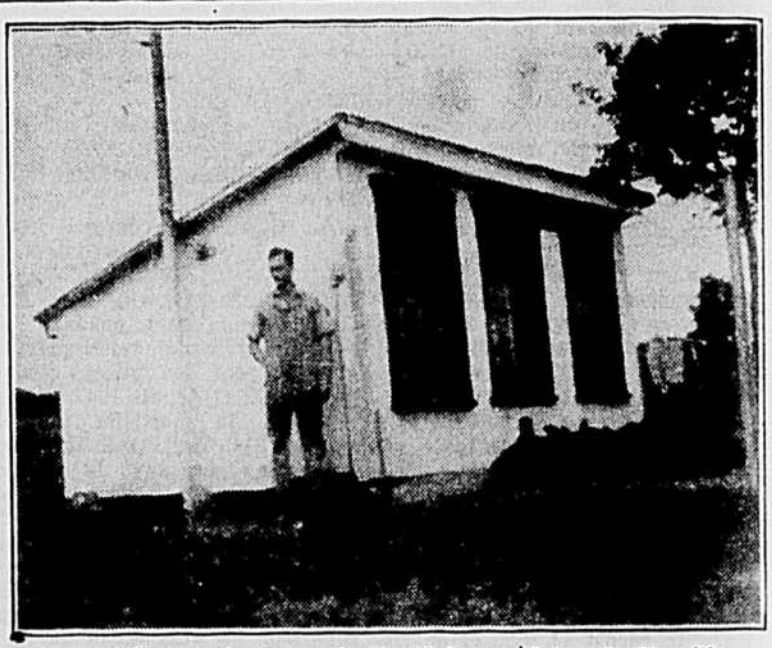
Nous tenons 10 assemblées générales au cours de l'année, et la production horticole étant dominante dans notre milieu les problèmes que pose l'horticulture moderne sont l'objet d'une étude approfondie par tous les membres et croyez-le, ce ne sont pas les sujets de discussion qui font défaut pour organiser des réunions bien vivantes et d'intérêt pour tous nos membres.

"D'ailleurs, d'ajouter le lauréat, nos membres sont très assidus aux réunions, aiment l'étude en commun, le travail d'équipe et l'esprit de camaraderie qui y règne. Je crois être autorisé de déclarer en leur nom qu'ils considèrent que tous les groupements de jeunes ruraux; cercles de jeunes agriculteurs, de la J.A.C.; de jeunes Eleveurs, clubs 4-H, etc. quoique prenant différents moyens tendent tous aux mêmes fins. Le cercle d'étude est, à mon sens, la principale oeuvre de formation agricole, intellectuelle et morale, pour les jeunes ruraux. C'est en plus un excellent moyen de développer sa personnalité et son jugement. Les réunions, visites, concours et congrès qu'il provoque sont pour les jeunes de la campagne autant d'occasions d'échanger leurs vues, d'apprendre à discuter de sujets sérieux, et au surplus, de faire de nombreuses connaissances. Tous les jeunes ruraux, je crois, devraient faire partie d'un cercle paroissial, car c'est dans de tels groupements qu'ils apprendront le prix de la vie et la meilleure façon de vivre pour soi-même et pour le bien commun."

Rappelons que messieurs Marcel et Dominique Matte, furent, en 1945, délégués du Québec pour participer au concours national d'expertise en pommes de terre. Le lauréat a gardé un excellent souvenir de ce voyage, alors qu'invité du Conseil Canadien des Jeunes Agriculteurs, ils visitèrent le Collège Agricole de Guelph, où se tenaient les divers concours de jeunes juges, Hamilton, les chutes Niagara, Toronto, pour revenir par Ottawa où ils visitèrent la Chambres des Communes et furent les hôtes d'un banquet officiel offert par le ministère fédéral de l'Agroculture au Château Laurier.



Le jeune Matte dans son magnifique champ d'oignons de deux arpents.
(Photos du Service de Ciné Photographie)



Le poulailler de la ferme de M. Alphonse Matte, de Neuville, est un département confié à notre jeune lauréat.
(Photos du Service de Ciné Photographie)

Nouvelles agricoles

Des éleveurs en visite

Cinquante éleveurs, membres du Club des Eleveurs de bovins Ayrshire de Vaudreuil et de Soulanges, ont visité dernièrement le troupeau de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine et ceux de MM. Ness et MacArthur, à Howick. Les excursionnistes ont pris le dîner à Ste-Martine. Ils y avaient été reçus par M. l'abbé Marc Dulude, aumônier. Lors de leur visite à la ferme Burnside, dans l'après-midi, ils furent reçus par MM. Douglas et Mitchell Ness; à la ferme Cherry Bank, par MM. P. D. et Allister McArthur.

Congrès avicole à St-Hyacinthe

Des assises avicoles importantes furent tenues récemment à Saint-Hyacinthe sous la présidence conjointe de M. Noé Hénault, inspecteur régional des produits avicoles, et de M. J.-Ubald Pilon, chef de la division de l'Aviculture, Service de l'Industrie animale, Québec.

Cette réunion groupait 22 instructeurs provinciaux et les propagandistes fédéraux qui, trois jours durant, afin d'améliorer et d'uniformiser le travail de propagande avicole tant fédérale que provinciale, étudièrent de nombreuses questions se rapportant aux principales phases de la production avicole.

Le congrès fut des plus fructueux et instructifs, et les congressistes émirent le voeu qu'il se répète au moins annuellement. L'hospitalité gracieusement offerte par le Dr H.-L. Bérard, directeur de l'Ecole de Laiterie, pour la tenue de ces assises, fut très appréciée.

Au couvoir de Marieville

Fondé en 1932, le Couvoir coopératif de Marieville a tenu récemment sa 15e assemblée annuelle, dans les salles du Couvoir, sous la présidence de M. Alfred Larivière.

La lecture du bilan accompagnée de commentaires, fut faite par M. Maurice Plamondon, vérificateur du ministère de l'Agriculture. Le compte d'opération montre que malgré une forte diminution dans la demande des poussins, un profit net de $3,458.70 a été réalisé et sera crédité aux membres sous forme de ristournes.

Au cours de l'année terminée, 264,299 oeufs furent incubés pour 185,692 poussins. Depuis sa fondation le Couvoir coopératif de Marieville a produit 3,272,434 poussins, chiffres assez importants.

(Suite à la page 10)

A chacun son dû

L'article publié la semaine dernière en page 20 de notre journal et intitulé "ON FETE LE DIXIEME ANNIVERSAIRE D'UNE IMPORTANTE COOPERATIVE" (celle du Canton Granby) était dû à la plume de notre collaborateur, M. Roland Lespérance agronome. Le metteur en pages a, par mégarde, fait sauter le nom, qui figurait au haut de l'article en question.



LE SYMBOLE D'UNE TERRE RICHE ET HOSPITALIÈRE. Le district de la Rivière-la-Paix, où habitent plusieurs de nos compatriotes canadiens-français, est réputé pour ses blés. Trois petites villes de cette jeune contrée sont connues comme les endroits où il s'expédie le plus de blé au monde. La Rivière-la-Paix offre de grandes possibilités d'établissement. (Photo C.N.R.)

Le voyage de liaison rurale

RIVIÈRE-LA-PAIX

Vue d'ensemble sur la plus fertile région de la province d'Alberta — Sol extraordinairement riche et facile à cultiver sous le climat idéal — Les abeilles y sont toutes des reines

par l'abbé J.-E. Boileau, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine, P.Q.

"Avez-vous déjà entendu parler de la Rivière-à-la-Paix?" . . . demandait un voyageur du groupe de Liaison rurale à des jeunes gens qu'il entretenait de son voyage dans l'Ouest canadien.

Quelques-uns avouèrent n'en connaître que le nom; d'autres en avaient entendu parler assez vaguement, parfois en bien, parfois en mal; d'autres enfin, sans être parfaitement renseignés, avaient entendu des conférences d'un missionnaire-colonisateur de cette région, ou avaient lu dans des publications comme "La Voix Nationale" des articles vantant la beauté et la richesse de ce coin de pays agricole et canadien-français, où la plupart de nos cultivateurs venus de l'Est et qui ont persévéré se sont procuré plus qu'une modeste aisance.

Sans paraître douter de la bonne foi de ces propagandistes, ces jeunes gens ne semblaient pas encore convaincus. La propagande et la publicité de nos jours est si souvent exagérée que nos gens sont devenus méfiants. En tout cas, ces jeunes n'avaient pas été impressionnés plus que ça.

"Eh bien, dit notre voyageur, ce que vous avez appris par cette publicité, non seulement n'est pas exagéré, mais est encore en deçà de la réalité."

Les membres du groupe de Liaison rurale, sans préjugés — loin de là pour quelques-uns — ont pu s'en rendre compte de leurs propres yeux. Ils ne se sont pas contentés, comme trop de touristes, de passer à vive allure par les grandes routes et de loger aux hôtels des grands centres. Ils ont vécu des journées entières dans les paroisses agricoles, y compris les plus petites, logeant chez les cultivateurs, causant avec eux et visitant leurs propres domaines et ceux de la région environnante.

Grâce à l'organisation minutieusement préparée par M. C.-E. Couture, qui avait ménagé des contacts à l'avance, grâce aussi à la coopération et à l'amabilité de nos compatriotes de l'Ouest qui nous ont accueillis et traités en véritables frères, nous avons pu nous faire une idée assez juste de cette région au point de vue agricole, de la population canadienne-française et des conditions de vie, sans pour cela pousser la prétention jusqu'à croire ou laisser croire que, pour nous, l'Ouest n'a plus de secrets.

Accueil chaleureux

Après avoir passé une dizaine de jours dans les centres français du Manitoba, de la Saskatchewan et celui de Bonnyville, au nord-est de l'Alberta, régions dont on vous a parlé dans les articles précédents, nous revenons à Edmonton d'où nous nous dirigeons vers McLennan, à quelques 275 milles au nord de la capitale albertaine.

Partis d'Edmonton, à 5½ heures de l'après-midi, nous nous réveillons le lendemain matin, à McLennan, notre wagon ayant été laissé sur la voie d'évitement, aux petites heures. Quelle ne fut pas la surprise des plus matineux d'entre nous, levés de bonne-heure, de voir entrer dans notre wagon, seul, à 6½ heures du matin, Son Excellence Mgr Routhier qui se portait à notre rencontre! On crut d'abord qu'il venait offrir aux prêtres de dire la messe à la cathédrale; ce détail avait été prévu et tout était prêt pour les recevoir. Il avoua en toute simplicité, qu'il avait hâte de voir la délégation de Québec; il voulait être le premier à lui souhaiter la bienvenue.

Après les messes des prêtres, au sortir de la cathédrale, plusieurs de nos compatriotes dont quelques-uns venaient de 30 ou 40 milles, nous attendaient pour nous amener par groupes de 2 ou 3, dans leurs foyers et nous faire faire ensuite la visite de la région. "Ce jour-là, on ne travaille pas, on reçoit la visite".

McLennan, d'une population d'environ 700, sans être la paroisse la plus considérable (plusieurs autres ont au delà de 1,000 et 1,500 âmes) est le siège de l'évêché du Vicariat apostolique de Grouard dont Mgr U. Langlois, actuellement en repos, est l'évêque, et Mgr Routhier, vrai pasteur d'âmes doublé d'un ardent patriote, le coadjuteur.

Cette paroisse, en très grande majorité canadienne-française, fait partie d'un groupement de paroisses françaises dont la plupart sont composées presque exclusivement des nôtres.

Ce groupe d'une quinzaine de paroisses, voisines les unes des autres, forme la région canadienne-française de la Rivière-à-la-Paix.

En les parcourant et en venant en contact avec des gens qui nous guident si aimablement, ou qui nous reçoivent si fraternellement, des gens qui sont restés vraiment canadiens et catholiques, et surtout, qui ont bien l'intention de l'être toujours malgré des difficultés que nous n'avons pas chez nous, on a l'impression de se retrouver dans Québec. De fait, presque tous viennent de notre province. Il n'est pas rare qu'on se découvre des liens de parenté; plus souvent, on se découvre des amis communs. . . C'est vraiment un voyage de liaison.

Sol extraordinairement riche

On découvre surtout un pays d'une richesse incontestée. Le sol extraordinairement riche de cette région est argileux, noir, et qui a gardé sa grande fertilité, parce qu'il n'a pas été lavé par de trop nombreuses pluies. Il est riche en matière colloïdale et d'une très grande capacité d'absorption; trois ou quatre pluies par année suffisent pour lui faire produire de très belles récoltes. Et cette région a habituellement toute la pluie dont elle a besoin, contrairement à bien d'autres régions de l'Ouest. Parce que le sol n'est pas lavé par des pluies trop fréquentes ou trop abondantes, il n'y a pas de perte des matières nutritives; par conséquent, pas besoin d'engrais chimiques, pas besoin non plus de fossés ou de rigoles; de plus, dénué de roches et très "planche", le terrain rend très facile et rapide le travail des machines. Même le défrichement est devenu un enchantement pour les nouveaux fermiers venus de l'Est qui, dès leur arrivée, peuvent se faire préparer 50, 100, 200 acres de terre prêtes à ensemencer dès le printemps suivant.

Comme il n'y a pas de gros arbres dans la plupart des forêts, les plus gros ne dépassant pas 8 pouces de diamètres, de puissants bull-dozers avec dispositif spécial, défrichent, prêtes à l'ensemencement, 20 à 25 acres par jour, à raison de $20 l'acre.

Plusieurs de nos fermiers à l'aise qui possèdent de ces machines, heureux de voir s'établir près d'eux des compatriotes qui viennent grossir et développer leurs paroisses, se font un devoir et un plaisir d'aider les nouveaux venus en les mettant en état de cultiver dès la première année, et cela à des conditions les plus avantageuses, c'est-à-dire, la plupart du temps à crédit, jusqu'à la première bonne récolte.

(Suite à la page 18)

Le concours annuel de labour du comté de Gatineau tenu à Messines

M. Antoine Luc Carle, de Bouchette, de nouveau champion du labour à charrue simple. — M. Raymond Mathieu remporte le premier prix de labour avec tracteur.

Le 12 octobre dernier, eut lieu pour la première fois à Messines, c'était sur la ferme de M. Jules Richard, le concours de labour annuel du comté de Gatineau auquel trente et un cultivateurs prirent part dont 13 avec tracteur et 18 avec charrue simple. M. Antoine-Luc Carle qui remporta le championnat avec charrue simple pour la deuxième fois en l'espace d'une semaine est l'heureux gagnant d'une charrue McCormick-Deering, et d'une quantité de prix spéciaux. M. Alcide Maurice se classe deuxième et M. Ira Day d'Aylwin obtient également de nombreux prix. — Dans la classe des Jeunes, Edgar Saumur, âgé seulement de 16 ans, remporte tous les honneurs.

Pour le labour avec tracteur, dans la classe senior M. Raymond Mathieu de Bouchette se classa bon premier suivi de près par MM. Gérard Poirier, Florent Beaulieu, Aldé Richard et Roméo Knox.

Dans la classe junior, le jeune Omer Richard à peine âgé de 14 ans, remporta d'emblée la première place avec 18 points de plus que ses plus proches concurrents, MM. Jacques Patry et Philippe Gauthier âgés respectivement de 15 et 16 ans.

En ce qui concerne la meilleure paire de chevaux avec attelage les juges furent unanimes en accordant la palme à M. Ira Day de Aylwin. Des prix furent accordés également à MM. Alcide Maurice, Antoine-Luc Carle et Ronald Richard.

MM. John Bradey et Douglas MacMillan firent l'expertise du labour.

M. Bernard Boulais, agronome, assisté du président du concours, M. Oscar St-Jacques, et du secrétaire, M. Donatien Lafontaine, procéda à la distribution d'une somme de $500 en prix divers.

Parmi les invités d'honneur, outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait les maires de plusieurs municipalités environnantes, notamment, MM. Eudore Patry, maire de Bouchette; Alphonse Tremblay, maire de Blue Sea, MM. Albert Carle, Alex Lafrenière, Anasthase Saumur, Ludger Beaudoin et W. P. McConnery.

Bâtiments à l'épreuve des rats

Un des meilleurs moyens d'éviter les dégâts causés par les rats est de construire des bâtiments à l'épreuve de ces rongeurs. Le béton est l'un des meilleurs matériaux à employer pour la fondation et autour des espaces d'un bâtiment d'où sortent les tuyaux d'écoulement et les autres tuyaux. On doit poser de la tôle à la base des portes et grillager les ventilateurs et les fenêtres du soubassement.

VOULEZ-VOUS GAGNER UN SUPPLEMENNT ?

Revenus stables. Commission intéressante sur ventes. Produits de pépinière Red Tag, garantis. Outillage de vente fourni gratuitemnt. Travail très rémunératif; temps partiel ou complet.

LA CIE PEPINNIERE DOMINION

Montreal, 1



La Potasse peut vous aider

Trois des producteurs américains de potasse, à savoir: The American Potash and Chemical Corporation, The Potash Company of America, et The United States Potash Company, s'efforcent constamment de rendre plus efficace et économique l'usage de cet aliment nécessaire à la plante par l'entremise de leur organisme au service des consommateurs: The American Potash Institute.

En coopération avec les ministères fédéral et provinciaux de l'agriculture dans des laboratoires et aux stations expérimentales, l'Institut aide à promouvoir les recherches scientifiques et les démonstrations dans les champs qui résulteront en recommandations pratiques sur l'usage de la potasse. Pour diffuser ces renseignements, elle publie régulièrement à l'usage des organisations officielles agricoles une revue appelée "Better Crops With Plant Food."

Pour VOUS, qui employez de la potasse dans vos engrais pour les plantes, l'Institut maintient à votre service une équipe d'agronomes entraînés.

Elle vous offre de la littérature gratuite de sources officielles indiquant comment produire de plus fortes récoltes de meilleure qualité tout en conservant la fertilité du sol.

L'Institut a fait monter des films montrant la déficience des sols et des récoltes, et les façons de la déterminer. Ces films sont remis à l'Office National du Film pour usage à travers le Canada. Les représentants agricoles, les professeurs d'agriculture, les agronomes et les organisations agricoles peuvent se les procurer sans frais en s'adressant à l'Office National du Film, à Ottawa.

LA POTASSE VOUS AIDERA! ECRIVEZ-NOUS.

American Potash Institute, Inc.

507 Bank of Commerce Bldg.,

HAMILTON ONTARIO



AU SACRE DE S. E. Mgr CAZA — Le nouvel évêque auxiliaire de Valleyfield, S. E. Mgr Percival Caza, se rend du presbytère à l'église du Christ-Roi accompagné des deux évêques coconsécrateurs: S. E. Mgr Conrad Chaumont, auxiliaire de Montréal, et S. E. Mgr Charles-Omer Garand, auxiliaire de Québec. L'évêque consécrateur, S. E. Mgr I. Antonlutti, délégué apostolique au Canada, ferme la precession.

Rapide Economique Délicieux



Pâté renversé au boeuf

1½ tasse farine
1 c. à thé sel
1 c. à thé sel céleri
¼ c. à thé poivre blanc
5 c. à soupe shortening
¾ tasse lait ou moitié lait moitié eau
¼ tasse oignon tranché
1 boite soupe tomates condensée
½ lb. boeuf cru haché
3 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'

Tamisez ensemble farine, poudre à pâte, ½ c. à thé sel, sel de céleri et poivre blanc; ajoutez 3 c. à soupe shortening; incorporez avec fourchette. Ajoutez lait et brassez. Faites fondre reste du shortening dans poêle de 9"; cuisez oignons jusqu'à tendreté. Ajoutez soupe aux tomates, reste de sel et viande hachée; portez au point d'ébullition. Etendez mélange de poudre à pâte sur mélange de viande et cuisez à four chaud (475°F.) 20 minutes. Renversez sur grande assiette. 8 portions.



L'U.C.C. dans Mont-Laurier

Un cultivateur de St-Jovite vient dire, à sa manière, qu'à la Fédération de Mont-Laurier tout comme ailleurs, l'U.C.C. fait du bon travail.

Ce n'est point que comme un peu partout ailleurs nous n'aurions pas aimé à doubler nos effectifs. Par contre nous nous consolons à la pensée que la qualité passe avant la quantité. Dans quelques paroisses cependant nos effectifs ont presque doublé. Les cercles d'étude qui n'existeraient pas sans l'U.C.C. ont permis la fondation de trois caisses populaires. Nous avons décidé de diviser le diocèse en trois secteurs et d'avoir un propagandiste par secteur. Nous pouvons dire que l'U.C.C. nous a ouvert les yeux, nous avons constaté que notre classe agricole attend pour s'organiser que le mot d'ordre soit donné, elle est prête à étudier ou plutôt elle a déjà commencé. Nous pouvons dire que le travail de base d'une association florissante est déjà fait. Les nombreuses caisses populaires, les coopératives déjà existantes et que l'on espère fonder dans quelques paroisses, les chantiers coopératifs pour lesquels un bon nombre de nos gens attendent des chefs, l'assurance que l'on réclame un peu partout, ne sont-ce point là les résultantes d'un travail en profondeur, puisque les intelligences sont prêtes et attendent pour se mettre en action suivant en cela les directives du Souverain Pontife qu'on les unisse, les éclaire et les dirige dans la pratique. A tout prendre, au dire du vice-président de l'U.C.C. l'assistance à notre congrès annuel, représentait une quinzaine de cents dans un autre diocèse. N'est-ce pas consolant pour nous, cultivateurs, et nous devons voir là la grande possibilité qu'il y a pour nous, d'avoir une association forte dans laquelle la plupart des paroisses suivraient l'exemple des cultivateurs de Mont-Laurier, Ferme-Neuve, Kiamika, Lac-des-Ecorces, St-Jovite, l'Ascension et Messines, en organisant des cercles d'étude dans les écoles du rang, ou les familles, moyen par excellence d'étudier nos problèmes, d'augmenter le nombre de nos membres et de faire aimer notre association par ceux à qui elle est appelée à rendre service.

Un cultivateur

AVIS IMPORTANT

La Fédération de l'U.C.C. de St-Jean reçoit encore des livrets de billets, bien que la souscription soit fermée depuis le 5 octobre. Elle désire informer les souscripteurs de la façon dont elle dispose de leurs billets et de eur argent afin de leur rendre justice.

Il y a actuellement deux tirages en marche, l'un organisé par l'abbé P.-E. Gadbois, directeur de la "Bonne Chanson" et l'autre par la J.A.C. Dans les deux cas, le premier prix est une automobile. Le propagandiste de la Fédération de St-Jean, M. Gérard Demers, achète donc des billets sur l'un ou l'autre de ces automobiles au nom des souscripteurs retardataires (du tirage de l'U.C.C.) Il en garde les reçus et se charge de réclamer les prix pour ceux qui seraient les h e u r e u x gagnants. On comprendra qu'il lui est difficile d'adresser à chacun son reçu officiel avec une lettre explicative. Cet avis devrait suffire.

Nouvelles agricoles

(Suite de la paget 8)

M. R. Camirand aux Etats-Unis

Une réunion conjointe de l'"International Dairy Society" et de l'"American Public Health Association" vient d'être tenue à Atlantic City. Comme représentant de la province de Québec, l'honorable Laurent Barré, avait délégué M. Roland Camirand, chef de l'inspection des produits et des établissements laitiers du Québec. M. Camirand est membre des deux sociétés plus haut mentionnées et il est même le premier canadien-français à siéger sur leurs comités où son opinion sur les divers problèmes d'industrie laitière est toujours fort appréciée.



Son Excellence Mgr Gérard Bertrand, le nouveau vicaire apostolique due Navrongo (Afrique) photographié en compagnie de ses deux frères. De gauche à drotie, M. Paul Bertrand, Mgr Bertrand et M. Edgar Bertrand.

LE NOUVEAU Rinso CONTIENT SOLIUM
..rend le linge ultra-blanc

1 REND LE LINGE BLANC PLUS BLANC QU'AUPARAVANT*

2 REND LES COULEURS LAVABLES PLUS ÉCLATANTES QU'AUPARAVANT*



ESSAYEZ LE NOUVEAU Rinso
pour la plus grande surprise de votre vie!

JAMAIS auparavant de nouvelles pareilles! Par les temps pluvieux comme par les journées de soleil . . . que vous étendiez votre linge dedans ou dehors . . . le nouveau Rinso avec Solium lui donne un nouvel éclat inconnu jusqu'ici!

Les résultats vous étonneront! Dès la première lessive, vous verrez le linge blanc devenir plus blanc *qu'auparavant*, les couleurs lavables plus éclatantes *qu'auparavant!* Vous verrez même le linge jauni qui a perdu son éclat devenir plus blanc *qu'auparavant!* Nul autre savon ne peut faire tout cela parce que nul autre savon ne contient Solium.

Plus vous lavez le linge avec le nouveau Rinso contenant Solium, PLUS IL DEVIENT BLANC ET ÉCLATANT! Et vous verrez ces résultats si dure que soit l'eau. Pour être certaine d'obtenir du linge ultra-blanc, demandez le nouveau Rinso contenant Solium aujourd'hui même.

★ Nul autre savon au monde ne peut donner ces résultats parce que nul autre savon ne contient Solium!

UN PRODUIT *LEVER*

SI SÛR POUR LE LINGE...SI DOUX POUR LES MAINS

Ne manquez pas de lire en page 15

Le premier cours à domicile

préparé par le R. P. Adélard Dugré, s.j.



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

La femme et sa maison

Un proverbe serbe dit: "La maison n'est pas fondée sur les pierres fondamentales, mais sur la femme". Et l'histoire de chaque maison se rattache intimement à celle des femmes qui en furent les maîtresses d'une génération à l'autre. Même à la mine extérieure, à la manière de paraître des fenêtres, on peut juger de l'état d'esprit et des qualités ou des défauts de l'hôtesse de cette maison. Que dire de l'administration interne? En voyant la maison, vous voyez la femme et vous pouvez dire aussi s'il y a du bonheur, de la joie, du bien-être, de la misère de l'amour ou de la haine. Peu importe le degré de richesse. Une toute petite maison avec bien juste l'indispensable vous assurera qu'elle a envie de vivre et qu'elle vivra, par la tenue de chaque peccadile, par le soin dont est entouré ce qu'ailleurs on mettrait au rancart. Quand vous voyez la maîtresse de cette maison, elle vous apparaît très rangée, avec du contentement dans toute sa personne, jusque sur sa robe joyeuse malgré l'infériorité de sa qualité.

Et cette luxueuse maison, à côté, aux larges fenêtres ornées de draperies lourdes de leur prix, mais affadies par la négligenge, enfumées par les réceptions et qui dérobent, aux regards des passants, sous leur somptuosité, les obscurités des esprits et des âmes qui vivotent, sous ce toit, en attendant l'heure de s'évader, de respirer plus à l'aise, délivrés d'un luxe trop lourd et surtout délivrés de cette femme qui, par ses exigences jamais satisfaites, répand dans cette maison les malaises de ses déconvenues, de ses préoccupations mondaines insatiables, de ses dissipations sans borne. Cette femme traîne l'ennui sur ses traits, dans ses yeux, ses gestes, jusque dans les drapés de sa robe du soir. En voyant cette maison, vous dites: ce n'est pas un foyer, mais un hôtel où l'on vit en étranger, prêt à partir à la première chance parce qu'il n'y a pas d'amour dans ses murs, pas d'âme. Il n'y a que des amabilités de commande et de graves malaises à fleur de peau. Cette maison ne vivra pas.

Et ne vivra pas davantage cette autre maison sous le signe de la pauvreté mal reçue où la femme ne se soumet pas à sa condition et regarde sans cesse chez les autres pour comparer les situations, le bien-être; elle n'aime rien de ce qu'elle possède, oubliant les valeurs surnaturelles; elle ne goûte pas au plaisir de fabriquer du neuf avec du vieux; de voir reluire enfin ce qui ne présentait qu'un air de vétusté; de créer de l'agréable avec des "riens", de répandre la joie dans tous les coins de la pauvre maison par les sourires qui ne coûtent pas un sou, seulement de l'héroïsme à petite dose et connu de Dieu seul. Elle ne veut pas connaître et cet amour, et cette joie et ces petits bonheurs, cette femme de pauvre condition, et sa maison croulera bientôt parce qu'elle ne veut pas la soutenir de sa foi au bonheur, de sa sagesse, de sa résignation, de ses talents.

Et passeront aussi la maison et la terre à cause de cette femme qui en veut au sol de sa ferme de salir le parquet de sa maison; qui gronde contre la terre du jardin qui lui salit les mains et dédaigne les habits des hommes qui sentent l'étable. Passeront la maison et la terre de cette femme médisant le métier qui ne donne que de l'or en moisson plutôt que des lingots d'or... Ses fils partiront; ses filles iront à la ville en service ou en esclavage de corps et peut-être de l'âme. La maison bientôt sera verrouillée et les champs et le jardin se couvriront du linceul des herbes sauvages. Parce que la femme n'a pas trouvé dans son coeur, le courage de l'amour pour sa maison et sa terre.

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

Ourlets pour divers usages

(Extrait de "LA SCIENCE EN S'AMUSANT", publié par "LE CENTRE FAMILIAL, 3425, rue St-Denis, Montréal. Prix $1).

Robes et jupes, coupe droite — Pour les tissus de coton ou les soies et les rayonnes de texture serrée, faites un ourlet à points perdus. Pour les lainages et autres tissus encombrants ainsi que les tissus qui s'effilochent facilement, faites un ourlet liséré, un au point de chausson ou autre. Pour les tissus très fins, faites un ourlet à points perdus ou un des ourlets étroits.

Jupes en forme — Faites un ourlet arrondi et légèrement froncé, pour les tissus de pesanteur moyenne ; un ourlet au point d'ornement pour certains lainages et tissus fermes. Pour les tissus très fins, faites un ourlet étroit à double piqûre, un ourlet piqué et roulé, ou un ourlet roulé à la main.

Manteaux et jaquettes — S'ils doivent être doublés, faites un ourlet à points de chausson. S'ils ne doivent pas être doublés, faites un ourlet liséré ou à points perdus, suivant la pesanteur du tissu.

Linge de bébé — Pour les tissus très fins et les soies, faites l'un des ourlets étroits finis à la main ou un ourlet en coquille. Pour les lainages, un ourlet à points de chausson.

Lingerie fine — Ourlet roulé à la main, ourlet à bord piqué, ourlet à bord piqué et roulé, ou ourlet en coquille.

Graphologie

par Marie de l'Epée

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de cinquante sous à une page complète de votre composition écrite sur papier non rayé, à l'encre.

Adressez l'enveloppe de votre propre main à: Marie de l'Epée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal 24, P.Q.

Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme de un dollar à leur lettre: dans ce cas, la graphologue répondra directement à l'adresse de l'envoyeur. Votre signature est nécessaire à ce travail confidentiel.

OEIL OUVERT — Jeune fille défiante et trop soucieuse des petits détails, vous vous faites des montagnes avec des choses qui passent et sur lesquelles vous semblez vous plaire à revenir souvent. Vous êtes particulièrement tenace quand vous avez quelque chose en tête et ceux qui voudraient vous donner quelque bon conseil doivent hésiter à vous contredire ou à vous contrarier. Réfléchie, profondément bonne, votre idéal vous dirige vers le bien que vous essayez d'atteindre en vous et de suggérer aux autres.

DO-MI-SOL — Vous êtes une jeune fille active et réellement indépendante, dans vos allures, mais vous avez le souci de cacher vos impressions et vos sentiments véritables à votre entourage. Au fond, vous possédez une nature très sensible et votre imagination se plaît à se faire des gens et des choses une image telle que vous les voudriez et c'est ainsi que vous échappe, sans doute, leur valeur réelle. Vous avez des habitudes d'ordre et des qualités de maîtresse de maison fort appréciables et l'on peut compter sur vous quand vous avez donné votre parole.

JOSEPH de D. — De constitution physique plutôt faible, vous semblez avoir très peu de résistance et être influençable dans le domaine moral. Cela ne peut être que passager car votre personnalité rayonnante perce à travers cela et vous devez souffrir d'être dans l'obligation de restreindre vos activités. Le désir de commander et de dominer demeure quand même et dans cet affaissement passager, vous devez être difficile à soigner, je suppose? ...

KOKORIKO — Original dont l'initiative ne cherche qu'à donner des preuves de ses multiples capacités, vous êtes toujours prêt et vous devancez même ceux qui désirent faire appel à vos services. Leader capable de transmettre avec tact et autorité un ordre, un conseil, une suggestion. Nature ouverte, supérieurement douée en même temps que fiable et réfléchie. Avec vous, il ne faut pas même d'assistant pour seconder vos ordres, car vous ne vous fiez qu'à vous-même.

MACHINE A TRICOTER
"Auto Knitter"



La véritable machine à tricoter "Auto Knitter" vendue avec deux cylindres au choix: 60, 72, 80 ou 100 aiguilles. En usage dans des milliers de familles. Compagnie existant depuis plus de 30 ans. Livraison immédiate.

ASSORTIMENT COMPLET DE LAINE

FAITES DE L'ARGENT DANS VOS HEURES DE LOISIRS

Auto Knitters & Hosiery Ltd.

Autrefois de Toronto, maintenant à l'adresse
Boite 130, Station R, Dépt T, Montréal

Le concours de noms d'hôtel

Le concours des noms français pour nos hôtels, lancé par la Ligue de l'achat chez nous dans sa publication annuelle OU ACHETER LAN LE QUEBEC 1948 a remporté un succès bien significatif ; près de 2,000 noms ont été suggérés, dont plusieurs centaines fort intéressants.

Le jury constitué par la Ligue était composé de trois journalistes : M Emile Benoist, ancien directeur adjoint du **Devoir** ; M. Damase Potvin, chroniqueur à la **Presse** ; M. Fernand Denis, rédacteur en chef du **Petit Journal.**

Voici la liste des noms primés et des personnes auxquelles les prix ont été attribués :

PREMIER GRAND PRIX ($50)

Pension de Madame la Lune, nom soumis par M. Gilbert Ouellette, 5669 10ième avenue Rosemont, Montréal.

DEUXIEME GRAND PRIX ($25)

Aux Petits Oignons, nom soumis par Mlle Lise Raymond, 11982 rue Pasteur, Montréal.

TROISIEME PRIX (10 prix de $2 chacun)

A la Bonne Franquette, nom soumis par Mlle Rita Longpré, école ménagère, Saint-Ambroise-de-Kildare.

A la Miche Dorée, nom soumis par M. S. Morency, 77 Bougainville, Québec.

Au Loup Garou, nom soumis par M. Lucien Julien, case postale 131, Station D. Montréal.

La Brimbale Grise, nom soumis par Mlle Claire Germain, Gatineau.

La Butte-au-Soleil, nom soumis par Mlle Céline Furois, St-Valier Station, Bellechasse.

La Détente, nom soumis par Mlle Blandine Minville, Grande Vallée, Gaspé-Nord.

L'Assiette-au-Beurre, nom soumis par M. Henri M. Guindon, juniorat de Papineauville.

(suite à la page 16)

A VOTRE SANTE



Vive et mince était jadis la jolie Louison.
Ce n'est pas le fait qu'elle soit trop bien nourrie,
Qui la rend si lourde et grasse à foison,
C'est trop de repos et beaucoup de sucreries.

—Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.



du NOUVEAU

Voici la nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite—la levure granulée moderne que vous pouvez toujours garder sous la main. Pas besoin de la tenir dans la glacière; elle se conserve fraîche et pleine de vigueur dans l'armoire durant des semaines, toujours prête à servir. Vous n'avez qu'à la dissoudre tel qu'indiqué. SI VOUS CUISEZ À LA MAISON, vous serez surprise de sa rapidité d'action comme de la saveur et de la belle texture qu'elle donnera à votre pain. Commandez aujourd'hui même chez votre épicier une provision pour un mois de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite.



Groupe de jeunes filles qui ont suivi des cours agricoles et d'enseignement ménager à l'Ecole moyenne d'Agriculture de Nicolet. 1ère rangée, de g. à d.: Mlles Thérèse Joubert, Cécile Martel, Thérèse Pouliot, Thérèse Beauchemin, Marie-Berthe Moreau, Réjane Fraser, Céline Fréchette, Lucette McMahon. 2e rangée: Yolande Bilodeau, Rose-Aline Baril, Pierrette Forest, Rose-Marie Proulx, Isabelle Deshaies, Yolande Hould, Yvette Joubert, Yolande Buist, Colette Proulx, Gilberte Morel, Marie-Claire Lavigne. 3e rangée: Rolande Aubry, Thérèse Deshaies, Lorraine Déry, Gemma Déry, Henriette Proulx, Solange Rompré, Angèle Hébert, Marguerite Martin, Jeannette Bilodeau, Anne-Marie Désilets, Madeleine Rivard, Jeanne Lacharité. 4e rangée: Thérèse Béliveau, Mariette Poirier, Jacqueline Paul-Hus, Colette Martel, Denise Demontigny, Marguerite Boisvert, Réjane Richard, Gisèle Pratte, Simone Désilets. 5e rangée; Huguette Dubuc, Gisèle Florent, Thérèse Forest, Gisèle Jutras, Pauline Grondin, Mariette Plasse. (Photo J. Coulombe, Nicolet)

Education

Formation de la conscience

Formation à la vertu, formation de la conscience et du caractère: tout cela se complète et ne peut pas être séparé par l'éducateur. La pratique de la vertu exige une conscience droite et le caractère ne peut se former sans la pratique de la vertu.

La formation de la conscience, chez le tout jeune enfant, demande une attention extrêmement délicate. Il ne sait rien du péché. Le plus souvent, s'il le commet, c'est sans volonté réelle de faire le mal et il est ensuite porté à grossir sa faute. Le tentateur ne manque pas d'exploiter cette tendance pour nuire à la sincérité de la confession.

Et nous, éducateurs, ne sommes-nous pas trop enclins, quand nous parlons aux enfants, à exagérer la laideur de leurs péchés? Il faut, bien sûr, les leur rendre détestables mais sans oublier que leur imagination et leur sensibilité les entraînent à tout amplifier.

Soit faiblesse, soit mauvais exemple, l'enfant commet des fautes. Peccadilles, très souvent. Parfois, — en matière sexuelle, par exemple, — des gestes graves en soi, mais à peine coupables subjectivement, vu l'ignorance ou l'irréflexion du petit. Le laisser faire? Il prendra de mauvaises habitudes, qui empoisonneront toute sa vie. Ne pas distinguer peccadilles et choses graves c'est fausser, pour longtemps peut-être, sa conscience. Le gronder sévèrement, même pour les fautes en soi sérieuses, c'est l'effaroucher et risquer de perdre sa confiance spontanée.

Situation délicate et difficile. Il faut parler, instruire, diriger. Que de conflits bouleversent l'Ame tendre de l'enfant, si sa mère n'a pas su, au bon moment, éclairer la conscience, apaiser les angoisses! Les angoisses, le mot n'est pas trop fort. Mais en s'en rend compte toujours trop tard. Le prêtre! Il ne peut pas être question, dès le premier trouble intérieur, de recourir à sa sagesse. L'enfant lui parlerait-Il? A cet âge, il ne s'ouvre qu'à l'affection dont il a la sûre expérience. Plus tard, il dira tout à son confesseur. Mais c'est aujourd'hui qu'il a besoin de parler et qu'on lui parle. Sinon, il devient facilement ou scrupuleux ou sacrilège; parfois, l'un et l'autre en même temps Terrible perspectives pour de fraiches âmes qu'habite l'obscurité du doute ou la noirceur de la honte et du remords!

Le cas se présente particulièrement à propos de la chasteté. Nous expliquons trop souvent — quand nous l'expliquons! — les causes du péché impur à mots couverts. L'enfant ne comprend pas. Par pudeur instinctive il n'ôse pas questionner. Il passera des années dans l'inquiétude, jusqu'à ce qu'il puisse se renseigner dans les livres ou auprès d'un confesseur. Dans ce domaine, le silence absolu des parents est une grande maladresse. Comme elle se sent heureuse la mère qui, possédant la confiance de ses enfants, sait aussi parler comme il convient à la conscience des tout petits! Ils viennent à elle avec abandon lui confier tous ces problèmes — très graves pour eux — de leur petite âme encore mal orientée vers la lumière.

Qui pensera qu'il importe peu de parler sans réflexion aux enfants? Leur faire des peurs avec leurs péchés est un sottise dangereuse. Négliger de leur apprendre la juste gravité du péché et de certaines fautes particulières est pire encore peut-être. Les punir, au gré de l'humeur, sans les instruire raisonnablement, est une autre manière de les détraquer. Une parole irréfléchie peut désorienter une conscience d'enfant, gâcher son caractère, lui préparer une jeunesse des plus malheureuses, surtout si cet enfant a une nature fermée. Quelle délicatesse, quelle lumière pour approcher ces chères âmes blanches!

Jeanne D'Archevêque-Duguay

Hommes! Cherchez-vous entrain, vigueur et vitalité normales?

Des milliers ont facilement refait leurs forces

Cessez de vous sentir faibles, sans entrain, épuisés, vieux avant l'âge. Remontez-vous avec Ostrex qui stimule, revigore, revivifie et régénère le sang. Recommandé spécialement pour hommes et femmes de 40, 50, 60 ans. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 50c. Essayez aussi les comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer entrain, vigueur, vitalité et vous sentir des années plus jeunes. Toutes pharmacies.

NOUVEAU SOULAGEMENT QUAND RHUME LE PROVOQUE

La Toux Croupeuse



Maman, vous savez quel efficace soulagement vous obtenez en frictionnant avec du Vicks VapoRub!

Maintenant... quand votre enfant s'éveillera la nuit, tourmenté par la toux croupeuse due au rhume, voici une façon *spéciale* d'employer le Vicks VapoRub. C'est le *VapoRub en Vapeur*—et cela apporte du soulagement *presque instantanément!*

Mettez une bonne cuillerée de Vicks VapoRub dans un bol d'eau bouillante ou dans un vaporiseur. Puis...faites respirez à votre enfant les Vapeurs calmantes du VapoRub. Ces vapeurs médicamentées pénètrent profondément dans les bronches supérieures congestionnées par le rhume et apportent du soulagement *à chaque respiration!* VICKS VAPORUB REG. TRADE MARK

Congrès de l'U.C.F. de Joliette

Près de 400 fermières y assistent à St-Thomas. — Allocution de S. E. Mgr Papineau et de M. le chanoine, aumônier. — Quelques résolutions. — Mme Cuthbert Bérard réélue présidente.

La Fédération de Joliette a réuni ses membres en congrès à la fin de septembre en la salle paroissiale de Saint-Thomas.

Près de 400 fermières vinrent se renseigner sur les progrès de leur association. La journée débuta par la messe célébrée par le Chanoine Ferland, aumônier diocésain. M. l'abbé F. Mousseau, aumônier de l'U.C.C., rappela aux congressistes de l.U.C.C. et de l'UC.F. réunis, la grande loi du travail commandé par Dieu aux origines du monde.

La partie active du congrès débute par le mot de bienvenue de madame C. Ménard, présidente diocésaine, à la nombreuse assistance et particulièrement à M. le chanoine Ferland, aumônier diocésain, et au Père Lebel, aumônier général, madame Philippe Lapointe, présidente générale, qui nous honorent de leur présence. Elle dépose un hommage de gratitude sur la tombe de feu madame Omer Piette qui fut présidente générale jadis. Pionnière de l'U.C.F. dans le diocèse, elle déploya autant de dévouement et d'activité pour la cause de l'U. C.F. qu'elle le fit pour sa nombreuse famille. Nous espérons que Dieu a déjà récompensé son lnlassable travail au service du prochain.

Madame la présidente générale, invitée à prendre la parole, dit sa joie de rencontrer à Joliette un si grand nombre de fermières, fières d'appartenir à une si importante association, et résolue de travailler à son progrès constant.

Madame Ferland, secrétaire générale, lit ensuite le rapport du dernier congrès, les activités de l'année et de l'état des finances; tous ces rapports sont adoptés à l'unanimité. Au cours de l'année, un cercle s'est ajouté au 29 autres déjà formés et porte au nombre de 1485 fermières pour le diocèse de Joliette.

Les fermières ont donné cette année une grande part à l'étude et des réunions furent tenues dans les cinq secteurs du diocèse, auxquelles assistèrent M. l'aumônier, madame C. Bérard, présidente diocésaine, V. Guilbeault, vice-présidente, L. Ferland, secrétaire. La directrice du secteur présidait chaque assembblée, et les dames présentes divisées au équipes se montrèrent très avides de s'instruire sur l'Association professionnelle, ce que nous devons faire pour elle et ce que nous pouvons en attendre. Mlle Marie Dupuis, infatigable propagandiste, répondit avec clarté et précision à tous les renseignements que lui demandèrent les assistantes. Toutes ont paru apprécier à sa valeur ce genre de réunion et nul doute qu'il portera ses fruits.

Quelques questions sur la famile chrétienne rurale furent aussi étudiées durant le congrès à savoir les avantages de la vie à la campagne sur la vie à la ville; mais le temps trop court ne nous permit pas d'étudier toutes les question préparées.

L'après-midi débuta par la discussion des résolutions dont voici les principales adaptées:

1—Que soit établie dans le diocèse, "L'Aide Maternelle".

2—Que demande soit faite à tous les membres de l'U.C.F. du diocèse de coopérer à l'amélioration des programmes de radio tel que demandé par madame J. A. Dugay.

3—Que pression soit faite auprès des rédacteurs de journaux pour qu'on nous présente des patrons modestes, de bon goût, et rédigés en français.

4—Qu'une étude approfondie soit faite par tous les cercles sur le nouveau plan d'assurance-santé du Québec.

5—Que des félicitations soient adressées à Mlle Cécile Piette, pour l'intéressant programme pr

(suite à la page 16)

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

"Point de choix"

Patron Nô 2661

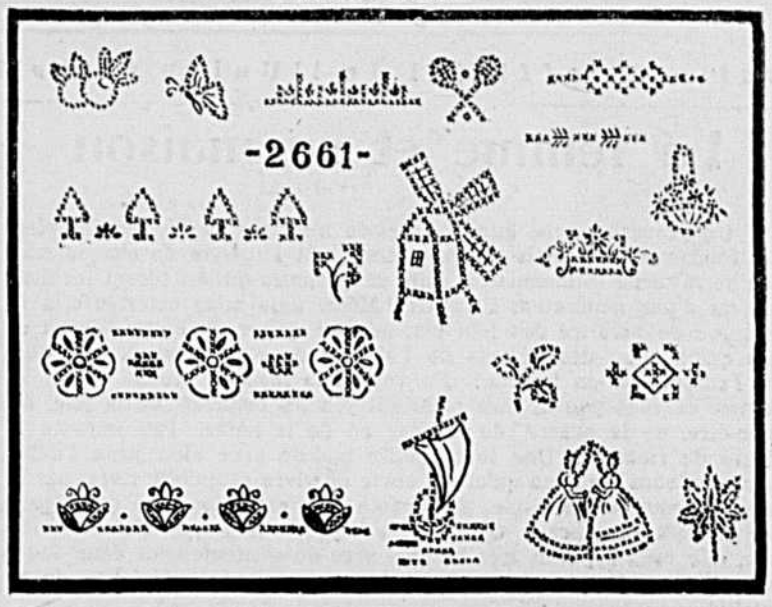
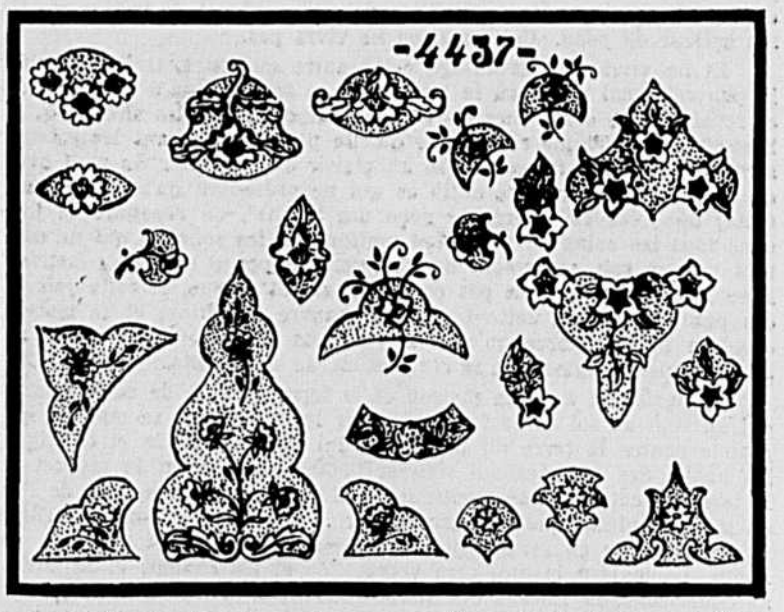


Planche de petits sujets faciles pour garnir robes et tabliers d'enfants, chambres d'enfants, coussins etc., aussi pour garniture de vestes de sport. Patron à tracer 50c, au fer chaud 75c. Fil à broder garanti au lessivage, assorti de couleur 50c. Cerceau à broder Français en bois avec vis ajustable 65c.

Planche de broderie sur tulle



Motifs faciles et gracieux pour lingerie de dames et d'enfants, trousseaux de baptême, blouses de dames etc . . . Patron à tracer 50c, au fer chaud 75c. Soie spéciale pour cordonnet sur tulle blanc, et toutes couleurs, l'écheveau 10c. Cerceau à broder Français en bois avec vis ajustable 65c. Carbon blanc, bleu ou jaune 20c.

Veuillez ajouter à ces prix 2% pour la taxe provinciale plus $0.03 pour couvrir les frais de port lorsque votre commande est d'une valeur au-dessous de $1.00.

Nous ne remplissons pas les commandes C.O.D.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

PATRONS

par ANNE ADAMS



Patron No 4789

Votre petite sera tout simplement adorable lorsqu'elle portera cette jolie toilette. La jupe circulaire fait tout le charme de cette robe. Le patron comprend les instructions pour la robe et le jupon. Grandeurs: 2, 4, 6, 8 et 10 ans. Prix: $0.25 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement.

Patron No 4897

Quelque chose de nouveau! Un "jumper" pour personne-adulte. Il est de confection facile et tout à fait simple et modeste. Nul doute que vous choisirez la blouse à manches trois-quarts de préférence à la manche courte. Grandeurs: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 et 50. Prix: $0.25 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en payement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

FAITES VOS COMMANDES AU

SERVICE DES PATRONS

La Terre de Chez Nous

515, avenue Viger, Montréal

De nouveau...

(Suite de la page 24)

champion présenté par H. Murray, soit $1.10 la livre.

Les meilleurs lots de trois et cinq pores à bacon ont été exposés par M. Antonio Sévigny, de Princeville, et payés respectivement $1.25 et 75c la livre par Modern Packing et Canada Packers.

Les prix payés pour les bouvillons primés ont varié selon le poids comme suit: 650 à 750 livres, de 33 à 39c; 751 à 850, 31 à 37½c; de 851 à 950, de 34 à 35½c; de 951 à 1050, de 34 à 35c; 1051 et plus de 34 à 40c, et les bouvillons non primés ont obtenu des enchères oscillant de 28 à 40c. Les acheteurs ont manifesté un encouragement spécial aux animaux mis en vente par les membres de clubs de Jeunes Eleveurs de Bouvillons.

Les prix payés pour les porcs ont varié entre 36 et 40 sous, tandis que les lots d'agneaux ont été achetés à des prix variant de 28½ à 36c.

Les prix ci-haut se comparent aux prix courants du marché comme suit: bouvillons de choix 23 sous, porcs classe A1, 32 1/10c et les agneaux de choix, 22c.

M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie animale, parlant au nom de l'honorable Laurent Barré, a félicité les éleveurs de l'intérêt qu'ils portent à ce secteur très important de l'industrie animale, la préparation de bons animaux de boucherie. Il a également remercié les acheteurs venus si nombreux que la liste en serait trop longue à énumérer, d'une si belle manifestation d'encouragement aux éleveurs qui s'efforcent à améliorer la qualité de nos produits animaux.

Au nom de l'honorable John Bourque, retenu à Québec, M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts, a adressé aux acheteurs et exposants, un message de félicitations et d'encouragement.

Que mangent les surmulots?

Le rat gris ou surmulot, en plus d'être un reproducteur prolifique, mange probablement, à l'état adulte, environ une once de nourriture par jour. Il est vrai que les rats mangent beaucoup de choses qui ne sont pas bonnes pour l'alimentation humaine, mais ils consomment également presque tout ce qui sert de nourriture aux êtres humains et aux bestiaux, sauf le foin. Ils contaminent également les vivres et les rendent impropres à la consommation humaine, ce qui entraine des pertes aux producteurs.

Vue des cercles de l'U.C.F.

St-Denis-sur-Richelieu

Le 14 octobre 1948, à la salle paroissiale de Saint-Denis-sur-Richelieu, se réunissaient les membres de l'Union Catholique des Fermières, sous la présidence de M. le chanoine Laroche, notre aumônier, pour l'élection d'un Conseil.

Furent élues: Mme Wilbrod Richer, présidente; Mlle Flore Gaudette, vice-présidente. Mesdames Armand Leblanc, Adrien Bousquet, Stanislas Vigeant, Laurent Gaudette et Salvador Saint-Germain furent nommés conseillères, Mme Wildor Desrosiers, secrétaire.

Nous offrons nos sincères remerciements aux anciens membres de notre conseil et, sous l'habile direction de ses nouvelles dignitaires, nous souhaitons longue vie au cercle.

Mme Wildor Desrosiers, sec.

Montpellier, diocèse d'Ottawa

Le 13 octobre avait lieu notre assemblée mensuelle à laquelle 11 personnes étaient présentes. Notre aumônier étant absent, Mme Gédéon Montreuil présidait alors l'assemblée. Nous faisons la prière habituelle, ensuite Mme la présidente fit une allocution concernant "Les conserves faites cet automne"; ce fut très intéressant.

Vint la partie religieuse. Notre présidente fit allusion au "Mois du rosaire, consacré à la Ste-Vierge". Elle insista pour que, dans chaque famille, le chapelet soit dit tous les soirs.

Pour la partie technique, aucun ouvrage n'a été apporté. Puisque c'était les élections de l'année. Pour ce mois-ci il fut décidé que les membres du cercle prépareront les lainages de l'hiver, pour les enfants.

Les élections procédèrent comme suit: Présidente: Mme Oscar Beaulne; vice-présidente: Mme Théophile Bédard; secrétaire: Mme Joachim Lafontaine; 1ère conseillère: Mme Lorenzo Bédard; 2e Mme Fernand Lauzon; 3e Mme Jos. Robineau et Mme Napoléon Pilon.

En terminant, il fut proposé et accepté qu'un drap mortuaire soit acheté pour l'église. Ensuite chaque fermière retourna au foyer, satisfaite de cette soirée, si intéressante et si familiale.

La secrétaire,
Mme Aline Landreault



MLLE EMMA MASSIE, de Hull, a été réélue, pour une troisième année consécutive, secrétaire de la Corporation générale des Institutrices et Instituteurs catholiques de la province de Québec à une réunion du conseil d'administration tenue à Montréal récemment.

St-Basile-le-Grand (St-Jean)

A l'occasion de notre dernière assemblée, nous avons eu les élections. En même temps, nous avons l'honneur d'accueillir monsieur le curé Lapointe et notre aumônier diocésain, M. l'abbé Omer Ménard.

Après lecture du compte rendu de l'année faite par Mme Mongeau, présidente, monsieur l'abbé Ménard a bien voulu nous faire une petite allocution, sur le sujet suivant: "Est-il nécessaire d'avoir des

(Suite à la page 21)

A l'U.C.F. de St-Hyacinthe

A titre de présidente diocésaine de Saint-Hyacinthe, je me fais un devoir et un plaisir de faire connaitre aux soeurs-fermières de notre province les activités de chez nous. De 17 cercles que nous étions en 1947, nous sommes rendus à 24, augmentation de 7 cercles par conséquent, augmentation de quelque 300 membres, bien que dans certains cercles locaux, il y ait diminution de quelques membres, ce qui est dû sans-doute à l'entrée de ces membres, plutôt pour profiter des avantages que leur offre notre association que par convictions.

Nous avons 7 secteurs chez nous, c'est dire que nous avons 7 directrices disposées à travailler au bien de notre association La plupart des cercles existants s'imaginnt qu'après leur fondation, ils peuvent se suffire à eux-mêmes. Le travail d'une propagandiste serait efficace pour le bien de nos cercles fondés et à fonder.

Notre direction diocésaine s'est réunie tous les mois, sauf durant les mois où les communications sont plus difficiles. Nous avons organisé une exposition diocésaine démonstrative en collaboration avec les révérendes Soeurs St-Joseph qui tiennent une école ménagère régionale. Cette exposition renfermait des travaux de tout genre. Nous avons eu beaucoup d'admirateurs qui ont louangé l'habileté de nos terriennes.

Notre programme religieux comprenait: L'étude de la croisade de pureté". A la lumière de notre aumônier diocésain, nous avons étudié les moyens à prendre pour combattre l'immodestie et l'immoralité. Nous avons conclu: Tant que la femme n'admettra pas qu'elle est responsable de la sauvegarde des bonnes moeurs par sa modestie, sa dignité et sa noblesse comme elle est responsable de leur décadence par le scandale de son immodestie et de son laisser-aller, notre bonne Mère l'Eglise n'aura pas la consolation de voir ses directives acceptées et suivies. Car il faut bien l'admettre, s'il y a amélioration dans le vêtement chez la femme, c'est plutôt dû aux exigences de la mode qu'à la demande de nos autorités religieuses. Il reste coup de travail à faire dans ce domaine.

Au point vue social, nous avons travaillé à parfaire notre propre formation par l'étude approfondie des statuts et de la brochure du Révérend Père Lebel "Pourquoi l'U.C.F."? Pour devenir capable de faire du bien aux autres, ne faut-il pas s'en faire d'abord à soi-même? . . .

Au point de vue économique nous nous sommes familiarisées avec les caisses populaires, leur nécessité, leur fonctionnement, leurs avantages.

Au point de vue technique, dans la mesure du possible, nous avons rendu service à nos membres par l'achat en commun de fil, de laine nécessaire au tissage, à la confection.

Au cours de l'année qui commence nous étudierons la doctrine sociale de l'Eglise.

Nous organiserons des journées de secteur pendant lesquelles nous bénéficierons des vastes connaissances de notre secrétaire générale, Mlle Marie Dupuis, qui d'avance s'est rendue volontiers à notre demande. Nous organiserons aussi au moins une retraite d'ordre social à laquelle nous convoquerons surtout la direction des cercles locaux. En plus des bénéfices spirituels de la retraite, nous comptons retirer de ces jours des fruits nombreux.

Nous étudierons aussi la coopération. Où il y a coopération, n'y t-t-il pas aussi union? . . . Avec le secours de la Ste-Vierge qui est notre patronne sous le titre de Notre-Dame des Champs, pourrons-nous dire un jour "Là où il y avait la haine nous avonc appris à y mettre l'amour. Là où il y avait l'offense nous avons appris à y mette de pardon. Là où il y avait la discorde nous avons appris à y mettre l'union, et l'union fait la force. Telle notre devise! . . .

Madame Victor Marchessault
secrétaire



MLLE NOELLA BEAUCHESNE, de Ste-Elisabeth de Warwick, qui par l'entremise de M. l'inspecteur G. Benoît, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, la somme de $20 pour succès dans l'enseignement. C'est la deuxième fois consécutive que Mlle Beauchesne reçoit cette récompense.

GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les
MAUX D'ESTOMAC
(dus à l'acidité gastrique)



Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et édouicissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation, de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs après les repas causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les Von GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon aussi envoyé. Ecrivez à
CANADIAN VON CO
Dépt 53-G — WINDSOR, Ontario.

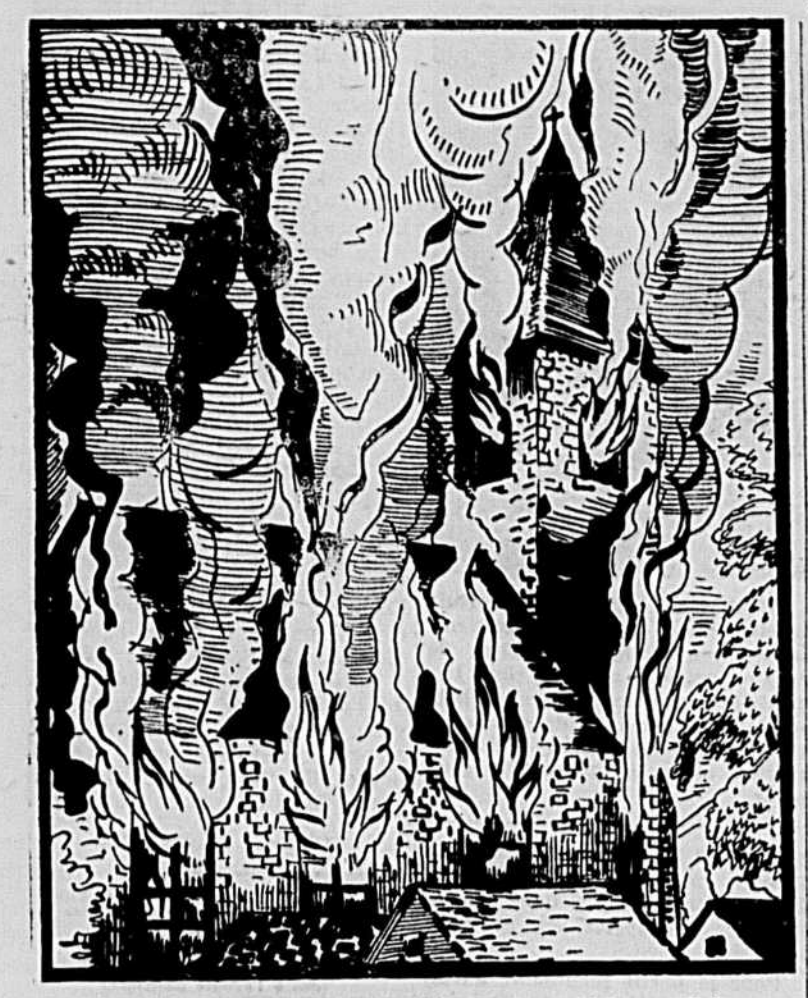
LAIT DE MAGNESIE
PHILLIPS'
LAXATIF
SI DOUX POUR LES ENFANTS
SI PARFAIT POUR LES ADULTES

POURQUOI
Tant de Femmes Sont-elles NERVEUSES
... sans raison?

Quand les femmes ont leur sommeil troublé par des bruits étranges . . . deviennent si nerveuses qu'elles transpirent en parlant à des étrangers . . . ou pleurent trop facilement—ces symptômes annoncent qu'elles ont besoin d'un reconstituant spécial.

Mais, en réalité, il y a peu de chose à craindre! Beaucoup de sommeil, de l'air frais, une nourriture saine et la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs aideront à redonner de la vitalité et à tonifier l'organisme—de sorte que vous pourrez rester calme pendant les périodes les plus fatigantes de la vie. Oui, la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs a aidé des milliers de femmes à affronter l'avenir avec confiance.

Donc, si vous vous sentez nerveuse, ou épuisée—si vous ne vous reposez pas bien la nuit, et que vous êtes souvent morose ou irritable—prenez de la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs pendant quelque temps. Maintenez-vous en bonne santé—essayez ce tonique qui a fait ses preuves et qui a fait du bien à tant d'autres personnes. Le nom "Dr. Chase" est votre guide.



Une dame anglaise, en arrivant à Londres, déclare: "J'ai vu en une seule journée 21 églises incendiées et de tels massacres de prêtres que le monde entier devrait en frémir". Un journaliste de Paris écrivait dans son journal: "Dans tous les villages aux mains des républicains, c'est contre l'Eglise que s'est polarisée la haine des communistes. On apportait des bidons d'essence dans la nef, on les crevait et on y mettait le feu".

Notre - Dame de Fatima

par l'abbé Lionel Boisseau

Chapître vingt-troisième

LE VOEU ANTICOMMUNISTE

En 1936, quinze députés communistes sont élus aux Cortès espagnoles. Leur travail souterrain ne manque pas de porter des fruits. En peu de temps, la révolution éclate, mettant toute l'Espagne à feu et à sang. On sait le bilan de cette horrible lutte fratricide dont le pays a des difficultés de se remettre. Milliers d'églises détruites, couvents saccagés ,des milliers de prêtres et de religieux massacrés, des civils tués par milliers aussi.

Une dame anglaise, arrivée à Londres, déclarait au **Daily Mail:** "J'ai vu en une seule journée 21 églises incendiées et de tels massacres de prêtres que le monde entier devrait en frémir." Un journaliste de Paris écrivait dans son journal: "Dans tous les villages aux mains des républicains, c'est contre l'Eglise que s'est polarisée la haine des communistes. On apportait des bidons d'essence dans la nef, on les crevait et on y mettait le feu". Les magasins et les banques pillés ne se comptent plus.

Or on sait que l'Espagne est voisine du Portugal. Comment ce dernier pays a-t-il réagi devant cette révolution qui devait englober les deux pays de cette péninsule. Par un seul jour, le communisme international ne put réussir à troubler sérieusement la vie politique et sociale de la nation portugaise.

Il faut dire cependant qu'avant l'explosion, en mai 1936, les évêques du Portugal, alors en retraite à la Cova, comprenant le danger de la propagande communiste, promirent à la Vierge de Fatima, d'organiser un vaste pèlerinage national, en mai 1938, pour consacrer le pays tout entier, si Elle daignait préserver la Terre de Sainte Marie du terrible fléau du communisme sans-Dieu.

Pendant les deux années de guerre civile de l'Espagne, le Portugal est préservé et jouit de la paix.

Au carême de 1937, l'épiscopat publie une lettre collective sur le "Communisme et quelques graves problèmes de l'heure présente" et rend public le voeu fait à cette époque.

Dans ce document, les prélats déclarent: "On ne peut manquer de reconnaître que la main invisible de Dieu a protégé le Portugal, éloignant de lui le fléau de la guerre et la lèpre du communisme athée. Voilà que commence le sanglant holocauste de l'Espagne. L'incendie menace de se communiquer au monde, qui ne sait plus défendre la chrétienté. Mais, le Portugal, qui souffre comme un frère du martyre de l'Espagne, réussit à maintenir la paix intérieure et redevient en face d'une Europe divisée et égoïste, comme au XVIième siècle, le paladin de la civilisation chrétienne."

La lettre fait ensuite allusion à l'attentat perpétré contre Salazar. "Mais la main toute-puissante de la Providence, y lit-on, détourna le coup que des mains criminelles avaient préparé avec tant d'habileté."

Puis la lettre expose "tout ce qu'il convient de demander à Dieu et à sa Sainte Mère pour que règne vraiment cette paix parfaite: justice et charité dans les rapports entre les hommes et les nations; esprit d'apostalat chez les chrétiens; extension du règne de Dieu sur toute la terre liberté de l'Eglise dans sa mission d'enseignement et de sanctification des âmes; lumières d'En haut pour les autorités publiques; préservation du communisme et de l'étatisme totalitaire, etc."

Le voeu s'accomplit le 13 mai 1938. Vingt archevêques et évêques, entourant le Cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, sont aux pieds de la Vierge de Fatima. Un demi-million de fidèles ont répondu à l'appel de leurs pasteurs et sont venus manifester leur gratitude pour cette grâce de préservation et renouveler leur consécration et celle de la Patrie au Coeur Immaculé de Marie.

Le même jour, par tout le pays, les fidèles dans leurs églises respectives, en union avec les pèlerins de la Cova, renouvellent leurs hommages de fidélité et d'amour.

Puisse Notre-Dame nous aider à régler nos problèmes domestiques et nationaux dans le sens de nos origines chrétiennes, et empêcher l'hérésie communiste de gangrener nos populations.

La semaine prochaine, chapitre vingt-quatrième: LA COURONNE D'OR.

N.B.—LE MOIS DE MARIE A NOTRE-DAME DU ROSAIRE DE FATIMA est en vente aux prix de $0.85 par la poste. Nous recommandons aussi la lecture de IL ETAIT TROIS PETITS ENFANTS par le Chanoine Barthas, au prix de $1.35 ainsi que LES TROIS ENFANTS DE FATIMA, saynète en 7 tableaux au prix de $0.75; enfin, une petite brochure de $0.15 intitulée: LES APPARITIONS DE FATIMA. Nous avons aussi des images à Notre-Dame de Fatima, $1.00 le cent. En vente au Service de Librairie de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal.

COUPURES, BRÛLURES et MEURTRISSURES

Cicatrisant, adoucissant et antiseptique, l'Onguent du Dr. Chase apporte un prompt soulagement. Format régulier 69c, format économique (6 fois autant) $2.25. Un remède depuis plus de 50 ans.

L'Onguent du Dr Chase

VICKS INHALER VOUS PERMET DE MIEUX RESPIRER

DÉGAGE LE NEZ BOUCHÉ PAR UN RHUME EN UN CLIN D'OEIL!



Employez-le dès que nécessaire.

VOUS CONNAISSEZ DES FEMMES QUI SOUFFRENT DE CHALEURS PUIS SONT TRANSIES

Voici une Bonne Nouvelle!

Votre âge est-il entre 38 et 52 ans et passez-vous cette difficile période fonctionnelle de "l'âge moyen" particulière aux femmes? Cela vous donne-t-il des poussées de chaleurs, vous sentez-vous la peau moite, *très nerveuse*, irritable faible? Définitivement, alors, essayez le Composé Pinkham's pour soulager de tels symptômes! Il est renommé pour cecil

Nombre de femmes avisées "d'âge moyen" prennent le Composé Pinkham's régulièrement pour aider à accumuler une résistence à ces ennuis.

Le Composé Pinkham's ne contient aucun narcotique—nulle drogue formant habitude. Il *aide la nature* (vous savez ce que nous voulons dire). Ce remède



possède aussi ce que les Médecins appellent un effet tonique stomachique.

NOTEZ: Vous préférerez peut-être les TABLETTES LYDIA E. PINKHAM avec fer ajouté.

COMPOSE VÉGÉTAL Lydia E. Pinkham's

Vient de paraitre

Un numéro spécial sur la République

Le numéro d'octobre de la revue vue l'Action Nationale vient de paraître. C'est un numéro spécial intitulé: VERS LA REPUBLIQUE DU CANADA.

Y a-t-il d'autres formes possibles d'indépendance complète que la République, au Canada? Quels dangers comporterait le régime républicain pour notre pays? Que signifierait la rupture avec la Couronne? Que pense la majorité des Canadiens de cette question?

Voilà quelques-uns des problèmes qu'étudient les collaborateurs de ce numéro spécial de l'Action Nationale; MM. François-Albert ANGERS, Gérard FILION, André LAURENDEAU, Edmond LEMIEUX, Jacques PERREAULT et Pierre VIGEANT.

Le numéro contient en outre des chroniques signées par Dominique BEAUDIN, André LAURENDEAU et Pierre VIGEANT.

On peut obtenir un numéro spécimen de la revue, en écrivant à 3878, rue Saint-Hubert, Montréal (24); abonnement: $3.00 par année.

Service des

PATRONS

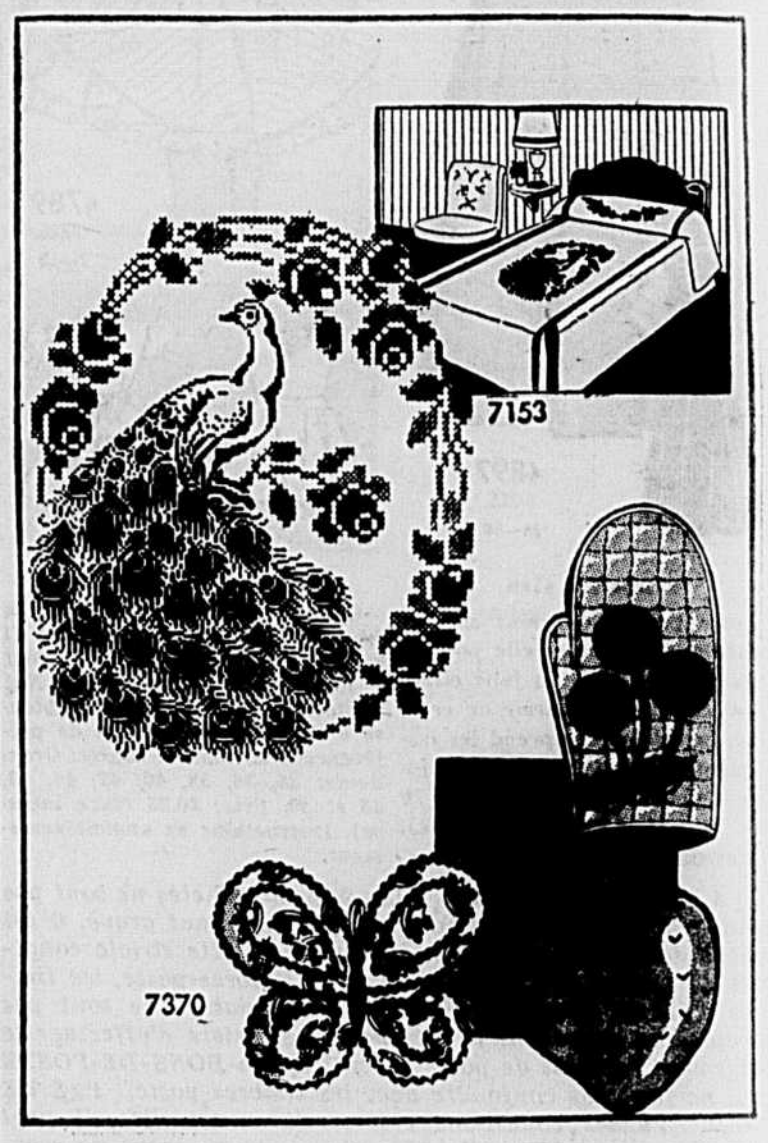
de la "Terre de Chez Nous"

Ornez joliment votre chambre

PATRON No 7153

Par Alice Brooks

Le modèle illustré ci-dessous est très joli et servira à confectionner le plus beau couvre-pied qui soit. Le patron est un modèle d'oiseau; il est facile à confectionner et tous ceux qui auront l'occasion de voir votre travail ne cesseront de vous féliciter de votre bon goût et de votre habileté.



Passons à la cuisine maintenant !

PATRON No 7370

Par Alice Brooks

Tout en ornant votre cuisine, vous pouvez confectionner de jolies petites choses tellement utiles! Nous vous suggérons ici des poignées ainsi que de jolies mitaines — celles-ci serviront lorsque vous aurez des plats chauds à retirer du fourneau.

Le temps des fêtes approche et si vous offrez ces jolies choses en cadeaux, elles seront très appréciées.

Si vous désirez obtenir ce patron, envoyez 25 sous (taxe incluse). Mentionnez lisiblement votre nom, votre adresse ainsi que le numéro du patron. Evitez les erreurs, car les patrons ne sont pas échangeables. Les instructions sont en anglais seulement.

A NOTER AVEC SOIN: Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette STRICTE CONDITION ne souffre pas d'exception.

Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en payement de ces patrons. Prière d'effectuer le payement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D.

Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal



Vingt-troisième Cours à Domicile de l'U.C.C.

La doctrine sociale de l'Église

Par le R. P. Adélard Dugré, s. j.

PREMIERE LEÇON

L'Eglise a une doctrine sociale. — Les catholiques doivent s'y soumettre

La doctrine sociale de l'Eglise est cette partie de la théologie morale qui précise les devoirs de l'homme à l'égard de ses semblables en ce qui concerne la vie familiale, économique et politique.

L'homme ne vit pas isolé. Il fait partie d'un groupe, d'une famille d'abord, puis d'une paroisse, d'un village ou d'une ville, enfin d'une nation. Souvent aussi il fait partie d'une association, professionnelle, éducationnelle ou patriotique, comme d'un syndicat d'ouvriers, ou de patrons, d'un syndicat agricole, d'une société St-Jean-Baptiste ou d'un cercle d'étude.

Cette condition de membre d'un groupe lui confère des droits, mais aussi lui impose des devoirs. L'enfant, par exemple, a le droit de recevoir de ses parents l'aide dont il a besoin pour vivre et se perfectionner; plus tard il aura le devoir d'assister ses parents s'ils sont dans la nécessité. Le citoyen a le droit de garder ce qui lui appartient légitimement, mais aussi le devoir de respecter la propriété d'autrui. L'employé a le droit de recevoir un salaire convenable, mais aussi le devoir de fournir la somme de travail convenue avec l'employeur.

C'est tout l'ensemble de ces droits et de ces devoirs que l'Eglise définit dans cet enseignement qu'on appelle la doctrine sociale de l'Eglise. Elle rappelle à tous ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter dans leur vie en société. Elle se limite au "domaine des principes, au champ de l'enseignement moral, dans une application de cet enseignement aux problèmes posés par l'évolution actuelle de la société" (Mgr Carton de Wiart). La technique n'est pas de son ressort, ni la solution des problèmes particuliers. A chacun d'appliquer les principes aux cas concrets qui le concerne, dans les conditions de temps et de lieu où il se trouve.

La question sociale

L'évolution de la société fait surgir périodiquement de nouveaux problèmes. Ainsi l'introduction du machinisme dans l'industrie a fait naître le problème ouvrier, la lutte des classes, ce que nous appelons la question sociale.

La question sociale, c'est l'ensemble des problèmes qui se posent à la société humaine, qu'elle a peine à résoudre et qui finissent par engendrer des perturbations redoutables. Voici quelques exemples:

Joseph est un bon ouvrier, sobre, appliqué. Il a déjà six enfants en bas âge et en attend d'autres. Son salaire devient insuffisant, son logement trop petit. Il a de la peine à en trouver un autre: trop d'enfants! Comment résoudre ce problème? Et si Joseph tombait malade? S'il y avait du chômage?...

Baptiste est un honnête cultivateur. Il a une petite terre et une grosse famille. Comment pourra-t-il établir ses enfants? Gros problème. Aller en ville? Aux Etats?...

Pierre est victime d'un accident au travail. Qui va faire vivre sa nombreuse famille, payer son médecin?

La Compagnie X.Y.Z. possède une puissante génératrice d'électricité, une grosse fabrique de papier et d'autres industries. Elle contrôle le transport de sa région et domine la politique municipale. Le gouvernement lui a construit un barrage, la ville l'a exemptée de taxes pour cinquante ans. L'Etat peut-il maintenant la déposséder de ses privilèges au bénéfice du public?

La petite ville de Bric-à-Brac est paisible. La population vit d'une seule usine, mais les ouvriers sont pauvres. Ils demandent inutilement une hausse de salaire. Peuvent-ils se mettre en grève pour l'obtenir. A quelles conditions? . . .

Ce sont des problèmes de ce genre qui constituent la question sociale: salaire, relations entre ouvriers et patrons, établissement des jeunes, travail des femmes, intervention de l'Etat, sécurité pour l'avenir. Afin de les résoudre, les Souverains Pontifes, se guidant sur les enseignements de l'Evangile et de la théologie, ont peu à peu formulé la doctrine sociale de l'Eglise. Chargés par Notre-Seigneur Jésus-Christ de diriger les hommes dans les voies du salut, ils doivent leur dire clairement ce qui est bien et ce qui est mal dans tous les domaines. Cet enseignement sur le bien et le mal, le juste et l'injuste, s'appelle la morale catholique, qui nous dit comment nous conduire, par opposition au dogme, qui nous dit ce qu'il faut croire. La partie de la morale qui traite de nos devoirs en autant que nous vivons en société, s'appelle la morale sociale. C'est la doctrine sociale de l'Eglise.

Au cours des siècles, l'Eglise eut à tracer les grandes lignes de cette doctrine. Quand des conditions nouvelles modifiaient le caractère de la société, l'autorité ecclésiastique devait faire l'application de ses principes aux circonstances nouvelles. C'est ainsi qu'aux débuts du christianisme elle dut tolérer l'esclavage, tout en exhortant les chrétiens à traiter les esclaves avec justice et charité. Plus tard, elle intervint pour réprimer l'usure; elle s'efforça aussi de réprimer la guerre, quand les barons se battaient à tout propos. Aujourd'hui, les Souverains Pontifes rappellent constamment les droits et les devoirs respectifs des ouvriers et des patrons, de l'Etat et des associations. L'évolution économique et sociale se poursuit si rapidement depuis un demi-siècle, que des retouches, des précisions nouvelles, s'imposent fréquemment. C'est ainsi que le Pape Pie XI, dans son Encyclique *Quadragesimo Anno*, a éclairci des points de doctrine que son prédécesseur Léon XIII n'avait fait qu'effleurer en 1892, dans l'encyclique *Rerum Novarum*.

Les Papes n'ont pas inventé une doctrine nouvelle en formulant dans les grandes encycliques modernes les principes de la sociologie. Ils ont simplement appliqué à des conditions concrètes les enseignements de la révélation et de la saine raison. La source principale de la doctrine sociale de l'Eglise, c'est le Nouveau Testament, l'Evangile et les Epitres des Apôtres. L'exemple de Notre-Seigneur d'abord, puis ses préceptes et ses conseils, ont indiqué ce que doit être la sociologie chrétienne. Les développements de la théologie catholique, tout spécialement les écrits de saint Thomas d'Aquin, puis les ouvrages de théologie morale, ont contribué à constituer un corps de doctrine cohérent, conforme aux données de la raison humaine.

L'Eglise catholique est la seule a avoir une doctrine sociale

Il est remarquable que, de toutes les églises qui se disent chrétiennes, seule l'Eglise catholique a une doctrine sociale complète, systématique. Aucune église protestante n'a formulé un enseignement aussi coordonné pour guider la pensée humaine, pour la faire avancer avec sûreté dans les champs nouveaux qui s'ouvraient à ses recherches. Encore moins ont-elles cherché à l'imposer à l'ensemble des hommes. Les églises orthodoxes n'en ont pas fait davantage. En sorte que, pour la théologie sociale comme pour la théologie dogmatique et la théologie morale ou le droit canonique, l'Eglise de Rome n'est pas seulement une devancière, elle est la seule qui ait constitué tout un ensemble de règles à suivre dans les rapports des hommes avec leurs semblables, en ce qui concerne la vie en société.

C'est pourquoi S. S. Pie XII pouvait s'écrier avec fierté, en parlant à des ouvrières: "Qui peut présenter un programme social aussi solidement fondé, aussi riche de contenu, que celui que présente l'Eglise catholique? Depuis qu'il existe un prolétariat de l'industrie, qui a combattu comme l'Eglise, dans une lutte loyale, pour défendre les droits humains des travailleurs? Dans une lutte loyale: non pour exciter la haine de classe, mais pour garantir à la classe ouvrière une situation sûre et stable, que possédaient déjà les autres rangs du peuple, et afin que la classe ouvrière arrive à faire partie de la communauté sociale avec des droits égaux à ceux des autres membres" *(Actes pontificaux,* publiés par l'Ecole Sociale Populaire de Montréal, No 2, page 9).

Devoirs des catholiques

Les catholiques sont-ils obligés en conscience d'obéir aux directions données par les Papes dans le domaine de la sociologie?

D'abord, rappelons que l'enseignement social est du ressort de l'Eglise. "Nous avons le droit et le devoir de nous prononcer avec une souveraine autorité sur ces problèmes sociaux et économiques", déclare S. S. Léon XIII dans l'encyclique *Rerum Novarum*. Ce devoir est imposé à l'Eglise par le fait qu'elle a été constituée gardienne et interprète de la loi morale. "Elle seule, dit le P. Cavallera, peut en formuler authentiquement les principes et les applications répondant aux diverses situations où l'homme intervient comme être moral".

Les déclarations pontificales en matière de sociologie n'ont pas toutes la même force obligatoire. Les unes peuvent se rattacher à des décisions du magistère infaillible de l'Eglise et exiger un acte de foi; d'autres sont d'ordre doctrinal ou disciplinaire et commandent, non pas un acte de foi sous peine de péché, mais une soumission respectueuse. La nature de cette soumission n'est pas facile à déterminer. Les théologiens eux-mêmes ne s'entendent pas toujours sur le caractère de certains actes pontificaux. "Il faut, dit le P. Cavallera, tenir compte de la nature du document lui-même, du but de son auteur, de son destinataire, etc."

Voici la conclusion du P. Rutten, O.P., sur ce sujet: "Quant aux directives promulguées dans une Encyclique, bien qu'elles ne soient pas infaillibles, elles obligent cependant en conscience, parce que tout catholique doit au détenteur de la suprême juridiction sur l'Eglise universelle une soumission qui ne comporte pas de restriction ni de réserve... Quand le Pape, en sa qualité de docteur suprême et de pasteur de l'Eglise universelle, condamne, par exemple, l'erreur socialiste et lui oppose l'enseignement social de l'Eglise, cet enseignement s'impose à tous les fidèles. Le caractère obligatoire, de cet assentiment est particulièrement grave quand le Pape déclare avoir, non seulement le droit, mais aussi le devoir de formuler avec une souveraine autorité la doctrine sociale de l'Eglise".

Le 29 avril 1945, S.S. Pie XII avertissait solennellement les catholiques italiens de leur obligation de suivre les consignes pontificales pour la solution des problèmes sociaux. "La doctrine sociale de l'Eglise, disait-il, est claire dans tous ses aspects; elle est obligatoire; nul ne peut s'en écarter sans danger pour la foi et l'ordre moral; il n'est donc permis à aucun catholique (encore moins à ceux qui appartiennent à vos associations d'Action catholique) d'adhérer aux théories et aux systèmes sociaux que l'Eglise a répudiés et contre lesquels elle a mis ses fidèles en garde... Vous comprenez maintenant pourquoi le Saint-Siège doit intervenir et intervient chaque fois que surgissent, même parmi ceux qui se disent catholiques, des idées sociales erronées ou des tendances pernicieuses. Soyez donc prudents et vigilants" *(Actes Pontificaux,* E.S.P. No 16, page 2).

Les catholiques ne sont donc pas libres d'accepter ou d'ignorer les enseignements de l'Eglise sur la question sociale. Pour les observer, il faut les connaître. Mais, dira-t-on, où se trouve formulée la doctrine sociale de l'Eglise?

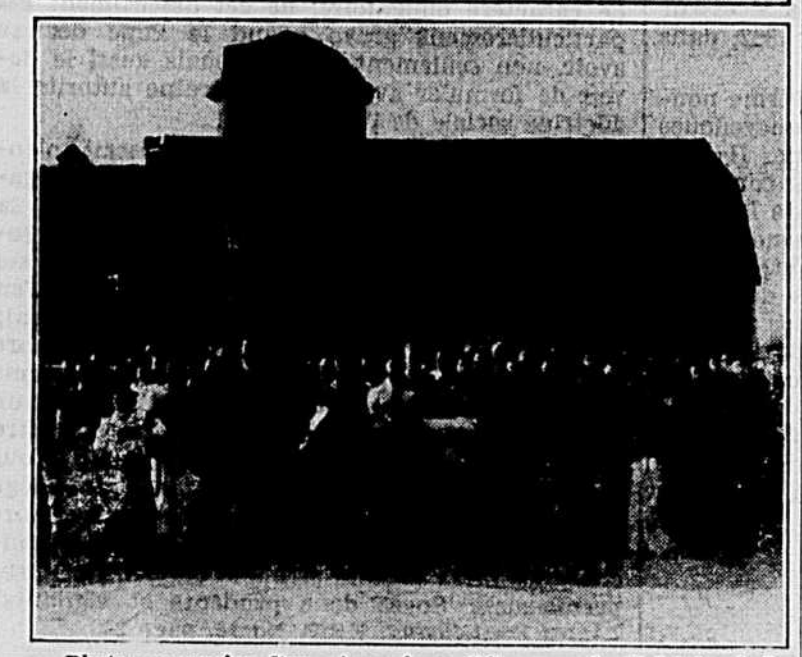
D'abord dans les grandes Encycliques et dans les déclarations solennelles des Souverains Pontifes, particulièrement dans *Rerum Novarum* de Léon XIII, *Quadragesimo Anno* et *Divini Redemptoris* de Pie XI, dans plusieurs allocutions de S. S. Pie XII. Ces documents sont en vente à l'Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rachel, Est, Montréal. Là aussi on peut se procurer quelques ouvrages qui exposent méthodiquement les principes de la sociologie catholique, par exemple: Cavallera, *Précis de la doctrine sociale catholique;* Delaye, *Eléments de morale sociale;* Duperray, *La question sociale;* le *Code social* de Malignes; Chagnon, *Directives sociales catholiques;* Rutten, O.P., *La doctrine sociale de l'Egise résumée dans les Encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno.* Ces livres peuvent donner aux lecteurs sérieux une bonne initiation à la sociologie.

Questionnaire

1. *Expliquez ce que vous entendez par la doctrine sociale de l'Eglise catholique.*
2. *Les autres Eglises ont-elles aussi leur doctrine sociale?*
3. *Où peut-on trouver cette doctrine catholique? Quelles sont ses sources?*
4. *La doctrine sociale de l'Eglise oblige-t-elle toujours les catholiques en conscience?*
5. *Qu'est-ce que la question sociale? Se pose-t-elle dans la province de Québec?*







Photos souvenirs d'un pique-nique d'éleveurs de Holstein, à La Baie-du-Febvre, sur la ferme des Peupliers. En haut, de gauche à droite: MM. Donat Giard, A. Desrosiers, Mlle Carmel Lefebvre, MM. Marc Lefebvre et Hermas Lajoie, Mlle Thérèse Proulx, M. Maurice Proulx, Hon. Antonio Elie, M. Eugène Boivin, agr.; au centre: MM. Guy Morran, Norbert Proulx, Marcel Proulx, Hermas Lajoie, Brig. E. Blais, et l'hon. Antonio Elie; en bas, M. Guy Morran est tout fier du taureau qu'il vient de gagner.

M. Richard Morran est vainqueur d'un concours entre vétérans cultivateurs

Le vainqueur reçoit un jeune taureau, don de M. Norbert Proulx, de La Baie. — Au pique-nique annuel des éleveurs d'Holsteins du district de Nicolet-Yamaska.

Le Club Holstein de Nicolet-Yamaska a tenu récemment son pique-nique annuel chez M. Norbert Proulx (Ferme des Peupliers), à La Baie, sous la présidence de l'hon. Antonio Elie, ministre d'Etat et Commandeur du Mérite Agricole.

Les organisateurs ont profité de l'occasion pour clôturer les concours de l'année des membres du Cercle des Jeunes Eleveurs de La Baie. Il y a eu remise officielle d'un jeune taureau à un vétéran cultivateur. Une centaine de personnes étaient présentes.

L'avant-midi a été consacré aux jeunes. Le Cercle des Jeunes Eleveurs de La Baie, fondé en 1930, est l'un des plus vieux de la Province. Il comptait cette année 26 membres. Vingt-trois ont exhibé 74 sujets remarquables par leur développement. M. Hermas Lajoie, secrétaire de l'Association Holstein, section du Québec, a agi comme juge. Les lauréats furent Mlle Thérèse et Maurice, enfants de M. Norbert Proulx, et puis Mlle Gabrielle et Jacques, enfants de MM. Albert et Lucien Lefebvre. M. Maurice Proulx, président du Cercle des Jeunes, a remporté en outre le championnat de l'année avec une génisse senior de haute lignée.

Dès le début de l'après-midi, l'hon. M. Elie a souhaité la bienvenue aux éleveurs, soulignant la présence d'un pionnier de la région, M. Jos.-Chs Lefebvre, fier de ses 86 ans et de ses 12 enfants: six fils cultivateurs et six filles mariées à des cultivateurs tous établis dans la paroisse.

M. Donat Giard, président de l'Association Holstein du Québec

M. Clarence Goodhue, de la Ferme Raymondale, et M. Albert Desrosiers, agronome, ont expliqué les caractères d'une bonne vache laitière. Enfin M. le Brigadier Edmond Blais a remis au vainqueur d'un concours entre jeunes vétérans, cultivateurs de la région de Québec, un jeune taureau, don de M. Norbert Proulx. M. Richard Morran, de Ste-Agathe de Lotbinière, en a été l'heureux bénéficiaire.

A un concours d'appréciation de vaches en lactation, le premier prix a été remis à M. Lucien Lefebvre. Par la suite, MM. C. Goodhue et H. Lajoie ont donné des précisions sur les qualités d'un bon taureau.

Aux élections du Club Nicolet-Yamaska, pour 1948, l'hon. Antonio Elie a été réélu président pour la 14e année consécutive; vice-président, M. Ladislas Beaulac, de Nicolet;; secrétaire: M. Maurice Houle. Directeurs: MM. Norbert Proulx, Albert Lefebvre, J.E. Grisé, A. Proulx, Alfred Béland et W. Hamel.

Congrès de...

(Suite de la page 12)

ru mensuellement dans le Guide de Joliette.

6—Une demande soit faite au bureau de l'Impôt sur le revenu pour qu'un salaire soit crédité à la femme et aux enfants du cultivateur afin de diminuer l'impôt sur le revenu.

7—Que le département de l'Instruction publique de la province de Québec fournisse des techniciens en sciences ménagères aux cercles de l'U.C.F., gratuitement si possible.

8—Que demande soit faite au Ministère de la Jeunesse par l'entremise de l'honorable Antoine Barrette, d'avoir une somme suffisante pour payer une propagandiste diocésaine qui s'occupera surtout des travaux qui seront apportés au Syndicat des Arts Paysans.

9—Que soit organisées dans le diocèse, des retraites de formation sociale.

Le R. Père Lebel demande qu'on appuie une résolution qu'il propose lui-même, elle concerne les Allocations Familiales, il serait juste, dit-il, que chaque enfant reçoive le même montant, sans tenir compte du nombre des enfants.

Les élections qui suivirent ont donné le résultat suivant:

Présidente: Madame Cuthbert Bérard, Ste-Elisabeth.

Vice-présidente: Mme Robert Marselais, St-Jacques.

Directrices: Mmes Hermas Perreault, St-Esprit; Jos. Laferrière, St-Félix; Albert Caumartin, St-Barthélémy; Edouard Dalpé, Ste-Marie Salomée.

Secrétaire: Mme Léopold Ferland, Ste-Elisabeth, de nouveau choisie secrétaire.

Autre directrice: Mlle Cécile Dénommée, de Saint-Damien.

Au comité du Syndicat coopératif des Arts Paysans, sont élues Mme Jos Mailhot, Lucien Archambault, Mlle Bernadette Piette, Mme Arthur Ledoux, Mme Jos. Mailhot.

Au comité de surveillance, Mme Adrien Beauséjour, Mlle Yvette Morin, Mme Léopold Ferland.

Mlle Marie Dupuis prend ensuite la parole. Elle définit l'U.C.F. Une association professionnelle autonome qui poursuit de multiples buts d'éducation en faveur de ses membres. Education professionnelle qui nous fait trouver dans nos réunions mensuelles des moyens nouveaux pour améliorer notre situation au point de vue temporel, aussi au point de vue religieux, intellectuel et social; elle nous permet de pratiquer cette justice commutative qui nous fait donner à chacun son dû. de toutes manières; la justice sociale qui règle nos relations et nous facilite la pratique de la charité laquelle se manifeste par la diffusion de notre savoir comme aussi nous permet de recevoir à notre tour de nos compagnes, leurs méthodes de travail, leur procédé de succès pour telle initiative qu'elles ont prises dans n'importe quel domaine. L'U.C.F. défend nos intérêts auprès de l'Etat, renseigne les dirigeantes. des problèmes de chaque région, suggère des lois favorables aux membres et par la suite, à la société, met à la disposition de ses membres des services économiques, sociaux, scientifiques et culturaux.

Le Révérend Père Lebel tire les conclusions de cette magnifique journée et suggère fortement de donner suite à cette proposition d'établir l'aide maternelle et l'aide familiale, ce qui est une meilleure façon de pratiquer la charité qui doit caractériser les membres de l'U.C.F.

Son Excellence Mgr Papineau vint féléciter les dames présentes, et les invite à pousser l'instruction de leurs enfants en matière agricole et en sciences ménagères, car si les jeunes désertent si facilement la terre aujourd'hui, le manque d'instruction des choses de leur profession est peut-être la principale cause. Monseigneur souhaite que l'association compte 3,000 membres dans un avenir rapproché car plus nombreuses sont les fermières dans l'U.C.F. plus le bien se répand dans le milieu rural.

M. le chanoine Ferland remercie Son Excellence, en son nom, et au nom des Fermières.

Les directrices de la Fédération diocésaine sont invitées à représenter Joliette au congrès général et madame Léonide Desrochers est invitée à se joindre à elles. Mme Desrochers est présidente de St-Thomas.

Puissent les enseignements de cette journée porter des fruits au milieu rural.

Madame Léopold Ferland,
secrétaire diocésaine.

75e anniversaire à St-Basile, N.-B.

On vient de commencer, à St-Basile, comté de Madawaska, la célébration du 75e anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de St-Joseph. Le 25 octobre dernier, il y eut une journée des prêtres du Madawaska, des anciens élèves et des amis de l'Institution: grand' messe pontifiée par S. Exc. Mgr M.-A. Roy, évêque d'Edmundston; sermon par Mgr W.-J. Conway, P.A., V.G., curé de la cathédrale;; banquet, visite du monastère et de la cellule de Mère Caillet (Soeur Alphonsine Ranger, née à l'Acadie, le 10 novembre 1846, décédée à St-Basile, le 30 mars 1934 fondatrice de l'Hôtel-Dieu), visite du cimetière, allocution par M. l'abbé Félix Moreau, curé de St-André.

Le 7 novembre prochain, ce sera la journée l'Amicale Langevin, sous la présidence d'honneur de Mme Arthur Chamberland et la présidence active de Mme Emile-T. St-Cyr. Un programme intéressant a été préparée pour cette journée qui sera clôturée par une soirée dramatique et musicale.

A côté de Mère Maillet, il faut rappeler le souvenir de Mgr Louis-Napoléon Dugal, co-fondateur de l'Hôtel-Dieu. Il naquit à la Rivière-du-Loup, en 1853, devint curé de St-Basile en 1880, et décéda le 27 novembre 1929.

Le concours...

(suite de la page 11)

Le Canot Dansant, nom soumis par Mlle Marie Sioni, 6690 Saint-Dominique, Montréal.

Les Grillades, nom soumis par M. Denis Pichette, 254 St-Jean-Baptiste, Coaticook.

L'Ourson-Frisé, nom soumis par Frère Florentien, directeur, Noviciat du Sacré-Coeur, Granby.

QUATRIEME PRIX
(5 prix de $1 chacun)

A la Sauce Piquante, nom soumis par M. Claude Milette, 247 St-Jean-Baptiste, Coaticook.

Au Bouillon Doré, nom soumis par Mlle Cécile Robitaille, 6686 Alma, Montréal.

Au Cop-en-Pâte, nom soumis par Mlle Claire Fauteux, 853-est, rue Sherbrooke, Montréal.

La Bonne Fourchette, nom soumis par M. Raymond Paquette, case postale 454, Coaticook.

La Vieille Faience, nom soumis par Mlle Marie Théberge, Saint-Eleuthère, Kamouraska.

Il y a plus beau, il y a plus riche, mais à la "Maison du Bûcheron", 319, rue Saint-Paul, à Québec, on est CHEZ SOI.

Vous en faites DES MERVEILLES

—Et de quoi, dites-vous?

—Des coquillages!

Là, vous y êtes. On en fait des bijoux aguichants, et vous en avez vus. On les emploie comme motifs décoratifs et cela aussi vous est connu. Patiemment agencés, colorés avec goût, les coquillages agrémentent les épingles de corsage, les pendentifs, les cadres, les pièces murales, les vases d'ornement, etc. L'article



ainsi produit, grandi en beauté, peut servir à votre usage personnel ou être mis dans le commerce. A vous le choix, bien entendu. Ce peut être un PASSE-TEMPS ou un GAGNE-PAIN.

Que ce soit l'un ou l'autre pour vous, il vous manque souvent les instructions et les conseils qui vous permettraient de réussir. Or voici cela existe. Ces leçons aux débutantes ont été rédigées. Elles sont maintenant imprimées et à votre disposition. Elles forment une brochurette illustrée, grand format, publiée sous le titre qui suit:

L'art du coquillage

Si vous êtes une artisane habile, si vous avez à votre portée les matériaux nécessaires, quelques heures d'apprentissage vous suffiront. La brochurette ici décrite vous fournit des illustrations et des modèles que vous reproduirez avec facilité lorsque l'expérience et la pratique vous seront venues. Mûrie par l'entraînement, vous pourrez par la suite tracer vos propres modèles et réaliser les objets de vos rêves.

Quant aux coquillages eux-mêmes, si vous n'avez négligé d'en amasser l'été dernier, la brochure vous indique à quels endroits vous pouvez les obtenir. Il en existe un assortiment prodigieux.

La brochurette "L'ART DU COQUILLAGE" se vend au prix de 50 sous, frais de poste compris. Le payement doit accompagner la commande. Les chèques ne sont pas acceptés. Pas d'envoi C.O.D.

Toute commande doit être adressée comme suit:

L'Agence Tout-Service
Case 16, Station T,
Montréal, P.Q.

Résultats du concours d'éducation coopérative

On vient de dévoiler, à Edmundston, N.-B., les résultats du concours d'éducation coopérative dont les leçons ont paru dans "La Terre de Chez Nous" au cours de l'hiver dernier. Des 802 concurrents inscrits, 440 ont participé au tirage d'une somme globale de $1,000. On a dû corriger 11,636 envois en réponse aux questionnaires. Parmi les concurrents, qui sont de l'Ontario, du Québec et des Maritimes, on doit accorder une mention spéciale aux paroisses du comté de Madawaska, aux élèves du Monastère des Ursulines de Jacquet River, du couvent de l'Immaculée-Conception de Bouctouche, des Universités du Sacré-Coeur, de Bathurst-ouest, et St-Joseph, de Mémramcook, Ste-Anne, de la Pointe-de-l'Eglise, ainsi qu'aux groupes paroissiaux de Baie-Ste-Anne, Kedgewick et St-Quintin.

Voici les noms des gagnants:

1er prix, $300.00—Florence Cyr, St-Basile.
2e prix, 200.00—Paul-Eugène Gagnon, Baie Ste-Anne.
3e prix, 100.00—Rodrigue Pinette, Baker Brook.
4e prix, 50.00—Jeanne Roy, Couvent de l'Immaculée-Conception, Bouctouche.
5e prix, 50.00—Yvon Vinneau, Nigadoo.
6e prix, 50.00—Paul-S. Ouellette, Verret Office.
7e prix, 25.00—Claude Roy, Nigadoo.
8e prix, 25.00—Jean-Guy Lagacé, Baker Brook.
9e prix, 25.00—Gustave Godbout, Ange-Gardien, Montmorency, P.Q.
10e prix, 25.00—Rodolphe Grant, Université du Sacré-Coeur, Bathurst.
11e prix, 20.00—Yvon Albert, Pelletier's Mill.
12e prix, 20.00—Dolorès Ouellet, Baker Brook.
13e prix, 20.00—Jeanne Laforge, Edmundston.
14e prix, 20.00—Gisèle Bouchard, St-Basile.
15e prix, 20.00—Maurice Marquis, Baker Brook.
16e prix, 10.00—Rosario Poirier, Baker Brook.
17e prix, 10.00—Gérard St-Martin, Baker Brook.
18e prix, 10.00—Estelle Sirois, Pelletier's Mill.
19e prix, 10.00—Madeleine Dumont, Académie l'Assomption, Campbellton.
20e prix, 10.00—J.-Paul Fiset, Albertville, Matapédia, P.Q. 4

Les organisateurs sont satisfaits du succès obtenu et remercient tous ceux qui y ont contribué, en particulier les institutrices et professeurs, les gérants des Caisses populaires et des coopératives. Ils ont attendu le 10e anniversaire de la Coopérative du Madawaska pour terminer ce fructueux concours.

Deux coopératives progressives

Au Petit-Rocher

Le 3 octobre dernier, avait lieu, dans la salle paroissiale de Petit-Rocher, l'assemblée annuelle de la coopérative de cette paroisse à laquelle assistait un grand nombre de coopérateurs.

M. Nicolas Grant, président de la coopérative, dirigeait l'assemblée. M. Evariste Roy, gérant, présenta le bilan: total des ventes: $105,484.76; capital payé: $20,50[illegible]-55; fonds de réserve: $3,599.55; et un surplus de $6,334.84.

M. Gilbert Finn, propagandiste en coopération, dit que dans nos paroisses, à date régulière il y a des retraites, cela est nécessaire, car il faut savoir de temps en temps faire l'examen de sa vie. Une assemblée annuelle coopérative est une retraite coopérative, où l'on fait une revue du passé et où l'on se propose de faire mieux à l'avenir. Le mouvement coopératif est dans une paroisse, une chose très importante qui nous permet de prendre en main nos propres affaires. Il faut donc que les membres achètent chez eux, à leur magasin, autant que possible, et qu'ils fournissent du capital.

M. François Blanchard adressa ensuite la parole. En analysant le bilan, il félicita le gérant de sa bonne administration et de son dévouement pour la cause coopérative ainsi que les directeurs et les membres. Les opérations de l'année ont permis de payer trois pour cent d'intérêt sur le capital et des ristournes de six pour cent sur les achats. M. Blanchard insista ensuite sur l'importance de la production. On peut fournir du capital, non seulement pour le magasin coopératif, mais aussi pour les Caisses populaires.

M. le curé M. Lanteigne, qui nous fit l'honneur d'être présent à l'assemblée, félicita le gérant, les directeurs et les membres pour leur dévouement. Le trois pour cent d'intérêt sur le capital et le six pour cent sur les achats prouvent qu'il y a eu du bon travail de la part de tous. Il faudrait avoir tous nos membres présents à l'as-

(Suite à la page 22)

Belles expositions agricoles

Pâqueville

Une belle exposition régionale avait lieu à Pâquetville récemment pour les paroisses de St-Isidore et Pâquetville à laquelle assistaient un bon nombre de visiteurs.

Les produits agricoles étaient nombreux et variés. On y voyait de belles gerbes de grain, betteraves fourragères, céleri, bettes à cardes, etc.

La salle des arts domestiques était intéressante à visiter par ses belles couvertures, tapis crochetés, travaux de fantaisie, stores de coton brodés, de beaux tricots, etc.

Un jeune homme de Pâquetville, M. Gérard Gauvin, avait un étalage de charcuterie où l'on voyait du jambon, bacon, ainsi que différentes viandes préparées par lui-même.

Les animaux, dont plusieurs étaient des primés de l'exposition de Bathurst étaient de haute classe et assez nombreux.

Les jeunes couturières avaient exposés leur couture et les robes entr'autres étaient jolies et bien faites.

Les juges étaient MM. Stanley Wood, Antoine Goguen, Gustave Gaudet, Philippe Bourgeois. Mlle Martine LeVasseur agissait comme juge pour les arts domestiques et culinaires.

On y remarquait les Rév. S. Robichaud, G. Gautreau et H. Marquis, ainsi que M. François Blanchard, agronome.

M. Alpha Martin, agronome du district, avait organisé cette exposition qui fut un réel succès.

Acadieville

Malgré la température pluvieuse, l'exposition d'Acadieville fut un réel succès dû autant à la quantité et à la qualité des produits qu'à la nombreuse assistance presque toute de la paroisse d'Acadieville. Plusieurs témoins affirmèrent que les exhibits y é-

(Suite à la page 18)



La Coopérative du Madawaska a célébré le dixième anniversaire de sa fondation

Grand banquet à Edmundston — En dix ans, le chiffre d'affaires passe de 55,000 à plus d'un million de dollars

Près de 400 convives, membres de la Coopérative du Madawaska, prenaient part à un grand banquet servi à l'hôtel "New Royal" le 10 octobre dernier pour célébrer le dixième anniversaire de la fondation de cette coopérative.

M. Alpnonse Dionne, agronome du district et pionnier du mouvement coopératif au Madawaska avec le Rév. Benjamin Saindon, de regrettée mémoire, présidait ce banquet.

A la table d'honneur, outre M. et Mme Dionne, on remarquait Mgr W. J. Conway, P.A., V.G., curé de la cathédrale d'Edmudston, M. Martin-J. Légère, secrétaire-trésorier de l'Union Coopérative du N.-B., section acadienne-française, M. et Mme Docithe Nadeau, de St-François, M. et Mme P. A. Daigle, d'Edmundston, M. et Mme Henri J. Soucy, de St-Basile, MM. les abbés Hilaire Daigle, curé de St-Hilaire, Lionel Daigle, curé de Lac Baker, Patrice Cyr, vicaire à la cathédrale, ainsi que M. et Mme Cyrice Godbout, de St-André.

M. Alphonse Dionne rendit hommage aux pionniers de cette coopérative, surtout au premier président de l'organisation feu M. l'abbé Saindon, au premier gérant, le dévoué M. J.-Henri Soucy, au président actuel, M. J. Docithe Nadeau, et au gérant actuel, M. Péa Daigle.

M. Péa Daigle, dans un éloquent discours démontra les progrès de la Coopérative du Madawaska, chiffre en main. Il présenta un court historique de cette organisation après dix ans, de laborieux développement, dit-il, la Coopérative du Madawaska est aujourd'hui une entreprise dont la survivance est assurée et dont toutes les activités assurent les plus grands avantages à notre population agricole."

Les chiffres suivants donneront une excellente idée des progrès enregistrés au cours des dix dernières années, progrès dus entièrement à la magnifique coopération sde membres:

	Chiffres d'affaires	Trop-perçus
1938 —	$ 55,822	$ 1,464
1939 —	112,106	4,120
1940 —	163,519	2,078
1941 —	197,115	5,452
1942 —	234,184	9,311
1943 —	387,938	10,453
1944 —	535,906	10,237
1945 —	629,491	3,916
1946 —	634,367	9,848
1947 —	759,469	16,996
1948 —	Plus d'un million,	

M. Daigle ajouta ensuite que la coopérative a distribué en ristourne aux fermiers, au cours des neufs premières années, la somme de $73,875.00. Un fermier entre autres a reçu, à lui seul, $1,781.71, montant qu'il n'aurait pas reçu s'il avait fait ses achats ailleurs. La coopérative se trouve dans une solide position financière.

M. Martin Légère, de Caraquet, en adressant la parole rappela que la célébration de ce dixième anniversaire de fondation vient un an après le centenaire des Pionniers de Rochdale, fondateurs de la première véritable coopérative. Votre coopérative, dit-il, est devenue le coeur de la vie économique de votre région, et il félicite tous ceux qui ont travaillé au progrès de cette organisation.

M. Docithe Nadeau, président actuel, remercia au nom de la coopérative le Conseil Canadien de la Coopération et l'Union des Coopératives du Nouveau-Brunswick du magnifique certificat d'identification présenté à la coopérative du Madawaska, le soir même, par M. Martin Légère. Il rendit hommage à tous ceux qui ont collaboré au succès de cette coopérative.

Mgr W. J. Conway, représentant de Mgr l'évêque d'Edmundston, exprime les regrets de Son Excellence retenue à Québec par des affaires urgentes, et félicite chaleureusement les directeurs, les membres et le personnel de la Coopérative pour le service rendu à leurs compatriotes.

Au cours du repas les membres de l'orchestre, sous la direction de M. Léo Poulin, rendirent plusieurs morceau choisis. Le chant exécuté par M. Arthur Bérubé était de nature à égayer les convives qui y participaient.

A juger les commentaires entendus, les employés du poste CJEM s'acquittèrent de leur tâche d'une manière particulièrement habile lorsqu'il s'est agi d'irradier les discours prononcés. L'Ave Maris Stella en choeur clôtura la fête.

L'assurance des Caisses populaires

Société d'Assurances destinée à couvrir des prêts et les épargnes des sociétaires des Caisses populaires.

Un événement de très grande importance pour les Caisses populaires s'est déroulé à la salle du Couvent de Caraquet, lundi le 18 octobre. C'était l'assemblée d'organisation de la Société d'Assurance des Caisses populaires acadiennes.

C'est un grand pas de fait dans l'histoire du mouvement coopératif acadien, car cette organisation était attendue depuis longtemps déjà et son arrivée est saluée avec joie par tous les membres de nos Caisses populaires.

Cette organisation viendra combler une lacune qui se faisait sentir chez nos Caisses françaises, car depuis plusieurs années déjà une telle organisation existe pour les Caisses anglaises du pays.

Le but de cette Société d'Assurance est d'assurer les prêts des membres des Caisses populaires ainsi que leurs épargnes.

Aucune Caisse ne sera obligée de faire partie de cette assurance, mais toutes celles qui désirent faire bénéficier leurs membres des avantages de cette Société devront payer une prime de 60c par $1,000 de prêts assurables, et tous les prêts de $1,000 et moins seront couverts.

Pour assurer les épargnes, il en coûtera 65c du $1,000 d'économies assurables et la limite d'assurance pour chaque membre sera également de $1,000.

Cette Société a obtenu une licence du gouvernement provincial et possède un Fonds de Réserve de $12,000. Elle sera prête à commencer ses opérations au 1er novembre.

Chaque Caisse ayant souscrit au Fonds de réserve avait droit à un délégué à cette réunion mais tous les membres des Caisses populaires seront les bienvenus ainsi que tous les amis du mouvement.

M. Llysse Gaudet présidait cette réunion et M. l'abbé T. Haché, curé de Caraquet, a souhaité la bienvenue à l'assistance, et M. l'abbé J.-L. Chiasson a prononcé le mot de la fin. Il y eut aussi une allocution de M. S. W. Keohan.



Comfort et entière Protection

Chaussures de caoutchouc

MINER

à tiges de cuir

COMEAU: tiges de cuir brun de 12", six pièces, première qualité; bas en caoutchouc brun avec empeigne par côtes; semelle, bord et talon serti d'un composé de caoutchouc crêpé. La langue gaufrée s'ajuste parfaitement — la ligature perlée protège le rebord inférieur du cuir — la semelle à bordure lisse empêche la boue d'adhérer à la chaussure.

THE MINER RUBBER COMPANY LIMITED, GRANBY, QUE.

Pour une protection absolue, choisissez les CHAUSSURES MINER en caoutchouc vulcanisé sous pression

Invocations

DIMANCHE, 7 NOVEMBRE

Joly, (Lotbinière),
La Bostonnais, (Laviolette),
Laferté, (Abitibi)
après l'heure sainte
L'Ascension, (Matapédia),
Launey, (Abitibi),
Notre-Dame de la Doré,
Sainte-Apolline,
(Montmagny),
Saint-Philippe, (Richmond),
Montmagny.

LUNDI, le 8 NOVEMBRE

Albanel, (Roberval),
Angers, (Papineau),
Arthabaska,
Beauharnois,
Cookshire,
Fortierville, (Lotbinière),
Katevale,
La Rédemption,
Les Trois-Pistoles,
Montebello,
Notre-Dame du Lac,
Oka,
Saint-Barthélemy,
Sainte-Cécile,
Saint-Eusèbe,
(Témiscouata),
Saint-Justin,
Saint-Valère,
Thurso, (Papineau).

MARDI, le 9 NOVEMBRE

Broughton Ouest, (Beauce),
Clerval,
Contrecoeur, (Verchères),
La Patrie, (Compton),
Saint-Adrien de Ham,
Saint-Claude, (Richmond),
Saint-Henri, (Lévis),
Sainte-Louise, (L'Islet),
Saint-Pierre les Becquets,
Saint-Robert, (Richelieu),
Sainte-Thécle,
Saint-Timothée,
(Beauharnois),
Stanstead.

MERCREDI, 10 NOVEMBRE

Bishopton, (Wolfe),
Boileau, (Papineau),
East Broughton,
La Rivière Bleue,
Loretteville,
Mont-Brun
Saint-Benoit,
(Deux-Montagnes).

JEUDI, le 11 NOVEMBRE

Guérin,
Notre-Dame de Ham,
Saint-André Avellin,
(Papineau),
Sainte-Barbe, (Huntingdon),
Sully.

VENDREDI, 12 NOVEMBRE

Saint-Lambert, (Abitibi),
Saint-Malachie.

SAMEDI 13 NOVEMBRE

Bury, (Compton).

L'opinion rurale

(Suite de la page 19)

un contrat avec ces Sociétés et quitter la France avec un avenir assuré au Canada.

Voici quelques renseignements sur moi: j'ai suivi normalement mes études secondaires pour obtenir le baccalauréat 1ère A et Mathématiques élémentaires. Après un an de Mathematiques superieures, j'ai été reçu au concours de l'Institut Electrotechnique de Grenoble. L'enseignement donné correspond à celui de l'Ecole Centrale de Paris mais avec un cours d'électricité plus développé. J'ai terminé en juillet dernier ma 3ème année et suis maintenant diplômé de cette école. Je suis âgé de 23 ans. J'ai été pendant un mois, cet été, en Allemagne, j'y ai acquis une certaine pratique de l'allemand et je sais également l'anglais.

Peut-être pourriez-vous m'indiquer un organisme où je trouverai tous les renseignements sur les principales industries électriques canadiennes: construction de machines tournantes, statiques, appareillage; installateur électrique de barrages, de lignes, etc. . .

J'offrirais mes services d'ingénieur-électricien à ces différentes entreprises.

Dans l'espoir que vous pourrez faire paraître ma demande d'emploi dans votre journal et que cette lettre est un premier pont lancé vers vous.

Veuillez bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Alain Glaenzer,
5, rue du Maréchal Joffre,
Saint-Germain-en-Laye,
(Seine et Oise), France.

N.d.l.Rédaction: Ceux qui sont en état de répondre à la demande d'emploi formulée dans la lettre précédente n'ont qu'à communiquer avec M. Glaenzer à l'adresse donnée.



Montcerf

(Gatineau)

Le 6 octobre dernier, une vingtaine de cultivateurs se rendaient à une assemblée de l'U.C.C. convoquée par M. Adrien Vachon, propagandiste du Service Forestier de l'U.C.C. M. Vachon parla des activités de l'U.C.C. dans la province au cours de l'année écoulée, de ses services, de "La Terre de Chez Nous" et de ses sociétés d'assurances, du projet de loi de convention collective, du service forestier, etc. M. Hervé Joly présidait.

Eugène Martineau, secrétaire

Saint-Hilaire de Dorset

(Frontenac)

La réorganisation de notre cercle de l'U.C.C. s'est effectuée lors de la dernière assemblée, le 12 octobre dernier. Le bureau de direction se compose de MM. Georges Lamontagne, président; Arthur Létourneau, vice-président; Gérard Beaudry, secrétaire-trésorier; Ferdinand Létourneau, Philippe Fillion, Lionel Beaudoin, directeurs. Ces élections furent faites sous la présidence de M. Napoléon Mathieu.

Le secrétaire.

Un devoir de loyauté

"En s'unissant pour la vente de leurs produits, soit par la formation de coopératives ou par des conventions collectives, les cultivateurs abdiquent leur droit de vendre individuellement et soumettent leurs intérêts individuels à ceux de la majorité. Et alors, pratiquer la plus stricte loyauté envers l'organisation à laquelle ils adhèrent librement devient pour eux un devoir absolu".

(M. Abel Marion, au dernier congrès de la Fédération du Saguenay, à St-Félicien).

Belles expositions . . .

(Suite de la page 17)

taient plus nombreux qu'à l'exposition de Chatham qui avait lieu la semaine précédente.

Les produits étaient bien préparés et variés. Le secteur des arts domestiques et culinaire montrait de beaux travaux. Les belles couvertures de laine du pays et les tricots étaient à l'honneur et les travaux de fantaisie ne manquaient pas d'attirer l'attention des visiteurs. Mlle Martine LeVasseur, directrice-adjointe de l'Institut des Dames, agissait comme juge pour ce secteur.

M. Stanley Wood jugeait le bétail et moutons, M. Antoine Goguen, la volaille, MM. Prémélite Robichaud et Camille Chiasson, les légumes et la grande culture ainsi que M. Farmers, natif d'Ottawa et gradué d'Oka, remplaçant de M. Edmond Pineau.

M. Philippe Bourgeois, agronome de ce district, s'était occupé de l'organisation de cette exposition en collaboration avec la Société d'Agriculture d'Acadieville.

L'anné prochaine, l'exposition aura lieu à Rogersville.

St-Joseph

Sur le terrain de l'Université de St-Joseph, MM. J. E. McIntyre, représentant agricole pour le C.N.R. et M. Camille Chiasson, agronome, assistant - surintendant de l'Industrie animale, ont jugé 75 têtes de bétail Holstein de très belle qualité.

Voici les noms de ceux qui remportèrent les 1er, 2ième et 3ième prix dans chaque section:

Veaux croisés: 1) Gérard Gaudet, 2) Yvon Gaudet, 3) Donald Gautreau.

Veaux (seniors): 1) Aubrey Power, 2) Léopold Gaudet, 3) Philippe Belliveau.

Génisses de deux ans: 1) Léandre Gaudet, 2) Joseph Gaudet, 3) Emile Belliveau.

Vaches adultes (race pure): 1) et 2 l'Université St-Joseph, 3) Joseph Gaudet.

Vaches adultes (croisées): 1) Philippe Belliveau, 2 et 3) Léandre Gaudet.

Vaches adultes ven lactation): 1) Philippe Belliveau; 2) Léandre Gaudet, 3) Philippe Belliveau.

Veaux (race purc): 1, 2 et 3) l'Université St-Joseph.

Veaux (race pure) (seniors): 1) Couvent du Sacré-Coeur, 2) Yvon Gaudet, 3) Hervé Gaudet.

Veaux (3 ans): 1) Philippe Belliveau, 2 et 3) Léandre Gaudet.

Les gagnants pour les groupes de trois appartenant aux membres du même club: 1) Yvon Gaudet, 2) Guy Gaudet, 3) Léopold Gaudet.

A la parade des membres de Clubs, les suivants furent les gagnants: 1) Ulysse Gaudet, 2) Paul Gaudet, 3) Guy Gaudet.

L'organisation des Clubs dote la province de plusieurs centres où l'élevage du bétail soit Ayrshire, soit Holstein est en plein progrès.

St-Séverin

(Champlain)

Lors de notre assemblée, il fut convenu de proposer au bureau central de hausser la cotisation de membres de l'U.C.C. à $4.00 seulement pour cette année. Ne pas hausser trop la cotisation pour cette année serait le meilleur moyen de garder le plus grand nombre de membres.

Notre nouveau bureau de direction pour 1948-1949 se compose de MM. Rosaire Langevin, président; Wilfrid Lebel, vice-président; N. Durocher, R. Lafontaine, A. Lefebvre, R. Veillet, G. Veillet, directeurs. Aumônier: M. l'abbé Joseph Marineau.

Gédéon Brouillette, secrétaire

Ste-Thècle

(Laviolette)

Depuis notre réunion du 12 octobre dernier, notre bureau de direction se compose de MM. Charles-Ed. Boutet, président; André Bédard, vice-président; Maurice Bacon, Arthur Magnan, Gédéon Proteau, Robert Trudel et Florent Charest, directeurs; Conrad Piché, vérificateur, et Marcel Trudel, secrétaire. Tous les directeurs ont été réélus pour un second terme. M. Bérard est l'ancien président et M. Boutet, l'ancien vice-président.

Il a été résolu qu'on invite M. Gérard Champoux, propagandiste, à assister à la prochaine réunion. L'invité du jour était M. Alphonse Boucher, agronome, qui, après avoir félicité les directeurs élus, commenta les questions traitées au congrès de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières. Il insista surtout sur les avantages des services d'assurances de l'U.C.C. pour le cultivateur. Il termina en félicitant les membres du cercle de compter parmi eux un directeur de la Fédération, M. Joseph-H. Trudel.

Martin Trudel, secrétaire.

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT: M. Abel MARION, Sainte-Edwidge, Compton.
AUMONIER GENERAL: Le Rev. Père Léon LEBEL, S. J.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P. Q.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.
DIRECTEURS GENERAUX:
M. Benjamain MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet.
M. Delphis MAROIS, St-Augustin, Portneuf.
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac-St-Jean.
SECRETAIRE GENERAL: M. Thuribe Belzile, 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.

Remerciements à saint Isidore

Les personnes suivantes désirent remercier publiquement saint Isidore pour avoir obtenu des guérisons d'animaux ce sont: une abonnée d'Angers, un abonné de Tingwick et M. Denery Thibault de Sainte-Anastasie, comté de Mégantic.

Roxton Falls

(Shefford)

Les membres de notre bureau de direction élus lors de notre dernière assemblée sont: MM. Ludger Brunelle, président; Ephrem Hudon, vice-président; Laurent Champagne, Lionel Dufour, Eddy Beauchemin, Nérée Auclair, Ernest Bachand et Wilfrid Côté, directeurs. Aumônier: M. l'abbé Napoléon Maynard.

Il a été proposé par Alphonse Cusson, secondé par Henri Couture, que le syndicat proteste auprès du gouvernement au sujet de l'oléomargarine.

MM. Ludger Brunelle et Ephrem Hudon étaient nos délégués au congrès général de Québec.

Le secrétaire

Notre-Dame-des-Bois

(Frontenac)

Les membres du bureau de direction de notre cercle élus à l'assemblée générale du 3 octobre dernier sont MM. Pierre Blais, président; Napoléon Gaudreau, vice-président; Désiré Turgeon, Lucien Breault, Armand Bouffard, Lionel Goulet, Guy Charbonneau et Philippe Gosselin, directeurs, et Arthur St-Laurent, secrétaire-trésorier.

A l'avenir, nos assemblées auront lieu le 2e dimanche du mois au lieu du premier, parce que plusieurs autres mouvements locaux tiennent leurs assemblées au 1er dimanche du mois.

Arthur St-Laurent, secrétaire.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic — J.-Alfred Bastien
761 Ouest, rue Ste-Catherine.
MONTREAL

Le voyage de liaison rurale

(Suite de la page 9)

Pour parler des récoltes, il faudrait donner des chiffres presque fabuleux qu'on serait tenté de trouver exagérés. Un seul exemple: Un jeune vétéran, Georges Chouinard, de Girouxville, vendait l'automne dernier pour $16,400 de grains enregistrés. Qu'il suffise de dire que si l'Ouest est appelé le grenier du monde, ceci est particulièrement vrai pour la Rivière-à-la-Paix. Un commentateur à la radio, qui donnait des statistiques dont je vous ferai grâce, affrimait en guise de conclusion, que les trois stations qui recevaiient dans leurs élévateurs le plus de grain au monde entier, étaient trois stations de la Rivière-à-la-Paix, dont Fahler. C'est le pays du blé, de l'avoine, de l'orge et des plantes fourragères, dont la luzerne.

Le royaume de l'apiculture

Mais il y a aussi une spécialité qui mérite d'être mentionnée: l'apiculture, qui se développe beaucoup et prend de l'importance. A cause des conditions particulièrement favorables de la région pour l'élevage des abeilles, un nombre toujours grandissant de fermiers s'en font une source de revenus des plus appréciables. Quand on rapporte comme officiel que le rendement moyen d'une ruche est de 250 lbs de miel, ce qui veut dire que les rendements d 350 et 400 lbs ne sont pas rares, et il suffit pour s'en convaincre de visiter des ruchers où plus de la moitié des ruches ont 7 et 8 hausses superposées, on peut dire, avec ce gros apiculteur, que la région n'est pas seulement un des greniers du monde mais un "puits de miel". Le climat idéal, les longs jours de l'été, chauds sans humidité, où le soleil disparaît à peine cinq heures par nuit, de 10 heures à 3 heures, la belle température presque continuelle en font une région des plus favorables pour l'élevage des abeilles qui donnent un miel très blanc, d'un goût et d'une douceur uniques.

En face de si grandes possibilités, nous pourrions même dire de tant de richesse, nous ne pouvons manquer de penser à ces fils de cultivateurs de chez nous qui aiment vraiment la terre et qui y consacreraient leur vie mais qui doivent, faute de mieux, s'orienter vers d'autres métiers parce que leurs parents n'ont pas les moyens de les établir, comme c'est le cas dans bien des familles nombreuses. Quel bel avenir ils pourraient se créer dans cette belle région, s'ils consentaient, non pas à s'exiler, car malgré la distance ils se sentiraient vite chez eux dans cette atmosphère rurale identique à celle de nos paroisses rurales du Québec, mais à s'éloigner; la distance, l'éloignement est vite oublié quand on réussit; certains témoignages de nouveaux arrivés corroboreront cet avancé.

(La semaine prochaine, M. l'abbé Bolleau nous guidera, de sa plume alerte, à travers les jeunes paroisses de la Rivière-à-la-Paix).

À remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de trois dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous".

Nom .....

Paroisse .....

Bureau de Poste .....

Comté .....

.....

.....

NOTE: L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" seulement est de $1.00 par année et de $2.50 pour 3 ans. Faites remise par bon de poste ou par chèque



Nos écoles d'agriculture sont autant de pierres précieuses qui, petit à petit, assoupliront le rouage de l'économie agricole québecoise, comme les joyaux qui garantissent la fidélité et la longévité d'une montre de prix. Aussi est-il de mise de signaler le dixième anniversaire de l'Ecole d'Agriculture de Nicolet. Cette photo fut prise lors d'une célébration récente. De gauche à droite, première rangée, MM. les abbés Oscar Lupien, Isidore Lauzière, Paul Roy, le chanoine Robert Charland, supérieur du séminaire de Nicolet, Mgr Roméo Gagnon, P.D., V.G., l'abbé Henri Bernier, M. Emery Fleury, M.P.P., et M. C. Lemire, agronome. Deuxième rangée: M. l'abbé J.-Marie Martel, MM. H.-P. Ricard, M. Paradis, G.-H. St-Cyr, N. Mercier et J.-B. Millette, agronome, Gérard Rivard, agronome et professeur.

TEMPERATURE

LA PLUIE ET LE CONGRES GENERAL

C'est connu depuis longtemps, la température influe sur une foule de choses sans qu'on ne le réalise trop de prime abord. Elle peut exercer un effet non seulement sur le ton d'un congrès, mais encore sur l'assistance ou le nombre de personnes présentes à ce congrès. On s'en est rendu compte à l'assemblée annuelle de l'U.C.C. il y a une quinzaine de jours. Durant la semaine qui a précédé ces assises, une pluie bienfaisante était tombée sur une terre jusque là trop asséchée pour se laisser labourer convenablement. Alors, plusieurs cultivateurs se sont dit : "C'est la première chance que nous avons de labourer cette année; nous irons au congrès de l'U.C.C. une autre fois." Nous ne blâmons pas ces derniers, à moins qu'ils ne fussent délégués de leur syndicat local. Nous rappelons simplement le fait parce qu'il explique la foule un peu moins nombreuse qu'il y avait cette année au Palais Montcalm.

C'est là une autre preuve que le cultivateur est, moralement parlant, un homme libre, mais toujours soumis aux caprices variés du climat. C'est en même temps une occasion de vous dire : gardez en mémoire cette résolution que vous avez prise de vous rendre au congrès de l'an prochain, congrès qui marquera le vingt-cinquième anniversaire de votre association professionnelle ; il sera grandiose et sans aucun doute apportera à votre fidélité à l'U.C.C. un motif de fierté depuis longtemps attendu. D'ici là et dès la semaine prochaine, nous ne vous en souhaitons pas moins d'autres pluies bienfaisantes dont vos champs et vos puits ont besoin.

"L'ALMANACH BEAUCHEMIN"

Du 3 au 5 novembre, beau et agréable.
Du 6 au 9 novembre, incertain.

"LE MONDE RURAL"

Du 4 au 7 novembre, vents froids.
Du 8 au 10 novembre, nuageux.

HEURE MOYENNE DU SOLEIL

Lever : du 7 au 13 novembre, 6 h. 52 a.m.
Coucher : du 7 au 13 onvembre, 4 h. 35 p.m.

LA LUNE DE NOVEMBRE

Premier quartier, le 8 novembre, à 11 h. 46, a.m.
Pleine lune, le 16 novembre, à 1 h. 31, p.m.
Dernier quartier, le 23 novembre, à 4 h. 22, p.m.
Nouvelle lune, le 30 novembre, à 1 h. 44, p.m.

RADIO

LE REVEIL RURAL

Voici la liste des conférenciers et artistes invités aux émissions du "Réveil rural" pour la semaine du 7 novembre 1948:

Le dimanche, 7, de 1 h. à 1 h. 15 p.m.: "Jardins plantureux, jardins fleuris". Conférencier: M. Stéphen Vincent.

Le lundi, 8, de 12 h. 30 à 12 h. 59 p.m.: Conseils agricoles de la semaine. Conférencier: M. Georges-Noël Fortin, rédacteur à "La Terre de Chez Nous".

Le mardi, 9: Les chansons de Jacques Labrecque.

Le mercredi, 10: Conférence par M. Roch Deslibes.

Le jeudi, 11: Conférence sur des sujets agricoles.

Le vendredi, 12: Les chansons d'Albert Viau.

Le samedi, 13: Conférence par M. L.-P. Poulin, secrétaire adjoint de l'U.C.C.

"LE P'TIT TRAIN DU MATIN"

C'est mercredi le 10 novembre, que "Le P'tt train du matin", commencera sa deuxième année d'excursions, à 9 h. 05 précises.

C'est toujours Miville Couture et René LeCavalier qui dirigent le "P'tit train", sous la haute surveillance d'Eugène Cloutier. Depuis un an que d'accidents! Mais il ne s'en porte que mieux et il reprendra ses randonnées quotidiennes d'une demi-heure, de 9 h. 30 à 10 h., tous les matins du lundi au vendredi.

Pour célébrer dignement le premier anniversaire de cette émission, on lui accordera 55 minutes le 10 novembre. Le réalisateur promet d'ajouter des wagons supplémentaires, car il y aura foule.

Le célèbre Sheik Hadgi Mohammed Ben Adullah Hassan sera du voyage.

L'opinion rurale

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

Victimes des exploiteurs

Saint-Jude, le 10 oct. 1948.

M. Dominique Beaudin, directeur,
La "Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Cher monsieur le directeur,

Je suis abonné à la "Terre de Chez Nous" pour cinq ans, c'est dire que je trouve le journal très interessant. Vous m'obligeriez beaucoup en insérant dans vos colonnes de "L'Opinion rurale" les experiences dont j'ai été l'auteur dernièrement. On entend à la radio des conférences, on lit de la littérature faisant une propagande à outrance pour le retour à la terre, pour la colonisation en Abitibi. A mon sens, nos dirigeants diocésains devraient avant tout voir à ce que nos cultivateurs du Québec soient rémunérés et traités avec justice au lieu de les laisser exploiter comme nous le sommes ici. D'abord, prenez la crème. Ici, j'ai eu un "test" qui variait jusqu'à 11 points de différence avec des vaches nourries toujours de la même manière ; parce que l'inspecteur se promenait dans le rang, ma paye de crème a fait un saut de $21 du coup, ça doit vouloir dire quelque chose ça.

Les "canneries" viennent prendre des contrats sans garantie de prix. Les fèves devaient bien payer cette année. J'engage de la main-d'oeuvre pour les derniers jours et j'envoie 24 sacs. Ce qui arrive ? On prend une poignée de fèves dans un seul sac et on me renvoie toute la charge : perte de la moitié de ma récolte qui resta sur le champ ; exploitation pure et simple du travail de l'habitant.

On sème 2 arpents de concombres, travail pénible quand vient l'arrachage. On nous paie un prix dérisoire, toujours diminué ; en plus, nous payons les semences envoyées en double de ce que nous avons besoin, placement sûr pour eux.

Les tomates devaient être ramassées deux fois par semaine. Le camion est passé deux fois chercher 9 caisses, et les tomates de deux arpents se sont perdues sur le champ, la cannerie ne pouvait venir les chercher. Le blé d'Inde nous est coupé de 10%, malgré qu'on ait laissé 3 épis sur 6 sur le champ.

Comment voulez-vous qu'après toutes ces injustices nos terres ne soient pas désertées ? Ajoutez à cela les jalousies, mesquineries de certains voisins, pas tous heureusement, dont le nouvel arrivé doit subir l'assaut journalier. C'est travailler dans le malaise et l'inquiétude que de se faire piller d'un côté et de l'autre. Tout contribue à chasser les plus courageux. J'abrège car j'en aurais trop long à dire encore.

Vous remerciant à l'avance, je demeure,

Mme Germaine Maréchal,
Rang Fleury, Saint-Jude,
Comté de Saint-Hyacinthe,
Province de Québec.

Une lettre de France

N.d.l.Rédaction: Nous recevons de nombreuses lettres de France. De jeunes Français ou des familles entières désirent venir s'établir au Canada. Chaque cas a ses particularités. Nous publions la lettre qui suit à la pensée que certains de nos lecteurs seront intéressés à communiquer avec le signataire et pourront peut-être régler, par leur aide ou leurs suggestions, un problème personnel qui dépasse notre compétence et nos moyens. Il est souhaitable que le gouvernement de la province de Québec assume la responsabilité de s'occuper de l'immigration française au Canada et crée sans tarder un organisme pour s'en occuper. Il y a des occasions favorables qui ne se renouvellent pas. En attendant que l'administration bouge, il faut souhaiter que se constitue une organisation privée pour s'occuper des Français désireux de s'établir sur des terres au Canada.

La Rédaction

St-Pierre Eglise, le 5 oct. 1948.

Monsieur le directeur,

Je me permets de vous écrire pour savoir si l'immigration est possible au Canada.

Je suis cultivateur né en Normandie, département de la Manche, en 1909. Ma femme est née en 1918 et nous avons quatre enfants dont l'aîné est né en 1941 et le dernier en 1947 Pour le moment il est à peu près impossible de trouver d'exploitation agricole dans ce pays.

Je dispose de toutes références d'honnêteté et de travail ayant toujours été cultivateur-éleveur dans la même commune sauf depuis deux ans.

Les conditions de vie depuis la guerre sont très difficiles et les impôts de toutes sortes tellement lourds que nous ne travaillons plus que pour les payer.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me mettre en rapport avec un organisme qui s'occupe de la question d'émigration.

Je désirerais avoir quelques indications sur les pays où l'on peut trouver encore des concessions agricoles.

Je donnerais la préférence à un pays d'élevage et de polyculture ou même d'élevage sans remonter dans le grand nord.

Dans l'espoir d'une réponse favorable de votre part je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes remerciements et mes salutations respectueuses.

Louis Liouville,
Restaurant du Commerce,
Saint-Pierre Eglise,
Manche, France.

Autre lettre de France

M. Dominique Beaudin, directeur,
"La Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Cher monsieur,

Je vous écris parce que j'ai rencontré à l'ambassade un Français qui a pu, grâce à votre journal, trouver une situation au Canada ; vous aviez eu l'amabilité de faire paraître une annonce en sa faveur. C'est ce que je viens vous demander à mon tour.

J'aimerais venir travailler dans votre pays. Il faudrait pour cela que je puisse entrer en relations avec des Sociétés de construction électrique. Je pourrai ainsi faire

(Suite à la page 18)

TÔLE



Tôle gaufrée "ROYAL" en aluminium 1ère qualité, gauge 24, feuilles de 36 pouces de largeur couvrant 32 pouces. Feuilles de 6, 7, 8, 9, 10, 10½, 11, 11½, 12, 12½, 13, 13½, 14 et 14½ pieds de longueur. Economisez en employant des feuilles appropriées à votre toit. PRIX SPECIAUX pour tôle d'aluminium de 23 pouces de largeur. Estimés et échantillons envoyés gratuitement en nous envoyant la grandeur de la couverture, soit du faîte et des chevrons.



PAPIER IMITATION DE BRIQUE en rouleau "ALGO-BRIQUE"

Couleurs rouge, vert, chamois, et gris avec joints noirs ou blancs. Papier à couverture en rouleau couleur rouge, vert et bleu. Bardeaux Asphalte, couleurs rouge, vert et bleu.

SPECIAL

Papier à couverture, rouge, granulé, 36 pouces de largeur, pesant 90 livres au rouleau, couvre 100 pieds de surface, première qualité. Prix régulier, $3.95 le rouleau, réduit à $3.00 le rouleau. Aussi papier à couverture 3 plis, surface unie pesant 55 lbs, couvrant 100 pieds carrés, prix régulier $3.40 le rouleau réduit à $2.40 le rouleau. Autres SPECIAUX: imitation de brique en rouleaux couleur rouge, vert, chamois, gris avec joints noirs, un rouleau couvre 50 pieds carrés. Cette ALGO-BRIQUE fut endommagée dans la manipulation, nous la vendons au prix réduit de 1.40 le rouleau, clous inclus. 25% comptant avec la commande, la balance sur réception. Ce spécial n'est valable que pour octobre et novembre.

Marchandise en main pour expédition immédiate

Prix et échantillons envoyés sur demande

A. L. GONNEVILLE Mfg.

CHARETTE Co. St-Maurice
Tél.: 23

Le Foyer Rural

Le SEUL magazine agricole mensuel qui APPARTIENNE aux cultivateurs canadiens-français.
Une revue qui intéresse TOUS LES MEMBRES de la famille rurale et qui n'a pas sa pareille Elle manquait jusqu'ici. Elle est fondée; elle existe; elle est à vous.

Abonnez-vous sans tarder
en utilisant le coupon suivant :

Le FOYER RURAL,
515 avenue Viger,
Montreal (24) P.Q.

Je désire m'abonner au Foyer Rural Je vous adresse donc la somme de ..... pour un abonnement de .....

Nom .....
Paroisse .....
Rang .....
Bureau de poste .....
Comté .....

L'abonnement au FOYER RURAL, revue mensuelle, est de $1.00 pour un an ou de $2.50 pour trois ans. Remise par bon de poste ou chèque au pair. L'abonnement au FOYER RURAL constitue en tout temps un cadeau hautement apprécié.



Les petites annonces

Qu'avez-vous a vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger?

Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous" Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut . . .

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot.— Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement PAYABLES D'AVANCE.

Toute lettre à ce sujet ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

Département des petites annonces,
La TERRE DE CHEZ NOUS,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Le TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 80,000 COPIES

AIGUISAGE

ATTENTION CULTIVATEURS! Lames de tondeuse aiguisées par experts sur **meule émery** finie à l'huile, 35c le set, garanties pour tondre votre troupeau. Réparons tout ce qu'il y a de défectueux, vendons tondeuses et accessoires. **L'AIGUISERIE RURALE INC., Baieville, Co. Yamaska P Q.**

AIGUISAGE de tondeuses "Clippeurs" toutes sortes à l'huile et au carborundum. Coupe très durable, comme neuve. Prix 75c set., Ajoutez frais de malle. Adressez: **LA CIE D'AIGUISAGE ST-OURS, Co. Richelieu, P. Q.**

SERVICE D'AIGUISAGE: Vos lames de tondeuses (Clippers) de toutes marques peuvent être remises à neuf si vous nous les confiez pour en faire l'aiguisage. Sur meule Emery, prix 45c la paire. Sur machine spéciale à l'huile 75c la paire. Rasoirs, plaques de moulin à viande 25c. Ciseaux 15c Réparons têtes défectueuses et vendons tous accessoires. Travail garanti ou argent remboursé. Essayez notre service rapide. ARMAND PRECOURT & FILS, Pierreville, Co. Yamaska.

AIGUISAGE: service d'aiguisage pour toutes marques de tondeuse. Aiguisage sur émeri 45c — à l'huile 75c. Coupe durable à chaque set. Garantie. Vendons, réparons toutes tondeuses brisées. Adressez: STEWART SHARPENING SERVICE, Pierreville, Qué.

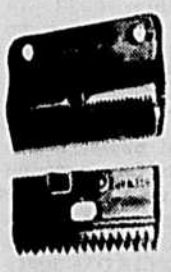
CONFIEZ-NOUS l'aiguisage de toutes lames tondeuses. Prix 45c la paire. Réparons, ajustons toutes têtes tondeuses brisées. Tout travail est garanti. Vendons lames clippers toutes marques. Adressez H.-B. FONTAINE & FILS, Pierreville, Qué.

AIGUISAGE garanti. Aiguisons toutes lames de clippers, prix 45c sur émery, 75c à l'huile. Nous garantissons de vous donner satisfaction à chaque set. Réparons, vendons tous les accessoires pour toutes marques de clippers. Nous vendons le nouveau clipper électrique OSTER pour animaux, prix $29.95. Adressez-vous en toute confiance à L'USINE D'AIGUISAGE PIERREVILLE, Pierreville, Qué.

AIGUISAGE de lames de tondeuses — Service rapide — 75c la paire. Livraison payée. Tondeuses électriques CLIPMASTER $32.50 — Livraison immédiate. LA COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE LAINE, Lennoxville, Qué.

AIGUISONS, REPARONS les lames tondeuses de toutes marques, prix 35c la paire. Tout travail est garanti. REPARONS tondeuses brisées ou défectueuses. Vendons tous accessoires, tondeuses neuves de marque OSTER pour tondre vaches, etc., $29.50. Adressez: HECTOR FONTAINE AIGUISERIE, Pierreville, Qué.

CULTIVATEURS



Confiez-nous l'aiguisage de lames de tondeuses à vaches, moutons, de barbiers, etc. Prix 45c la paire. Machines à aiguiser perfectionnées dernier modèle. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Essayez-nous. Nous offrons en vente le nouveau clipper électrique OSTER pour tondre vaches, chevaux et autres animaux prix: $29.50 complet, GARANTIE d'un an. Réparons tondeuses brisées ou défectueuses. Vendons tout accessoire pour tondeuses à manivelle ou électriques. Fabriquons fameux coupe-cornes à bétail. Ecrivez-nous pour demander liste de prix. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dépt 104, Pierreville, Co. Yamaska, Qué.

AIGUISAGE garanti de lames de tondeuses marques à l'huile, prix 75c la paire. Sur meule émery 45c la paire. Rasoir, plaques de moulin à viande, 25c. Ciseaux 15c. Réparons têtes défectueuses. Vendons tous accessoires. ERNEST BOISVERT, Pierreville Co. Yamaska, P. Q.

AIGUISONS-REPARONS LAMES, clippeurs vaches, moutons, barbiers, etc. Prix 30c set sur meule d'émeri. Aiguisage sur machine spéciale avec meule affilant dans l'huile 75c set. GARANTI couper comme neuve — ne brise pas les lames. Envoyez par poste rasoir, ciseaux, moulins à viande 25c. SATISFACTION GARANTIE ou argent remis. Essayez-nous. REPARONS têtes, tondeuses brisées ou défectueuses. VENDONS tout accessoire, clippeurs à manivelle, clippeurs électriques. COUPE-CORNES à bétail. Charrue à neige pour chemin d'hiver. VOITURE Sleigh-promenade, travail. Consultez nous. LAVEUSES, RADIOS, SERTISSEUSES. Satisfaction, service garanti. L'USINE WILFRID FONTAINE FILS, Pierreville, P Q.

A VENDRE

MACHINES A COUDRE $8.95. Nouvelles Williams ou Raymond, modèles droits avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au Williams, Raymond ou Eaton avec tête tombante à 2 tiroirs $17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs $20.95. Singer droites $14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix, $32.95. Très récentes $39 - $42 - $50. Machines à pièces pour cordonniers $38 - $42. Machines de tailleurs Singer $26.95 - $32.95 Machines SINGER électriques portatives avec nouvelle boîte et nouveau moteur $85. Emballage en plus $1. Toutes les machines ci-dessus sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $5 d'accompte, le solde payable sur livraison. CANADIAN MACHINE COMPANY, 117 Elm Street, Toronto, Ont

COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.98 SUPERBES COUVRE-LITS en chenille pour lits simples et doubles, dans toutes les couleurs bien tissés $4.99. Aussi couvre-lits en chenille avec dessin de PANIER, couleurs variées, complètement recouverts de chenille, grandeur: 90 X 100 — $8.98. ROMES DE CHAMBRE en chenille bien fournies, couleurs: bleu, rouge vin et Turquoise. Grandeurs: petite, moyenne et large $4.99 chacune. Toutes ces marchandises sont de première qualité et expédiées C. O. D. plus frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. S'adresser à HANDICRAFT DISTRIBUTORS, 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

5,000 TONNES à mélasse vides, 90 gallons $2.75 chacune plus taxe provinciale. Aussi barils de métal "Druma" — 45 gals très propres pour tout usage - $5.50 plus taxe. Pas de commande C. O. D. Envoyer argent ou bon de poste. JOS. LEBEL, 540, rue Villeray, Montréal.

A VENDRE

SACS EN COTON

SACS en coton vides de sucre, sans trous, ni déchirure, coton épais, mesure 36" x 40", $3.15 la douzaine. Les mêmes sacs vides de sucre, lavés, blanchis, repassés, toute l'écriture enlevée, $3.55 la douzaine, poste payée. Envoyez mandat, les commandes C. O. D. vous coûteront 25c en plus par commande. Ecrivez pour nos prix spéciaux pour les quantités de 100 ou plus. LA COMPAGNIE RACINE, 3167 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

COUPONS

SOIE, COTON, LAINE, FLANELLETTE, SOUS-VETEMENTS, PLASTIQUE — 500,000 lbs toujours en mains. Demandez notre liste gratis. LISIERES de tapis en soie, 70 lbs pour $3.50. S'adresser à ASSOCIATED CONVERTERS, 4103, rue St-Laurent, Montréal 18.

COMMERCE A VENDRE

MOULIN A SCIE et farine, machinerie complète pour boutique à bois, forge maison 2 logements, 10 arpents de terre, situé sur route nationale. Gros chiffre d'affaires. GEORGES SCOTT, Ste-Théodosie de Verchères, P. Q.

COMPTABLES AGREES

A. BEGIN, Comptable agréé, licencié en lois et sciences commerciales. 940, rue Cherrier, Montréal. Tél. Amherst 5507 — 102, rue Jeanne d'Arc, Québec. Tél. 4-1462.

DIVERS

POUX ET AUTRES PARASITES
LA LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, détruit instantanément poux, lentes et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous poste payée. Pas de C. O. D. Pas de timbre. Ecrivez: AGENCE NERVAL, case postale 3, Station Delorimier, Montréal.

SOUDEURS: "ARC A SOUDER" MAGIC, 110 volts AC-DC, soude, ramollit, coupe tous les métaux. Facile à employer, renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements de l'arc métallique, la flamme, les carbones, flux, les tiges, le masque. Seulement $19.95. — Employé par la Marine — garantie d'un an. Idéal pour la ferme. MAGIC WELDER MFG. Co., 239 CE Canal St., New York City.

TRAPPEURS CULTIVATEURS: 50 renards garantis par mois avec secret (SIBERIEN). Résultats immédiats. Secrets, drogues, collets s'obtiennent gratuitement chez L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, La Baie, Yamaska, Qué. 2 sets de tendage gratis sur demande. Incluez 10c pour dépenses.

TOLE galvanisée usagée. Extincteur chimique ne gelant pas. Peinture gris foncé, seulemnt $1.50 le gallon. Papier et ciment à toiture. Barils vides, garantis 45 gallons. Fixtures électriques en gros. Demandez nos prix. ECHANGE NATIONAL, 8614 de l'Epée, Montréal 15.

VOUS POUVEZ faire de l'argent en sollicitant des commandes pour couvertures de laine faites de vieux lainages. Tissure nouvelle, tout laine ou pure laine. Grandes couvertures dans les couleurs les plus nouvelles. Directement du fabricant. Réelle économie. Demandez notre catalogue aujourd'hui même. Dépt 90, MIDLAND MILLS, Midland, Ont.

AVEZ-VOUS DE L'EAU DURE? VOTRE EAU passée dans le filtre-adoucisseur BADGER est plus douce que la pluie — CLAIRE comme du cristal — NE SENT RIEN — Ne goûte pas — Exige seulemnt une FRACTION de votre dépense ordinaire de savon. PROLONGE de beaucoup la durée de votre linge. Enleve L'APPARENCE TERNE de la vaisselle et verrerie — Libère et maintient propres votre plomberie et syatème de chauffage. Elimine le CERNE du bain et du lavabo. Conserve aux aliments 100% de leur saveur et de leur apparence. BADGER s'installe facilement à tout système d'eau à pression, est facile d'opération et dure la vie. En nous envoyant par la POSTE une PINTE de votre eau dans une bouteille PROPRE, et nous mentionnant le NOMBRE de personnes à la maison, SANS OBLIGATION de votre part, notre agent pourra vous donner de plus amples détails. NE TARDEZ PAS! LA CIE DU FILTRE-ADOUCISSEUR BADGER, 205, Edifice Transportation, Montréal, ou chambre 505, 251, rue St-Joseph, Québec, P. Q.

ACHETEZ et revendez les meilleures huiles à moteur en pintes, 5 gallons, barils, etc., scellés et lithographiés, garanties par 20 années d'existence. S'adresser à PENNSYLVANIA GASOLINE LTD., 1245 St-Grégoire, Coin Bréheuf, Montréal.

CUIRS ET TANNAGES, CULTIVATEURS, confiez-nous vos tannages et nous vous ferons une première qualité de cuir à Harnais, à chaussures ou autres à des prix très modérés. Nous avons tous les genres de cuir qui peuvent vous intéresser en défiant toute compétition. ARTHUR MARCOTTE & FILS, Tanneurs, Portneuf, P. Q.

DIVERS

LAINE filé pure, 2, 3 et 4 brins, toutes les couleurs. Prix $1.59 la livre. Ecrivez à GOODZ FRERES, Ste-Sophie, (Terrebonne), Qué.

PEINTURE GARANTIE: Intérieur et extérieur $3 le gallon. EMAIL $4.50 et $6.50 le gallon. BLANC MAT $4.50 le gallon. Toutes couleurs. Adressez vos commandes à: ECONOMIC PAINT, 1233, rue Wolfe, Montréal.

GRATIS



GARÇONS et FILLETTES, gagnez de l'argent 30% ou de belles primes, lumière de poche, Missel, Camera, Montre, etc. Vendez un assortiment de $8 de cartes de Noël. Demandez une boîte de cartes et le catalogue de cadeaux gratuit. ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, Qué.

MANUELS TECHNIQUES en FRANÇAIS: Electricité, chauffage, plomberie, charpenterie, etc. Aussi livres d'affaires. Demandez nouveau catalogue gratuit. BELISLE, EDITEUR, C. P. 100-Y, Station "B", Québec, P. Q.

FUMEURS! Arrêtez de fumer la cigarette grâce aux capsules "Anti-Nico" inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions $2. Expédié C.O.D. si désiré. RALCO'S, Casier 183, St-Hyacinthe, Qué.

ECONOMISEZ 50%: Achetez du manufacturier, bonne poudre à laver — 100 livres $11.85 franco. Echantillon gratuit. Adressez: Yor Chemical, Estcourt, Qué.

HOMMES DEMANDES

HOMMES DE FERME D'EXPERIENCE ou 40 ans, célibataire ou seul, propre, actif, sobre, de préférence avec connaissance en jardinage, soin des gazons et fleurs pour "SUN VALLEY FARM", Val Morin, centre de touristes des Laurentides, 50 milles de Montréal. Equitation en été et ski en hiver. Place d'avenir à l'année pour homme qualifié. Bon salaire. Besoin immédiat. Référence exigées. Ecrire à R. CLOUTHIER, chambre 284, Gare Windsor, Montréal, ou téléphonez le soir après 7 heures à Montréal ATlantic 3975.

UN COUVOIR certifié par le Ministère Provincial de l'Agriculture de Québec, offre agences pour la vente de poussins. Commission généreuse. Sept races différentes. Nous payons le transport. S'adresser à Case Postale 72, La Terre de Chez Nous, 515, avenue Viger, Montréal

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON! Devenez distributeur de nos 250 Produits: Articles de toilette, Médecines, Essences, Epices, Cire à plancher, Insecticides, Produits de Ferme, superbe assortiment de boîtes Cadeaux. Nos représentants se font de bons revenus! Chaque foyer: un acheteur! Peu de risques: reprenons marchandises si inaptitude. DETAILS ET CATALOGUE GRATIS. FAMILEX, 1600, rue Delorimier, Montréal.

HOMME DE FERME DEMANDE

HOMME d'expérience, propre, actif, sobre, connaissant les différents travaux de ferme. Bon salaire, références exigées. S'adresser à 15,275, SHERBROOKE EST, Pointe-aux-Trembles, P. Q.

MACHINES AGRICOLES

MOULIN à battre Moody No 6 en parfait ordre. Presse Internationale deux chevaux à vendre. S'adresser à ROGER ST-GERMAIN St-Hubert, Co. Chambly, P. Q.

TRACTEUR McCormick 10-20 avec charrue 2 raies, ajustables, faucheuse à tracteur 7 pieds, le tout en parfait ordre. S'adresser à ROSAIRE AMPLEMAN, Charlesbourg, Co. Québec, P. Q.

TRACTEUR Allis-Chalmers W. F. charrue 3 raies, machine neuve du printemps. S'adresser à M. LEANDRE CHAGNON, Verchères, Co. Verchères.

TRACTEUR Massey-Harris 20 avec charrue, poulies, chaines, neuf du printemps. S'adresser à LOUIS-PH. LANGEVIN, Verchères, Co. Verchères, Qué.

GROS JEEP à vendre, Marque Chevrolet, capacité 1½ tonne. Traction sur les 4 roues. Carrosserie tout métal, entièrement fermée, 5 portes. Deux paires de chaines. Le tout en bon état. Peut servir avec charrue pour l'entretien des chemins d'hiver ou le transport des hommes en forêt. Prix intéressant. S'adresser: REVEREND PERES OBLATS, Ste-Agathe-des-Monts, (Terrebonne), Qué.

PRESSE A FOIN dernier modèle, sur pneus, comme neuve à vendre. S'adresser à LEON CHARTRAND, Lachenaie, Co. L'Assomption, P. Q.

ON DEMANDE

POULES et POULETS abattus, prix spécial pour de gros poulets de chapons bien engraissés. Poste de classement. J.-D. ARSENAULT, 1061, rue Church, Verdun.

PROPRIETE A VENDRE

PROPRIETE libre, maison neuve, eau, électricité, route ouverte l'hiver. Prix $3,000. S'adresser à HENRI MARTINEAU, St-Hermas, Co. Deux-Montagnes. Tél. 916-1-2.

POUSSINS - POULETTES

AVONS quantité limitée de poussins en croissance pour livraison immédiate. Poussins naissants aussi. Demandez notre liste. Inscrivez votre commande pour livraisons plus tardives. BRAY HATCHERY, 122 John N., Hamilton, Ont.

POUSSINS: $15 le cent. Commandez maintenant pour livraison immédiate et livraison du printemps. GODDARD CHICK HATCHERY, Britannia Heights, Ont.

DES POULETTES qui pondent, voilà ce que vous désirez pour réaliser de bons profits. Nous avons les Leghorns blanches, Rocks Barrées, New Hampshires et Light Sussex. Aussi poulettes 16 semaines prêtes à pondre. Catalogue gratis. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

ACHETEURS DE POUSSINS, commandez vos poussins de 1949 maintenant et soyez assurés d'une date de livraison ainsi que de la race désirée. Tous nos reproducteurs sont bagués du Gouvernement et soumis au teste contre la pullorose. Demandez notre catalogue 1949, nos prix ainsi que notre brochurette intitulée "Comment élever de meilleures volailles". MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.

PHOTOGRAPHIES

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur, 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. STUDIO RAPIDE, Dépt "C. N." Station "E", Montréal.

CALENDRIERS 1949

Faites-nous parvenir vos négatifs favoris. Ils seront agrandis et encadrés dans des jolis calendriers de 5 x 7 pouces. Ces calendriers feront des cadeaux utiles et très attrayants. Prix: 50c chacun ou 3 pour $1.25. Si vous désirez avoir votre photo colorée, ajoutez 40c de plus pour chaque calendrier.

SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE
Dépt "U" Station Outremont Montréal.

GRATIS

UN AGRANDISSEMENT 5 X 7 avec rouleau complet réussi. Films développés gratuitement. Impressions 3c chacune. Commande payable d'avance. Ajoutez 3c frais postaux ainsi que la taxe. R. SYLVAIN, C. P. 157, Station R, Montréal 10.

AMATEURS

FILMS développés gratuitement. Impressions toutes grandeurs 3c. GRATIS, agrandissement carte postale avec commande de 24c ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. JEAN ST-JACQUES Case 145, Station Delorimier, Montréal.

REMEDES

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau. $1.25 la boîte. MONASTERE DES PERES CISTERCIENS Rougemont, Qué.

TABLETTES TOUSSINES



Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir purifier le sang faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Tousaine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées FRANCO sur réception du prix d $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec. Pharmacies Brunet et Livernois. Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO., Dept. 200, Preston, Ont.

REMEDES

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à Ths-La GIRARD spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co Roberval, P Q. Agents demandés.



TERRES A VENDRE

TERRE de 265 arpents, dont 130 propres à la culture des patates, 20 en pacage et le reste en bois: un mille du village des Aulnaies, Co. L'Islet, route No 2. Drainage souterrain, 2 tracteurs, 2 planteuses, arracheuse, pulvérisateur, crible, etc. Deux maisons avec électricité, l'une avec eaux courante et chauffage central; grande porcherie moderne; caveau-entrepôt, capacité 5,000 minotes; grange, remise pour machinerie, chalet d'été avec eau courante près du fleuve S'adresser à: CASE POSTALE 267, Ste-Anne-de-la-Pocatière, P. Q.

TERRE A LOUER

A ST-JACQUES-LE-MINEUR, comté de Laprairies, terre de 115 arpents entièrement en culture, située en plein village, logis fourni, à louer sans roulant à conditions faciles. S'adresser à DOMINIQUE BEAUDIN, directeur, "La Terre de Chez Nous" 515, avenue Viger, Montréal, (24), P. Q.

TERRE DEMANDEE

TERRE demandée près village, toilette, électricité, route ouverte. S'adresser à 7021, CHRISTOPHE-COLOMB, Montréal.

-GRATIS-



Dépt. F., 1, rue Victoria, Lévis, P Q.

L'année...

(Suite de la page 7)

St-Jean, pour lui permettre de compléter la construction de son immeuble;

4. Conclusion d'un traité de réassurance permettant à la Société d'augmenter les montants maxima d'assurance qui peuvent être émis sur la vie d'une même personne sans aggraver les risques encourus par la Société. Ces montants maxima sont maintenant les suivants: a) $10,000, s'il s'agit d'une personne du sexe masculin de 15 ans ou plus; b) $5,000, s'il s'agit d'une personne du sexe féminin de 10 ans ou plus, ou d'une personne du sexe masculin de 10 ans ou plus mais de moins de 15 ans; c) $1,000 s'il s'agit d'un enfant de moins de 10 ans. Dans chaque cas, le montant maximum indiqué ne comprend pas le bénéfice de la double indemnité en cas de mort accidentelle.

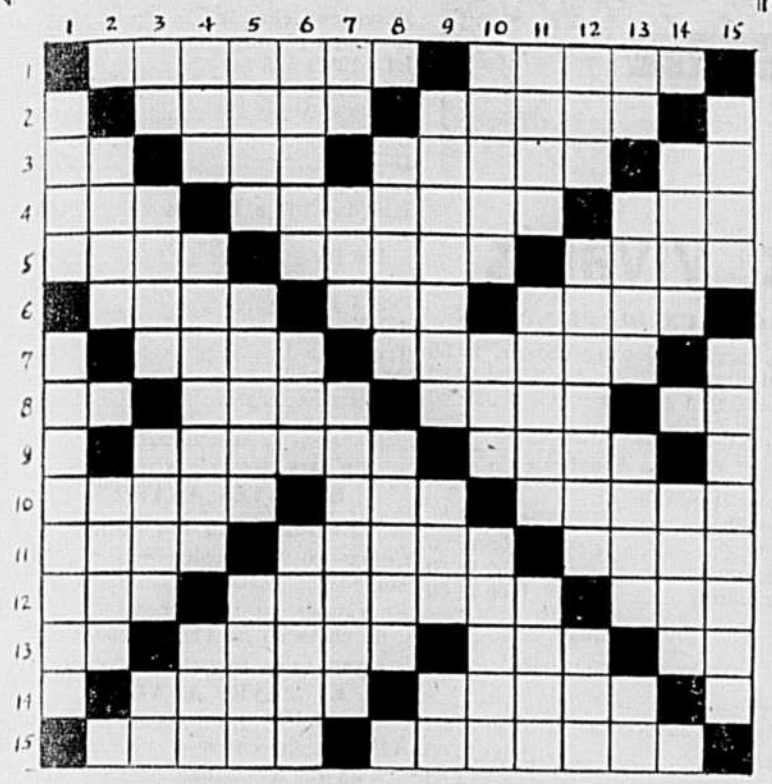
Ces décisions établissent clairement que votre Société a fait jusqu'ici d'énormes progrès, que sa structure financière est d'une solidité à toute épreuve et que le servcie qu'elle donne à ses assurés est de tout premier ordre. Ces caractéristiques proclament hautement le triomphe de la solidarité professionnelle.

Cette revue des opérations serait bien incomplète sans une mention spéciale pour nos propagandistes à qui nous sommes redevables, pour une large part, des progrès accomplis. Aussi, sommes-nous heureux de leur offrir nos sincères félicitations pour les succès qu'ils ont obtenus et nos chaleureux remerciements pour l'ardeur qu'ils mettent à faire comprendre à nos cultivateurs les avantages de la mutualité.

Nous tenons aussi à exprimer aux employés du siège social notre appréciation et notre reconnaissance pour leurs services compétents et soutenus.

Nous désirons enfin témoigner notre entière reconnaissance à tous les cultivateurs pour la confiance qu'ils témoignent à leur Société et à tous nos collaborateurs pour l'intérêt et l'ardeur qu'ils mettent à s'acquitter des tâches qui leur sont confiées.

Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"



No 29

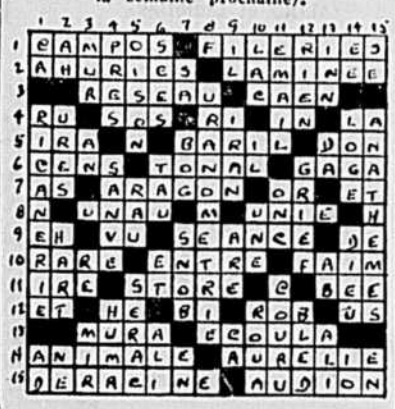
HORIZONTALEMENT

1—Plaisanter.—Nom du quartier grec de Constantinople habité par les Phanariotes.
2—Grande collection d'objets d'art ou de science.—Genre de vers plats.
3—Le premier dans son genre (pop.).—Term. d'inf.—Tous les oiseaux d'une même couvée, encore au nid.—Interj.
4—Action de rire.—Qui a rapport à la semence.—Une des Cyclades.
5—Borne, lisière.—Possédâtes.—Prophète juif.
6—Arbre greffé.—Application des connaissances à la réalisation d'une conception.—Inventé (fig.).
7—Reptile saurien.—Canaux qui conduisent l'eau de la mer dans les marais salants.
8—Année.—Riv. de Bavière.—Se trompa, fig.).—2e note de la gamme.
9—Empereur romain qui régna de 117 à 138.—Personnage d'un des contes de Perrault.
10—Petit quadrupède rongeur (plur.).—Grand fleuve de l'Afrique.—Salle de travail pour les élèves.
11—Qui est dans une certaine disposition d'humeur (fam.).—Divisée par tomes.—Nom grec du dieu de l'Amour.
12—Colère.—Côté droit du navire, en regardant l'avant.—Un des points cardinaux.
13—Adj. poss.—Laine, filasse ou coton pour servir à des pansements.—Gaz stomacal.—1ère conj.
14—Portion, fragment.—Genre de conifères d'Asie et d'Afrique.
15—Boisson fermentée, faite avec de l'orge et du houblon.—Verre poli et étamé qui réfléchit l'image des objets (plur.).

VERTICALEMENT

1—Bière qui se boit à Bruxelles.—Etat d'un commerçant qui cesse ses paiements.
2—Anciennem., seigneur.—Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger.
3—Avant-midi (abrév.).—Direction.—Plus âgé qu'un autre.—16e lettre grecque.
4—Propos échangés entre deux personnes (fig. et fam.).—Répandre.—Personne sotte, niaise (fam.).
5—Déesse qui personnifie la première civilisation égyptienne.—Répandu çà et là.—Altérer la santé (fig.).
6—Epoux de Doris, dieu marin.—Singe américain, dit aussi capucin.—Ligne parcourue.
7—Voyelles jumelles.—Changea.—Bonne, indulgente.
8—Poudre — canon (poét.).—Cercle de lumière autour de la tête des saints.
9—Tonneau pour la vidange.—Prén masc.—Adv. de lieu, mis pour ici.
10—Chômas. — Avancera. — Se tromper (fig.)
11—Anneau de fer.—Marbrure qui se forme autour d'une plaie.—Lit, dans le langage des enfants.
12—Dit qu'une chose n'existe pas.—Nomade, (fém.).—Triage.
13—Mot germanique qui signifie eau.—Parties latérales et inférieures du bas-ventre.—Riv. de France.—1ère conjug.
14—Organe sécréteur de la bile.—Quantité déterminée d'un tout moral (fig.).
15—Vent du nord.—Qui se fait à pied.

(La solution de ce problème paraîtra la semaine prochaine).



Concours chez les éleveurs de renards

Les succès des concours régionaux qui ont été tenus dans la province, en prévision de l'exposition provinciale qui aura lieu à Québec en novembre prochain, indiquent que les éleveurs de renards sont déterminés à améliorer leur élevage par l'élimination des reproducteurs qui ne sont pas de tout premier choix. C'est là un indice que l'on s'achemine vers une production de meilleure qualité qui seule permettra à l'industrie vulpicole de connaître encore de beaux jours. En effet, Paris et New-York manifestent déjà une tendance à un emploi plus général du renard comme garniture. Ces concours ou journées éducationnelles étaient organisés par la division de l'élevage des animaux à fourrure, sous la direction de M. L.-J. Simard, régisseur de la ferme provincial de St-Louis de Courville. Cette formule qui suscite au plus haut point l'intérêt des éleveurs contribue à parfaire leur entraînement professionnel et les tient au courant des tendances actuelles des marchés.

Dans ces réunions qui ont lieu chez un des bons éleveurs de la région, des démonstrations sont données sur la façon d'apprécier les qualités désirables chez les différentes variétés de renards ou de visons et chaque démonstration est suivie d'un concours d'expertise offert aux membres. Ces concours qui suscitent toujours beaucoup d'émulation, sont rendus possibles grâce au montant d'argent qu'accorde le Ministère de l'Agriculture, en proportion égale à la somme qu'y consacre chacun des quinze syndicats d'élevage fédérés sous le nom d'Association Coopérative des Producteurs de Fourrure du Québec, dont le siège social est situé à 61 boulevard Charest, Québec.

M. Simard fut assisté dans ces assemblées par MM. Stephen Poliquin, agronome, instructeur de la Division des Fourrures, et M. C.-A. Tessier, secrétaire de l'Association. Elles ont été tenues à St-Léon de Standon (Dorchester), St-Lazarre (Bellechasse), Courcelles (Frontenac), St-Frédéric (Beauce), St-Edouard (Lotbinière), à St-Louis de Courville, à la Baie St-Paul, à Roberval, à Lacadie (St-Hyacinthe), à Saint-Narcisse, "Neubois". (Lotbinière).

Rénovation des pacages

Depuis qu'on réalise la valeur des prairies et pâturages bien exploités, l'amélioration des herbages est devenue l'objectif de plusieurs fermiers canadiens.

Dans une allocution prononcée lors d'une réunion champêtre, cet été, à Kemptville, Ont., le professeur N. J. Thomas, spécialiste en sols de l'Ontario Agricultural College, a recommandé aux fermiers d'exploiter à fond leurs herbages. Les champs trop accidentés ou trop rocheux pour entrer dans l'assolement deviennent source de profit si l'on rehausse leur valeur pour la paissance. Pour rajeunir des pâturages appauvris, le professeur Thomas suggère d'ameublir les 3 premiers pouces de sol avec la herse à disque ou la herse à dents à ressort, de lui incorporer des engrais et de semer un bon mélange à pâturage.

Les pâturages bien établis peuvent s'améliorer encore par la fertilisation d'automne ou l'application de fumier phosphaté en couverture. Dans la plupart des localités, les meilleurs résultats proviennent de la fertilisation à la volée avant la fin de septembre. Le sol a ainsi le temps d'absorber les engrais, ce qui assure une forte pousse aux graminées et aux trèfles avant les gelées. De plus, ces fertilisants apportent au sol une réserve de nourriture qui ravivera les pâturages au printemps et les soutiendra pendant toute la saiton de paissance.







L'Exposition d'hiver de Sherbrooke a de nouveau permis aux amateurs d'animaux de boucherie d'admirer de beaux spécimens. En haut, toureau Aberdeen Angus, vice-grand champion, propriété de Howard Murray, de Magog; au centre, bouvillon Shorthorn, grand champion de Norfolk Farms, acheté à $1.80 la livre par la maison Steinberg, de Montréal; au bas, bouvillon vice-grand champion, exposé par Howard Murray et acheté par Morently Beef Co., au prix de $1.00 la livre (Voir le reportage de M. François Fleury, en page 24.)

(Photo du Service de Ciné-Photographie)

Vue des...

(Suite de la page 13)

association professionnelles". C'est avec beaucoup de compréhension et de charité qu'il développa cet intéressant sujet.

Monsieur le Curé l'en remercia et profita de ce moment pour nous assurer son appui.

Mme Mongeau notre présidente semercia à son tour MM. les abbés et nous assura de nouveau de son continuel dévouement.

Suivirent ensuite les élections, présidées par monsieur l'aumônier.

Présidente: Mme Raoul Mongeau; vice-présidente: Mme Alexandre Blain réélue; conseillères: Mmes A. Charbonneau, A. Bissonnette, A. Bouthiller, Mlle A. Charbonneau, Mlle G. Cantin, bibliothècaire, Mme A. Surprenant; secrétaire: Mme A. Déziel.

Nous voilà donc réunis comme une petite famille, pleine d'esprit de compréhension et prête à commencer une nouvelle année, nous nous devons de la remplir de connaissances utiles tant au point de vue social que familial. Nous nous appliquerons à nous connaître davantage et, par le fait même, à mieux nous estimer. Nous voulons pratiquer l'exemple de la charité, de la générosité.

Mme A. Déziel, secrétaire.

Saint-Robert (Richelieu)

Les membres de l'U.C.F., ont repris leurs activités. Plus de 25 membres assistaient à leur réunion mensuelle. Il y eut élection d'un nouveau bureau de direction. Mme A. Phaneuf fut élue présidente; Mme J.-B. Lemoine, vice-présidente; Mmes P. Cournoyer, D. Lavallées, Valérien Saint-Germain, René Saint-Germain, Joseph Aussant, directrices et Mme J. Capistran, secrétaire. Plusieurs projets furent mis à l'étude. Comme il est bon de joindre l'utile à l'agréable, on finit par une partie de bingo. Plusieurs souvenirs furent distribués aux heureuses gagnantes, gracieusement offerts par l'aimable hôtesse, Mme A. Phaneif.

la secrétaire

Semaine sociale

Le secrétariat des Semaines sociales du Canada annonce que la Semaine sociale de 1949 aura lieu, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette, dans sa ville épiscopale du 29 septembre au 2 octobre. Le thème général des cours et conférences sera: "Travail et loisirs". Sujet d'une grande richesse et d'une vive actualité. Il plonge dans la vie même de l'homme, telle qu'elle se déroule aujourd'hui et rencontre les principaux problèmes auxquels il doit faire face. La Semaine sociale de Joliette étudiera ces problèmes et leur apportera, à la lumière des enseignements pontificaux, une solution saine et chrétienne.

Impôts...

(Suite de la première page)

731 ont payé $2,570,000; Ontario, 5,305 ont payé $1,449,000; Manitoba, 6,780 ont payé $1,265,000; Colombie-Canadienne, 3,041 ont payé $1,193,000; Nouvelle-Ecosse, 120 ont payé $33,000; Nouveau-Brunswick, 60 ont payé $15,000; Québec, 400 ot payé $14,000; Ile du Prince-Edouard, 60 ont payé $5,000.

Beurre consommé

Le "Bureau of Agricultural Economics" estime qu'en 1948 il se consomma aux Etats-Unis 10 livres de beurre par personne, soit la plus faible quantité jamais notée, par comparaison à 11.2 livres en 1947 et 16.4 livres en 1912. Au contraire, la consommation d'oléomargarine qui se chiffrait par 1.4 livre par personne en 1912 s'est accrue à 5 livres en 1947.

Contre les rats

L'extermination des rats est compliquée par le fait que la plupart des appâts empoisonnés utilisés pour leur destruction sont également nuisibles aux autres animaux et aux êtres humains. Toutefois, si l'on prend des précautions raisonnables, l'emploi d'appâts empoisonnés peut donner de bons résultats.

L'industrie...

(Suite de la page 5)

mais de 27% inférieur au volume entreposé à la même date en 1947.

Les approvisionnements, établis suivant les stocks en entrepôt au début du mois auxquels on ajoute la production du mois, ont augmenté de 1½% comparativement à ceux d'août, mais ont diminué de 17½% comparativement à l'an dernier.

Le gouvernement s'occupe d'importer 15 millions de livres de l'extérieur pour parer à une pénurie probable au cours de l'hiver.

La Gde-Bretagne

(Suite de la première page)

étape dans la réalisation du programme britannique visant à mettre fi en 1952 au déficit de devises étrangères au Royaume-Uni.

En termes clairs et nets, la Grande-Bretagne semble vouloir se libérer aussitôt que possible de son contrat d'acha. d'oeufs au Canada (contrat qui se termine au 31 janvier) et réduire dès le milieu de l'an prochain, ses contrats de bacon au niveau d'avant-guerre. Quant au fromage, il semble toujours le bienvenu au Royaume-Uni.

Prix du beurre et du fromage

Prix de remise, succursales de Montréal et Québec.
Semaine finissant le 26 octobre 1948 inclusivement.
Fabriqué le ou après le 26 oct. 1948

FROMAGE BLANC

No 1	30c
No 2	29½c
No 3	29c

F.A.B. la fabrique.

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 25 octobre 1948 inclusivement

No 1 pasteurisé	67¾c
No 2 pasteurisé	66¾c
No 3 pasteurisé	65¾c

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires de la semaine

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été ferme au prix plafond fixé par l'ordonnance de l'Administrateur de la Commission des Prix et du Commerce.

Samedi matin, le 30 octobre, les transactions entre grossistes, pour le beurre no 1 pasteurisé, s'effectuaient au prix de .68½c la livre.

FROMAGE

Selon une ordonnance de l'Office des Produits Laitiers, tout le fromage de type Cheddar, fabriqué du 26 juillet jusqu'au 31 octobre 1948, est réquisitionné pour exportation au Royaume-Uni.

En vertu d'une entente conclue entre le Ministère britannique des Vivres et le Gouvernement canadien, le prix de remise aux producteurs, pour le fromage blanc no 1, a été fixé à .30c la livre, f.à.b. la fabrique.

VOLAILLE VIVANTE :

Poulets à rôtir

Les arrivages sont limités. La demande est régulière et les prix sont fermes.

Poulets à griller

Les arrivages sont modérés. La demande est bonne et les prix sont fermes.

Poules

Les arrivages sont modérés. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLE ABATTUE :

Poulets

Les oiseaux pesant 5 livres et plus et de bonne qualité sont toujours recherchés et les prix sont fermes.

L'offre d'oiseaux de pesanteur moindre est assez abondante et les prix sont stables.

Poules

La demande est limitée et les prix sont stationnaires.

OEUFS :

Montréal et Québec

L'offre est limitée aux besoins immédiats et les prix sont stationnaires.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

J.-E. LUSSIER

Journaux...

(Suite de la page 2)

Dans l'oubli des mesquineries

Dans un article à la page agricole de "L'Action Catholique", M. Ludger Massé, agronome et secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord rappelle fort opportunément que la grande oeuvre de l'union doit passer avant les tracasseries de la vie quotidienne. Ce simple paragraphe, début d'un article sur les conventions collectives, laisse une grande et toujours valable leçon.

Nous vivons actuellement des années difficiles, causées par un déséquilibre manifeste qui est le résultat direct de la dernière guerre. On se méfie les uns des autres, on se suspecte, on se frappe dans le dos en se dissimulant le plus possible. En face de cette situation, je crois qu'il est important de parler d'union, de parler de coopération et aussi de convention.



Le marché des animaux vivants

Porcs abattus (offre)

A—	31.00
B1—	30.60
B2—	30.35
B3—	30.00
C—	29.00
D—	28.75
Légers	29.10
Lourds	28.50
Extra lourds (196 à 215 lbs)	25.00
Extra lourds (216 lbs et plus)	23.50
Blessés (à leur valeur)	
Demi-castrat	23.50
Truies	26.00
Verrâts castrés en vie	14.00-15.00
abattus	17.00-18.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi 25 octobre 1948 par la COOPERATIVE CANADIENNE DU BETAIL DE QUEBEC, LIMITEE.

Veaux de lait

Choix	26.00-27.00
Bons	24.00-25.00
Moyens	22.00-23.00
Communs	20.00-21.00
Veaux de champs	11.00-15.00

Vaches

Choix, (types à boucherie)	15.50-16.00
Bonnes	14.50-15.00
Moyennes	12.00-13.00
Communes	11.00-11.50
Très communes	9.00-11.00

Moutons

Bons	$8.00
Communs	4.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Agneaux et agneaux châtrés	23.00
Communs	15.00-18.00
Béliers non châtrés	21.00

TAURES

(Type à boucherie)

Choix (types à boucherie	17.00-18.00
Bonnes	15.00-16.00
Moyennes	12.00-13.00
Communes	9.00-11.00

Taureaux

(Type à boucherie)

Choix (types à boucherie)	16.50-17.00
Bons	15.00-16.00
Moyens	13.00-14.00
Communs	11.00-12.00

Bouvillons

Choix	20.00-21.00
Bons	19.00-20.00
Moyens	16.00-18.00
Communs	12.00-14.00

Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à griller" (croisés et autres races)

A—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	34c
B—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	31½c
C—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	28½c

Poulets vivants "à griller" "Plymouth Rock Barrés"

A—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	35c
B—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	32½c
C—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	29½c

Poulets vivants "à rôtir" "Plymouth Rock Barrés"

A—	38c
B—	35½c
C—	32½c

Poulets vivants "à rôtir" (rouges, blancs et croisés)

A—	37c
B—	34½c
C—	31½c

POULETS ABATTUS (5 lbs et plus)

Spécial — de lait	48c
A—de lait	46c
B—	43c
C—	38c

A Montréal, 130 est, rue St-Paul
Semaine finissant le 28 octobre 1948 inclusivement.

POULETS ABATTUS (à griller) (2 à 3 livres)

A—de lait	46c
B—	43c
C—	36c

POULES VIVANTES

Toutes races sauf Leghorn

A—	32c
B—	29½c
C—	26½c

Race "Leghorn"

A—	22c
B—	19c
C—	16c

POULES ABATTUES

A—5 livres et plus	38c
B—5 livres et plus	35c
C—5 livres et plus	29c

JEUNES DINDES ABATTUES (Mâles et femelles)

A—	52c
B—	49c
C—	40c

COQS VIVANTS

Races américaines	16c
Race Leghorn	14c

LAPINS VIVANTS

Angora—5 lbs et plus	22c
Autres races, 5 lbs et plus	25c

OEUFS NON CLASSES
Prix nets — F. à b. Montréal
Caisses retournées

A—Gros	60c
A—Moyens	53c
A—Poulettes	50½c
B—	47½c
C—	34½c

N.B. — Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Les produits de la basse-cour

OEUFS NON CLASSES
PRIX NETS — F.A.B. — Québec
Caisses retournées

A—Gros	60c
A—Moyens	53c
A—Poulettes	49½c
B—	49c
C—	36c

CHAPONS ABATTUS (6 lbs et plus)

Spécial de lait	48c
A—de lait	46c
B—	42c

POULES ABATTUES (5 livres et plus)

A—	35c
B—	33c
C—	26c

POULETS ABATTUS (6 livres et plus)

Spécial de lait	46c
A—de lait	45c
B—	40c
C—	32c

Semaine finissant le 28 octobre inclusivement.

Pour VOLAILLES REÇUES VIVANTES: Remise établie au pesanteur et classification après l'abattage.

PRIX NETS — F.A.B — Québec

JEUNES DINDES ABATTUES (Mâles et femelles)

A—	52c
B—	50c
C—	42c

CANARDS ABATTUS

A—	28c
B—	26c
C—	22c

POULETS ABATTUS "A GRILLER" (2 livres à 5 livres)

Spécial de lait	40c
A—de lait	38c
B—	35c
C—	25c

DINDES ABATTUES

Vieilles femelles		Vieux mâles	
A—	48c	A—	40c
B—	45c	B—	35c
C—	35c	C—	30c

VIEUX COQS ABATTUS (5 livres et plus)

A—	23c
B—	20c
C—	14c

OIES ABATTUES (5 livres et plus)

A—	26c
B—	24c
C—	20c

Les oeufs à 33 — 34 Marché Champlain. Les autres produits, à l'Abattoir de Québec-Ouest.

A l'abattoir de Québec-ouest

PORCS LIVRES VIVANTS
Classification établie après l'abattage
Semaine finissant le 28 octobre

Pesanteur chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	31.00
B1—135 à 175 lbs	30.60
B2—125 à 134 lbs	30.35
B3—130 à 185 lbs	30.00
C—	29.00
D—	28.75
Légers—119 lbs et moins	29.10
Lourds—186 à 195 lbs	28.50
Extra lourds no 1 196 lbs à 215 lbs	26.00
Extra lourds no 2 215 lbs et plus	23.00
Semi-castrats	23.75
Truies no 1	22.00
Truies no 2	21.00
Verrâts castrés	15.00

Plus une prime fédérale de $2.00 sur les "A" et de $1.00 sur les "B1"

VEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

Engraissés au lait entier

Choix—90 lbs et plus	38c
Moyens	32c à 36c
Engraissés au lait écrémé de choix 80 lbs et plus	20c à 23c

AGNEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS (Du printemps)

Agneaux de choix—	
35 lbs à 55 lbs	42c
32 lbs à 55 lbs	35c
Communs	20c-25c

MOUTONS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

10c à 16c

BOEUFS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Steers", Choix 450 lbs et plus	38c
Taures—choix 450 lbs et plus	36c
Vaches— bonnes 450 lbs et plus	30c
Vaches—moyennes	23c-28c
Taureaux d'étable—bons 500 lbs et plus	26c à 30c
Taureaux de champ—bons 450 lbs et plus	22c à 28c

Deux coopératives...

(Suite de la page 17)

semblée, dit-il. Il insista sur l'étude et la compréhension de l'importance du capital.

A Aldouane

L'assemblée annuelle de la Coopérative d'Aldouane a été tenue récemment. L'école locale était remplie de gens qui y assistaient. Il faut dire que presque tous les gens de cet endroit sont membres de la coopérative et que ce district ne couvre qu'une partie de la paroisse St-Charles.

Cette Coopérative a débuté le 28 novembre 1944. Son chiffre d'affaires, au 31 mai 1945, fut de $6,420 et elle avait $1,063 de capital. Cette année, elle a fait un chiffre d'affaires de $21,440 et compte 58 membres. Il est tout probable que l'an prochain, le chiffre d'affaires sera beaucoup plus élevé, car on doit inaugurer un magasin dans un avenir assez rapproché, le magasin actuel étant trop petit.

Le surplus de $2,214 a permis aux directeurs d'ordonner une ristourne de neuf pour cent.

Le gérant, M. Théodore Richard, a lu le bilan et M. François Blanchard, surveillant des Coopératives, en fit l'analyse. Il insista surtout sur l'importance du capital pour le bon fonctionnement d'une coopérative. "N'attendez pas, dit-il, d'avoir $50, $100 ou $200 de côté pour venir à votre magasin lui donner du capital, car cela demande du temps et, par conséquent, retarderait l'avancement de votre coopérative; mais venez déposer régulièrement $0.50, $1.00 ou $2.00 toutes les semaines ou plus.

Il y eut discussion et plusieurs questions furent posées après quoi M. Blanchard fut encore demandé pour adresser la parole. Cette fois, M. Blanchard parla de l'agriculture, surtout de l'importance de la matière organique dans le sol principalement à l'aide de compost. Il faut un sol fertile si on veut avoir une bonne récolte. Le comté de Kent porte des fermes dont le sol est épuisé en matière organique. Il faut absolument y remédier si nous voulons vivre sur nos fermes.

Chevaux danois en Pologne

A venir jusqu'à la fin de septembre, le Danemark avait expédié 10,000 chevaux à la Pologne, portant à 80,000 têtes le nombre total de chevaux danois vendus à la Pologne depuis 1945.

Il existe encore une forte demande de de chevaux de trait en Pologne et l'on s'attend à de nouvelles importations du Danemark l'année prochaine.

Le commerce des fleurs

Plus de 24,000 fleurs pesant près d'une tonne, ont été transportées à Montréal au cours d'octobre par le service d'Air-Canada. La plupart étaient des chrysantèmes cultivés en Colombie-Britannique et dans les Provinces Maritimes et destinés à des Fleuristes de Montréal.

Récolte de pommes des E.-U.

La récolte de pommes de 1948 dans les districts commerciaux des Etats-Unis, estimée par le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis à 100.4 millions de boisseaux, est de 11 p. 100 inférieure à celle de 1947 et de 13 p. 100 inférieure à la moyenne de 1937-1946. On s'attend donc que le prix moyen de 1948 sera quelque peu supérieur au prix de $1.77 le boisseau reçu pour la récolte de 1947.

Atacas pour Noël

Des premiers atacas récoltés dans le Nouveau-Brunswick viennent d'être expédiés par le National-Canadien. Ils étaient consignés à des maisons du centre et de l'ouest du Canada.



Dix élèves finissants de l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière (promotion 1949) avaient récemment l'avantage de faire un voyage d'étude, sous la direction du professeur Alphonse Gauthier. Ils se sont arrêtés aux endroits suivants: la ferme provinciale de Deschambault, les bureaux de l'U.C.C., et de la Coopérative Fédérée, le Marché Bonsecours et aux halles à fruits, les abattoirs de Montréal, la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, les écoles de Laiterie et de Médecine vétérinaire et du centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe. On les voit ici photographiés aux abattoirs de Montréal. De gauche à droite, 1ère rangée: MM. R. Molleur, G. et Philias Rodrigue, Vict. Pelchat et Paul Dionne; 2e rangée, C. Bernard, M. Mercier, R. Paquin et P. Labelle; 3e rangée, L. Beauchemin, C. Hays, J. Arcand, I. Rivard, J. Leclerc, A. Levesque et Alphonse Gauthier, professeur.

Un résumé des résolutions adoptées par la Fédération de l'U.C.C. de St-Jean

Faute d'espace, il nous a été impossible de publier au moment voulu les voeux et résolutions du congrès de l'U.C.C. de St-Jean, tenu à Chambly, le 5 octobre dernier. Comme la plupart de ces résolutions ont été reprises et adoptées par le congrès général de l'Union, à Québec (résolutions publiées la semaine dernière), il suffira de les indiquer brièvement.

Par l'intermédiaire de l'U.C.C., le congrès de Chambly demandait: 1) une augmentation du prix du lait en octobre; 2) des subsides pour l'achat des engrais chimiques et instruments aratoires; 3) un prix minimum de $1.50 pour les pommes de terre; 4) l'interdiction de la margarine; 5) le dégrèvement de l'impôt pour les personnes mariées et les célibataires de revenu inférieur à $3,000 et $1,500 respectivement; 6) un bureau permanent à l'U.C.C. pour déterminer le prix de revient des produits agricoles et en informer les consommateurs; 7) favoriser nos producteurs de fruits et légumes en restreignant les importations en période d'abondance; 8) abolir les péages sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier; 9) l'augmentation des salaires des agronomes; 10) obtenir plus de matériaux de construction; 11) que les mutuelles-incendies puissent assurer pour un maximum de $10,000; 12) qu'un plus grand nombre de bull-dozers soient affectés au drainage et que le gouvernement accorde des octrois plus généreux; que les syndicats de l'U.C.C. étudient la possibilité d'acheter de ces machines en coopération; 13) que le fédéral continue de payer le transport du grain de l'ouest vers l'est; 14) un embargo sur les grains de semence de provenance étrangère (trèfle, luzerne, fèves, mil, etc.); 15) une loi provinciale de convention collective pour la vente des produits agricoles; 16) un service d'assurance-vent par la Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C.; aussi un service d'assurance patronale; 17) la réalisation du plan d'établissement des jeunes soumis par la Fédération; 18) plus de médecins-vétérinaires au service des cultivateurs; 19) assurance obligatoire pour automobiles et camions; 20) un service d'assurance santé et hospitalisation par la Mutuelle-vie de l'U.C.C.; 21) une enquête sur les terres disponibles; 22) un secrétariat diocésain commun pour l'U.C.C., l'U.C.F. et la J.A.C.; que la confédération de l'U.C.C. aide la Fédération pour l'engagement de son propagandiste; 23) une campagne de recrutement pour l'U.C.C. dans le diocèse; 24) un service de renseignement pour les questions d'impôt; 25) une campagne en faveur de nos écoles d'agriculture; 26) des cours de perfectionnement rural pour les jeunes, grâce au Service de l'Aide à la Jeunesse; 27) une campagne en faveur du cours à domicile de "La Terre de Chez Nous"; 28) des rencontres plus fréquentes des cultivateurs avec leur député pour lui exposer les besoins communs; 29) que le propagandiste de la Fédération, M. Gérard Demers, soit maintenu dans ses présentes fonctions.

Les revenus des produits laitiers

En août, le revenu en espèces des fermiers, provenant de la vente de produits laitiers est estimé à $42,732,000 contre $35,345,000 en août 1947. Cette augmentation provient de la hausse des prix; la moyenne pondérée s'établit à $2.84 par 100 livres contre $2.28 en août 1947. Tous les produits profitent de cette hausse des prix.

C'est le lait employé comme crème glacée qui enregistre la plus forte avance, soit 72 cents par 100 livres durant les derniers douze mois. Le lait et la crème fluides augmentent respectivement de 51 et 67 cents; et le lait à fromage, de 51 cents. Le revenu de la vente de lait et de gras de beurre pour la fabrication de crème glacée correspond à $3.00 par 100 livres, dont 20.5 p. 100 est livré sous forme de lait et 79.5 p. 100 sous forme de crème.

Le gras de beurre employé dans la fabrication de beurre de crémerie passe de 56.2 à 72.1 cents, soit une augmentation de 15.9 cents par livre; le beurre de laiterie se vend à 66 cents la livre, soit une augmentation de 14.8 cents depuis août 1947.

Prix plafonnés des légumes importés

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre annonce aujourd'hui l'imposition de prix maxima applicables le 1er novembre, pour les tomates, la laitue, le céleri et les épinards importés.

Pour la laitue, le céleri et les épinards, les grossistes-importateurs peuvent ajouter à leur coût de revient jusqu'à 15 pour cent dans le cas de leurs ventes aux détaillants et 8 pour cent dans le cas de leurs ventes aux distributeurs en gros et aux acheteurs en gros; les grossistes qui n'importent pas ais qui achètent des grossistes-importateurs peuvent ajouter jusqu'à 8 pour cent. Les détaillants qui achètent des grossistes peuvent ajouter 25 pour cent et les détaillants qui importent directement, 30 pour cent.

Pour les tomates, les majorations commerciales sont les suivantes: grossistes-importateurs aux détaillants, 20 pour cent, aux distributeurs en gros et aux acheteurs en gros, 11 pour 100; les grossistes qui n'importent pas, dans leurs ventes aux détaillants, 10 p. 100; les détaillants, 30 p. 100, et le détaillant qui importe directement, 35 p. 100.

Pour tous ces produits, les grossistes peuvent ajouter 4 pour 100 dans le cas de ventes de quantités inférieures à une caisse. Lorsque les tomates sont empaquetées dans des contenants du genre pour le consommateur et pesant moins que deux livres, 1 cent additionnel par contenant peut être ajouté au prix de la caisse entamée. La majoration des détaillants à l'égard de ces contenants du genre pour le consommateur se limite à 25 p. 100. Le poids net doit être marqué sur de tels contenants.

En vue de déterminer le coût de revient moyen, les grossistes sont tenus de calculer le coût moyen des expéditions et de le faire connaître d'avance au préposé aux vivres du bureau de la Commission des Prix et du Commerce.

L'entreposage pendant l'hiver

L'entreposage de fruits et de légumes à la maison est facile si la ménagère suit quelques règles bien simples. Il faut que les fruits et les légumes soient rendus à maturité, qu'ils ne soient pas gâtés, qu'ils soient bien asséchés et propres. Un bon système d'aréation doit transporter les odeurs et conserver le degré approprié d'humidité. La température doit être froide mais non pas au point de congélation.



L'International Harvester Company of Canada annonce la retraite de son vice-président senior, M. Frank M. Morton (à gauche), et l'élection de M. W. B. Gay au poste de vice-président et contrôleur. Ce dernier est avec l'International depuis 1925. De 1939 à 1945, il représenta la compagnie dans plusieurs pays de l'Amérique du Sud. M. Morton commença sa carrière à l'International en 1905.

St-Henri de Lévis reçoit les éleveurs de Canadiens

Plus de 50 éleveurs de chevaux et bovins Canadiens, membres du Club de la région de Lévis, (comtés de Bellechasse, Lévis, Dorchester et Lotbinière) se sont réunis récemment à la salle paroissiale de St-Henri-de-Lévis en assemblée annuelle.

M. Josaphat Laliberté, président du Club, a souhaité la bienvenue aux éleveurs et visiteurs. M. Lionel Bégin, agronome, secrétaire du club, a fait lecture du procès verbal de la dernière assemblée et donné un résumé des activités du club pour la dernière année.

Des allocutions ont été prononcées par MM. J. B. Potvin, du Service de l'Information, Max Lemieux, agronome du comté de Lévis, Marc Leclerc, secrétaire des Sociétés d'Eleveurs de chevaux et Bovins Canadiens. Ils ont parlé de l'importance de la publicité au moyen de la nouvelle revue, "Le Digeste de l'Eleveur", le panneau-réclame à l'entrée de la ferme, le contrôle officiel, la sélection par la classification des troupeaux, l'enregistrement supérieur des juments, le contrôle des maladies, etc.

On a ensuite procédé à l'élection des officiers du club. Ont été élus: M. Josaphat Laliberté, St-Henri, président; M. Allyre Boutin, Breakeyville, vice-président; M. Lionel Bégin, Lévis, secrétaire; MM. Validor Bilodeau, St-Patrice de Lotbinière, Marcel Asselin, St-Charles de Bellechasse; Gabriel Landry, St-Anselme, directeurs.

M. le curé Arthur Gagnon a dit le mot de la fin et encouragé les éleveurs à s'instruire davantage et à s'unir pour le bien de leurs affaires professionnelles.

M. J. B. Couture, de St-Henri, a gagné le prix de présence offert par la Cie Green Cross et tiré au sort. Une représentation cinématographique par un officier du Service de Ciné-Photo a clôturé cette intéressante soirée.

Les prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1, en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches du Nouveau-Brunswick	$1.30 à $1.35
Blanches de l'Ile du Prince-Edouard	$1.40
Blanches du Québec	$1.10 à $1.15

Les prix des fruits et des légumes à Montréal

Tels que fournis par le service provincial de l'Horticulture de Québec, le 28 octobre 1948.

POMMES—McIntosh No 1, $2.50 à $3; Domestique, $2.25 le minot; tombées Domestique, $6 le baril; Wolfe River et Gleening, $2 à $2.25; Fameuses, $2.25 à $2.50; Domestique, $1.75 à $2. le minot; $5 à $6 le baril.
BETTERAVES—moyennes, $0.75; petites, $0.90 à $1 pour 50 livres; $0.25 à $0.30 la douzaine.
CAROTTES—$0.30 à $0.35 la douzaine; lavées, $0.75 à $0.90; non lavées, $0.60 pour 50 livres.
CHOUX—$0.50 à $0.60; rouges et frisés, $0.80 à $0.90; chinois, $1 la douzaine; Bruxelles, $7 à $7.25 pour 32 pintes.
CHOUX-FLEURS—gros, $1.75 à $2; moyens, $1.25 à $1.50 la douz.
CITROUILLES—grosses, $2.25 à $2.50; quelques-unes, $3; moyennes, $1.50 à $1.75 la douzaine.
COURGES—$0.75 à $1 la douzaine.
EPINARDS—$0.75 à $1 le minot.
Laitue—$2.50 à $3 le cageot.
NAVETS—$0.60 à $0.75 pour 50 livres.
OIGNONS—jaunes, $1.35 à $1.50; rouges No 1, $1.75; No 2, $1.50; petits à marinades, $2 à $2.50 pour 50 livres; Printemps, $0.40 la douzaine de paquets.
PANAIS—lavés, $1.25 à $1.50 le minot.
PATATES—No 1, la plupart, $1.10; quelques-unes, $1.15; No 2 et terre noire, $0.75 pour 75 livres.
PERSIL—$0.35 à $0.40 la douzaine de paquets.
POIREAUX—gros, $0.50 à $0.60; moyens, $0.25 à $0.35 la douz.
RADIS—$0.45 à $0.50 la douzaine de paquets.
SQUASH—grosses, $2 à $2.75; quelques-unes, $3; moyennes, $1.50 la douzaine.
TOMATES—rouges, $2.50; roses, $3.25 à $3.50; moyennes, $1.50 $0.20 la livre.
JUS DE POMME—$2 pour 24 boîtes de 20 onces.

DU NOUVEAU A L'EXPOSITION D'HIVER DE SHERBROOKE: UNE DEMONSTRATION SUR LES FLECHES DE PORC A BACON

Une foire dont la portée éducative va croissant. — Résultats de nombreux concours sur les bovins de boucherie, les porcs et les moutons. — Ventes de bovins Shorthorn et d'animaux de boucherie.

par François Fleury

L'exposition d'hiver de Sherbrooke, organisée par la Société d'Agriculture des Cantons de l'Est, est une institution qui date de 1930. Cette foire a été fondée dans le but de promouvoir l'élevage des races bovines à boeuf, dans les Cantons de l'Est et une couple d'autres secteurs du Québec où il se confine. Cette entreprise, il faut en convenir, reste l'apanage des agriculteurs d'expression anglaise.

Cette foire prime également les porcs et moutons d'élevage ainsi que les sujets de ces espèces animales, bouvillons inclus, spécialement engraissés en vue de la vente publique des exhibits marquant la clôture de l'exposition.

Si cette foire n'attire pas les foules comme le font les expositions agricoles régionales et provinciales d'été, elle ne revêt pas moins un caractère d'une haute portée éducationnelle pour les exposants, attendu que c'est la seule institution qui fournit aux tenants des races bovines à boeuf et aux engraisseurs de bouvillons l'occasion de se rencontrer, de soumettre le produit de leur élevage à l'expertise, de recueillir des renseignements et recevoir des directives dont la mise en pratique peut leur être profitable.

UNE INNOVATION

Cette année, avec le concours de quelques salaisons, la direction a inauguré une exposition de côtés de porcs à bacon dans le but de démontrer aux producteurs comme au public l'importance de produire des porcs d'un bon type et engraissés à point, ce qui n'est pas mince besogne, quand on tient compte de toutes les particularités propres à la flèche Wiltshire idéale

Sur les 25 flèches mises en montre par les maisons Canada Packers, la Coopérative Fédérée de Québec (abattoirs de Princeville et de Québec-ouest) Wilsil, Ltée; et Legrade Inc., de Québec, l'exhibit de M. Alcide Poulin, de Rivière Boisclair, comté de Lotbinière, exposé par Legrade Inc., a remporté le premier prix et celui de M. Ms Francoeur, de St-Justin de Maskinongé, exposé par Canada Packers, le second.

Au cours d'une démonstration donnée à plusieurs exposants et visiteurs, sous la présidence de M. Adrien Morin, agronome, représentant du Conseil industriel et économoique des Salaisons du Canada, M. J.-Adalbert Marcoux, chef divisionnaire du Service fédéral de la Production, a expliqué quelles sont les caractéristiques d'un bon côté de porc: poids désirable, longueur totale du côté, dimensions proportionnelles des épaules et jambon; répartition uniforme de la couche de gras, etc. Selon cette autorité, le seul moyen d'atteindre sûrement à la production de flèches se rapprochant le plus près possible de la pièce type est d'accorder sa préférence à l'élevage et l'engraissement de porcs issus de parents qualifiés à l'enregistrement supérieur. Aussi, M. Marcoux engagea-t-il les éleveurs de porcs à profiter de cet unique moyen de dépister les reproducteurs les plus aptes à leur fournir de bons porcs à bacon.

Les races bovines

Dans les classes de bovins reproducteurs ont concouru les races Shorthorn (race prédominante du Québec), Hereford et Aberdeen-Angus.

Les concours de Shorthorn alignaient les exhibits de MM. C.-E. Warner, Geo. Hay et de la Succession J.-N. Woodward, de Lennoxville; J.-P. McaIntosh, Bolton Centre; W. P. Sherman, Scotstown; R. H. Edwards, Hillhurst; J.-A. McBurney, Sawyerville; C. W. Pace Sherbrooke; L. M. McTavish, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds; Norfolk Farms, Hudson Heights; C. E. Sherman, Canterbury; Orphelinat St-Joseph de Waterville et H. L. Gagnon.

Les rubans de championnats pour mâles ont été décernés aux exhibits C. E. Sherman, Norfolk Farms, R. Edwards et W. P Sherman. Pour les femelles aux animaux présentés par Mme T. S. Stuart, Norfolk Farms et H. L. Gagnon

Norfolk Farms remportent les premiers prix dans les classes de troupeaux d'éleveurs et de progénitures paternelle et maternelle ainsi que pour le meilleur groupe de deux taureaux. Mme T. S. Stuart, par ailleurs présentait le meilleur groupe de trois femelles.

Race Hereford

Les exposants qui ont participé à ces concours furent MM. C.-D. French, Cookshire; Greenhill Farm, S. C. Winget et John Nichols, de Lennoxville; C. A. Tanner, Windsor Mills; D. Jones, Beebe; Stanly M. MacDonald, Sherbrooke.

Les exhibits French ont eu les honneurs des championnats senior, junior et de grand championnat pour taureaux; Greenhill Farm le ruban pour taureau vice-champion senior et C. A. Tanner le ruban de vice-champion junior.

Il en fut de même pour les femelles et les exhibits présentés par M. C. D. French se sont classés premiers dans les concours de troupeaux et de progénitures.







Ces splendides animaux ont mérité les honneurs de l'Exposition d'hiver de Sherbrooke. Ce sont, en haut, un taureau Hereford, vice-champion, propriété de S. M. Norris, de Hudson Heights; au centre, un taureau Shorthorn, grand champion, appartenant à Norfolk Farms, de Hudson Heights; au bas, agneaux champion et vice-champion, appartenant à Norfolk Farms et à Howard Murray, respectivement. (Autres photos en page 21.) (Photos du Service de Ciné-Photographie)

Race Aberdeen-Angus

Deux troupeaux seulement ont été présentés dans ces concours. Ce sont ceux de MM. McCall, de Lachute, et de Howard Murray, de Magog. Le premier prenant à peu près tous les premiers prix et championnats.

Espèce porcine

Dans les classes de sujets reproducteurs Yorkshire, MM. Antonio Sévigny, de Princeville, O. A. Fowler, de Kingsbury, et Aimé Demers, de Rock Forest, se sont disputés les premiers prix. Les classes Berkshire et Tamworth n'alignaient qu'un seul exposant chacune: la Succession Woodward, de Lennoxville et O. A. Fowler respectivement.

Espèce ovine

MM. Slack Bros, de Waterloo, et H. Murray, de Magog, ont présenté les meilleurs sujets dans les classes Shropshire et Cheviot; MM. McCarthy et J.-H. Couture se sont disputé les premiers prix dans les concours de moutons Leicester; John A. Ross et F. G. Bennett dans les classes Oxford et H. V. Burns et J. A. McBurney dans les classes Hampshire.

Bovins Shorthorn

Au cours d'une vente de bovins reproducteurs organisée par l'Association des Eleveurs de Shorthorn en coopération avec l'Exposition de Sherbrooke, on a disposé de 18 vaches et génisses au prix moyen de $249 et de 6 taureaux au prix moyen de $266. La plus haute enchère pour femelle a été de $575 et pour taureau, $375.

Animaux de boucherie

La vente d'animaux de boucherie—bouvillons, porcs et agneaux—qui a marqué la clôture de l'exposition d'hiver de Sherbrooke, a enregistré des prix moyens qui éclipsent tous les records déjà enregistrés dans l'histoire de cette vente.

Bien que les prix payés pour les champions de chaque classe et espèce animale n'aient pas atteint les sommets de l'an dernier, alors que l'on avait payé l'agneau champion $7.75 la livre, le bouvillon grand champion, $2.75, et le meilleur lot de porcs à bacon, 90c, les prix moyens ont dépassé par une bonne marge ceux des années précédentes.

Il s'est vendu 119 bouvillons, 72 porcs et 120 agneaux. La maison Steinberg, de Montréal, a payé $1.80 la livre le bouvillon Shorthorn proclamé grand champion, propriété de Norfolk Farms de Hudson Heights; Morentz Beef, de Montréal, $1.00 la livre le vice-champion, propriété de H. Murray, de Magog, un sujet Aberdeen Angus, et la Maison Eaton, 89c la livre de champion Hereford, exhibit de M. John Nechol, de Lennoxville.

La ferme Norfolk a également présenté l'agneau proclamé grand champion, acheté par M. D. Hart, de Montréal, à $3.25 la livre, tandis que Canada Packers faisait la plus haute mise sur l'agneau vice-

(Suite à la page 13)



CONFORT PARFAIT
LIBERTE DE MOUVEMENT
SUPPORT DE LA PLANTE DE PIED
PLUS LONGUE DUREE

BAR-FLEX PATENTED

CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC DE Qualité

Combattez la fatigue du pied de la manière Bar-Flex. Essayez-en une paire aujourd'hui chez votre Marchand.

NORTHERN WOODSTOCK RUBBER
TORONTO MONTREAL ST JOHN WINNIPEG
R. P. HENDERSON LTD VANCOUVER B.C.
DISTRIBUTORS FOR BRITISH COLUMBIA

Comme cultivateur, je dois ma collaboration à toute la classe agricole. Je fournis cette collaboration et je remplis ce devoir social en étant membre de l'Union Catholique des Cultivateurs.

LAMES DE TONDEUSE
AIGUISEES

TOUTES MARQUES remises à neuf à notre usine de Toronto. Service rapide, travail garanti.

Lames de tondeuse à chevaux, 40c chacune — 75c la paire
Tondeuse de barbier ou tondeuses à boulets ——— 75c la paire
Lames de tondeuse à moutnos, 35c la paire
Cisailles, 10c Peignes, 25c
Expédiez lames par colis postal. Inscrivez votre nom ainsi qu'ele nôtre sur le paquet. Envoyez lettre d'instruction avec remise et affranchissement de retour.

SUNBEAM CORPORATION (CANADA) LIMITED
(autrefois Flexible Shaft Co. Ltd.)
321 Weston Road South, Toronto 9, Ont.
Manufacturiers des fameuses tondeuses STEWART

ON EST BIEN MIS
dans un
COMPLET

MARQUE FORTIERESSE BRAND



Synonyme de durée et de qualité
Une fabrication de chez nous
ELZ. FORTIER, Limitée
117, rue St-Dominique, Québec

ECONOMISEZ... EN ROULANT VOS CIGARETTES
AVEC
British Consols
Tabac à Cigarettes
DE VIRGINIE; DOUX; SUAVE

